

Grève des fonctionnaires ou pas la loi est adoptée

QUEBEC (PC) — Même si les fonctionnaires québécois menacent de débrayer en bloc demain, l'article 116 du projet de loi 50 sur la Fonction publique, qui fait l'objet de tant de controverses, a été adopté hier en commission parlementaire.

Le ministre Denis de Belleval a en effet tenté de convaincre les adversaires du projet de loi de la nécessité pour le gouvernement

d'assumer pleinement ses responsabilités en soustrayant du champ de la négociation la classification, la promotion, la nomination, et la période de probation des fonctionnaires provinciaux.

Plus tôt hier, le premier ministre Lévesque avait fait état d'un « désaccord fondamental » à ce sujet.

Le premier ministre venait de rencontrer MM. Jean-Louis

Harguindeguy et Marcel Théberge, les présidents du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec et du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec. M. Lévesque n'a pu que constater à l'Assemblée nationale qu'il n'y avait pas possibilité d'entente sur l'article 116, de ce bill régissant la Fonction publique. « C'est fondamental et je ne vois pas comment il pour-

rait y avoir accord », a-t-il déclaré.

MM. Théberge et Harguindeguy ont fait savoir que la bataille en vue d'obtenir le pouvoir de négocier toutes les conditions de travail de leurs membres, n'était pas finie.

La recommandation d'un débrayage général sera soumise à l'approbation des professionnels de la Fonction publique lors

d'assemblées extraordinaires tenues simultanément à Québec et à Montréal à midi. Le bureau de direction du SFPQ évalue la situation ce matin en vue d'une recommandation semblable, qui doit être soumise localement à ses membres.

Entre-temps, les fonctionnaires et professionnels syndiqués qui ont quitté illégalement leur travail jeudi et vendredi n'é-

chapperont pas aux coupures de salaires.

Le premier ministre Lévesque a déclaré que « ces personnes ne seraient pas payées pour les heures non travaillées. C'est un principe sur lequel il ne peut y avoir de compromis ».

Les travaux en commission parlementaire portant sur le projet de loi 50 ont repris en soirée.

la presse

RECAST
12.65

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
MONTRÉAL, MARDI 20 JUIN 1978, 94e ANNÉE, no 38, 68 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS
Abonnement: Cote Nord 90c
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI 51 75
METEO
Brouillard en matinée. Ensoleillé par la suite
Minimum: 17 Maximum: 30
Demain: Ensoleillé devenant nuageux
Détails à la page A 2

Étiquette Tricofil?

La société autogérée Tricofil pourrait créer un précédent dans l'industrie canadienne du textile en obtenant des manufacturiers qu'ils apposent l'étiquette «Tricofil» sur les vêtements confectionnés avec son matériel.

Pour Paul-André Boucher, président du conseil d'administration, cette initiative répondrait aux souhaits souvent formulés de voir les produits Tricofil clairement identifiés au détail. Elle permettrait en outre d'apporter une solution à un des problèmes majeurs qui a toujours confronté la société, le marketing.

— page B 6

L'essence va encore monter de 3.5 cents

— page B 1

Le nombre d'enfants diminue pour une 5e année

QUEBEC (d'après CP) — Le nombre d'enfants a diminué au Québec pour la cinquième année consécutive.

Selon un rapport de la Régie des rentes du Québec, il y avait 1,864,011 enfants de 17 ans et moins éligibles aux allocations familiales en mars, 54,244 de moins que l'année dernière et environ 110,000 de moins qu'en mars 1974.

La diminution s'explique en partie par une baisse du taux de natalité, ainsi que par un nombre de plus en plus grand de petites familles. Les familles d'un ou deux enfants forment actuellement 75 pour cent de l'ensemble de la population.

La disparition des grosses familles, qui furent pendant longtemps la tradition au Québec, est particulièrement marquée. En 1974, il y avait au Québec 13,479 familles de six enfants. Cette année, leur nombre n'est plus que de 6,106.

Et pour la première fois, la famille moyenne québécoise était de moins de deux enfants, s'établissant à 1.98, comparativement à 2.02 enfants en 1977.

Toutefois, il semble y avoir eu accroissement du taux de natalité récemment.

Air Canada Grève des pilotes lundi

— page B 8

Des autres week-ends rouges dans Saint-Louis?

Les résidents du quartier Saint-Louis ont dénoncé hier ce qu'ils considèrent comme « la négligence criminelle de l'administration Drapeau » dans l'application des règlements relatifs à l'entretien et à la sécurité des bâtiments en mauvais état, nombreux dans leur secteur. Ils exigent que des mesures d'urgence soient prises pour éviter des conflagrations semblables à celle du dernier week-end rouge qui a jeté treize familles sur le pavé.

Il a suffi de quelques heures aux victimes du sinistre pour rassembler les signatures de 500 personnes du quartier au bas de la pétition qu'ils veulent faire parvenir à l'administration Drapeau, et trois conseillers municipaux, MM. Tremblay, Keaton et Roy, assistaient à la conférence de presse qu'ils ont donnée hier.

— page A 3

Le monde Plus de 500 jours dans un trou à rats

Un producteur de cinéma italien, M. Nicola de Nora, a été remis en liberté en Sicile, après avoir battu le record de détention: 524 jours pendant lesquels ses ravisseurs l'ont dragué, enchaîné à un lit et nourri de boîte de conserve. Il a pu sortir de cet enfer grâce à une rançon de \$5.5 millions versée par sa famille.

Fusillade à Berlin - Est

Après un week-end de tension de part et d'autre du mur de Berlin, un soldat soviétique a été impliqué dans un échange de coups de feu qui a fait quatre blessés, dont un diplomate ouest-allemand.

— page B 15

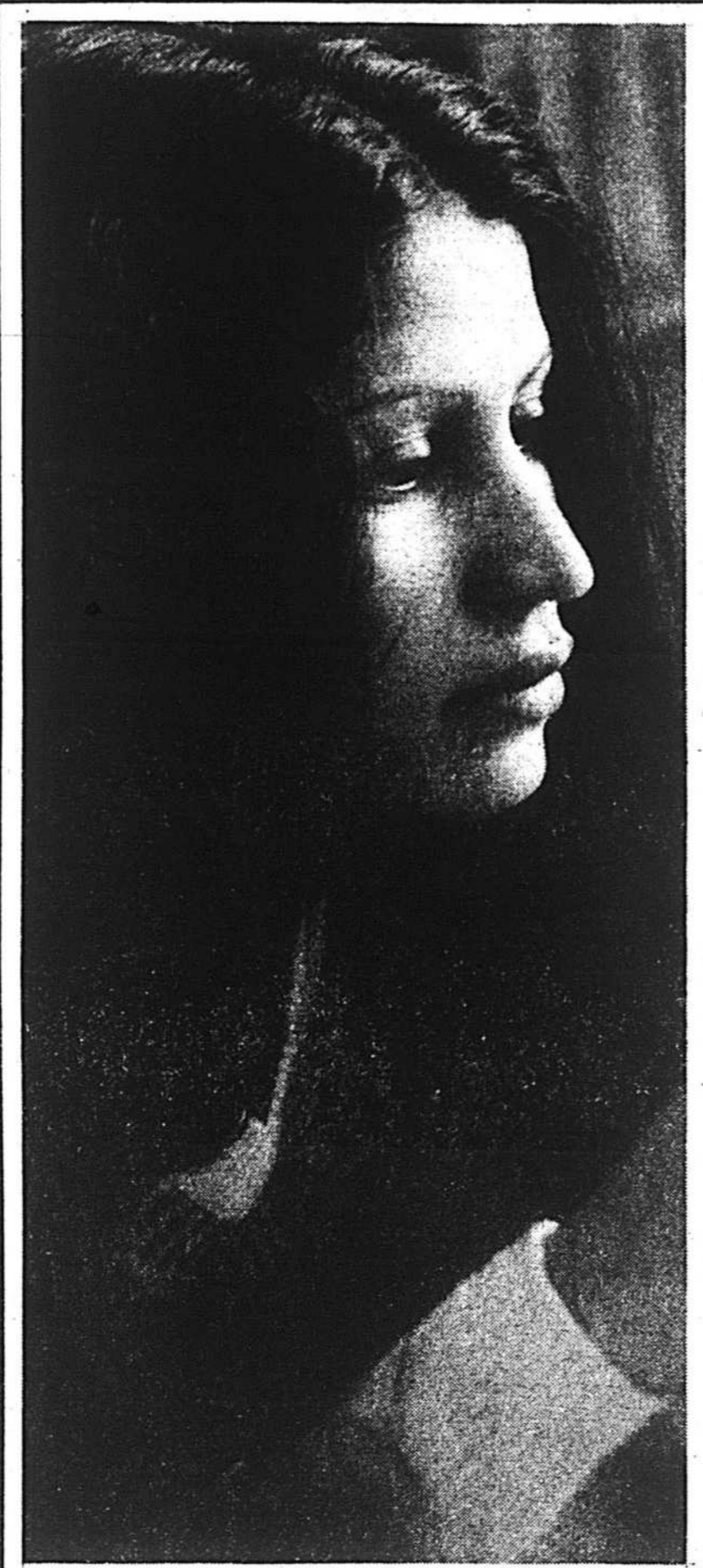
Des médecins trouvent que la CAT sous-évalue les risques de l'amiante

A la suite de la Confédération des syndicats nationaux, mais sur un ton qui era sans doute plus modéré, les médecins responsables des départements de santé communautaire des hôpitaux québécois s'approprient à contester la valeur du récent rapport de la Commission des accidents du travail sur l'amiantose. Ces médecins, qui oeuvrent dans un domaine qui touche de près aux maladies industrielles estiment que le rapport de la CAT sous-évalue les risques de l'amiante sur la santé des travailleurs. Selon ce rapport, qui a été rendu public le 6 juin par le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, moins de 3 p. cent des travailleurs exposés à l'amiante sont atteints d'amiantose, ce qui contredit des études sur le même sujet effectuées par des chercheurs américains — lesquels considèrent au contraire que la moitié des travailleurs de l'amiante courent des risques graves pour leur santé.

— page B 12

sommaire

Arts et spectacles
— Informations: A 12 à A 17
— Horaires: A 16
Bandes dessinées: C 9
Décès, naissances, etc.: D 14
Economie: B 1 à B 7
Editorial: A 4
Êtes-vous observateur?: C 16
Horoscope: C 9
L'auto: C 10 à C 12
Le monde: B 14, B 15
Mon oeil sur Montréal: A 16
Mot mystère: C 9
Mots croisés: C 9
Pages des lecteurs: A 5
Petites annonces: C 13 à C 17, D 6 à D 12
Radio et télévision: A 16, D 19
Roman — Mort d'un général: C 13
Sports: C 1 à C 7
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 5



Dalila se résout à marier l'homme que son puissant frère lui destine.

La rage au coeur Dalila se résout à un remariage

par Huguette LAPRISE

Le geste ultime de Dalila Maschino, si elle devait mener la vie que lui a tracée sa famille, sera le suicide, précise-t-elle à trois reprises dans une première lettre qu'elle a écrite à son mari Denis et que celui-ci a rendu publique, hier.

Même si elle est en proie à une profonde dépression, Dalila Maschino fait de nombreux projets. Elle explique à son mari qu'elle va accepter de se marier avec l'homme choisi par sa famille, en lui rappelant qu'elle est déjà mariée et qu'elle aime toujours Denis. Selon elle, le futur marié acceptera, à cause de l'argent.

Dalila a aussi un plan, qu'elle veut révéler à son mari plus tard. Sa famille l'a déjà inscrite à la session d'automne de l'École de traduction et d'interprétation de Genève.

« Je ne quitterai pas cette place si je refuse de me marier », écrit-elle.

« Je n'arrive pas encore à croire qu'ils aient pu faire ça. Me séparer de toi, de la vie de Montréal, de mes amis, de mes occupations. Je veux un jour reprendre cette vie avec toi. S'il n'y a pas d'issue plus tard, je me tuerai, je n'ai rien à perdre. J'arrêterai mes souffrances ».

Dalila soutient que la famille la force à demander le divorce.

par des « menaces, des coups et des punitions ».

« Je me sacrifie pour toi ».

« Sois prudent! N'aie confiance en personne! » recommande-t-elle à son mari.

« Ils (la famille) m'ont dit que si mon mari essayait encore de me ramener, ils lui feraient quelque chose, même l'emmener ici, dans ce domaine, et le mettre en prison. Je t'aime et je vais me sacrifier pour ta vie ».

Dalila suggère à son mari: « Il est peut-être préférable pour l'avenir que tu appelles mon frère et que tu lui dises que tu arrêtes toute plainte et même que tu veux me dire au téléphone que tout est fini ».

La jeune femme n'exprime pas sa haine qu'à l'endroit de tous les membres de sa famille dans sa longue lettre. Elle n'est pas tendre à l'endroit des avocats qui étaient présents lorsqu'elle a écrit une lettre qui serait celle qui a été rendue publique à Montréal et dans laquelle elle raconte avoir volontairement quitté Montréal et son mari.

« Ne m'en veut pas, demande-t-elle à son mari, pour les lettres écrites devant l'avocat. Mon chéri, je pleurais, mon corps tremblait et suait. Ils étaient tous là (après les coups et les menaces contre toi) à épier, à

— Voir DALILA en page A 6

• À Paris, les Maschino veulent éviter que l'affaire ne prenne une dimension politique — page A 6



Les motards La St-Jean au Lac Saint-Jean

Ils sont 60,000 à Saint-Henri à attendre avec impatience les Fêtes de la Saint-Jean. Ils sont 60,000 moins quelques motards. Ceux-ci ont décidé de mettre les voiles et d'aller passer la Saint-Jean au Lac... Saint-Jean. « C'était assez plate l'an dernier, que jamais nous ne repasserions les Fêtes l'un », déclare l'un.

— page D 7

Si on essayait le projet d'Israël?

par Jean PELLERIN — page A 4

Exemple à suivre

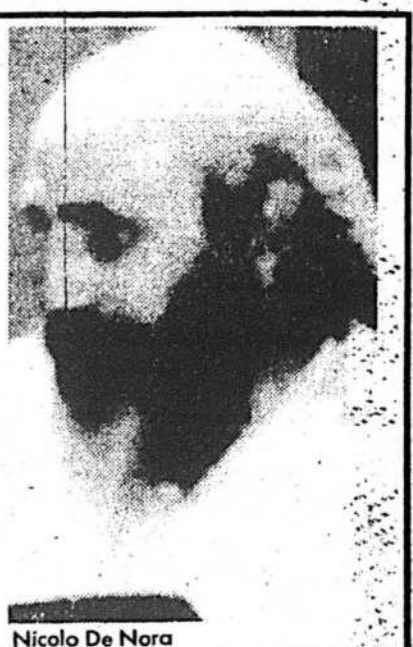
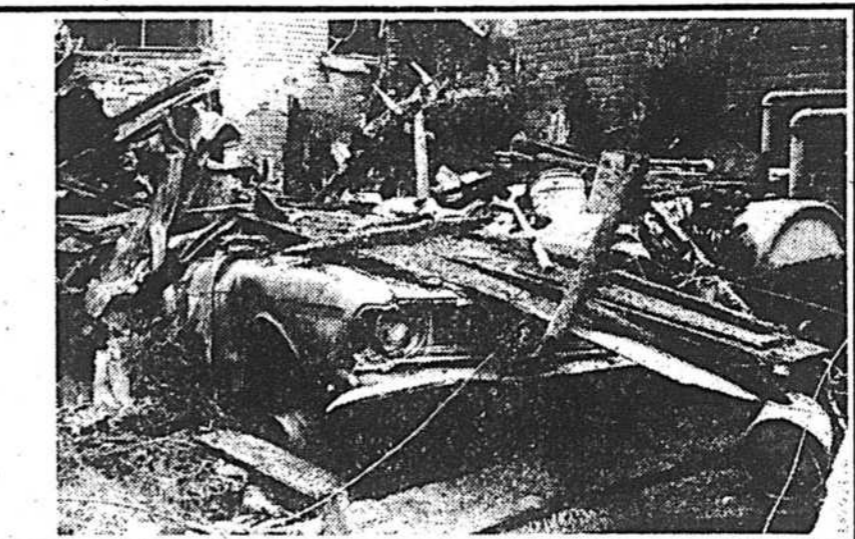
Warren, Michigan (UPI) — Charles Phalen était tellement content du cadeau de la Fête des pères que lui a offert son fils qu'il avait peine à exprimer sa joie.

M. Phalen a eu le souffle coupé lorsque son fils Paul, 20 ans, lui a dit d'ouvrir la porte du garage et qu'il y trouva une Lincoln de \$13,000, achetée à même les économies réalisées grâce à ses deux emplois.

« Je pensais qu'une Lincoln était le genre de cadeau que papa méritait », a déclaré Paul Phalen, qui a décidé en janvier de faire cadeau de la luxueuse voiture à son père.

Paul Phalen travaille environ 55 heures par semaine comme gérant d'une boutique de bicyclettes et les week-end, il est barman. Grâce à ses deux emplois, il a épargné \$9,000.

En bon père, Charles Phalen a décidé de donner sa vieille voiture à son fils, puisqu'il n'aura plus besoin de la donner en échange contre une neuve.



Nicola De Nora

Chevauchements des deux paliers de gouvernement-

Lalonde propose à Claude Morin une rencontre fédérale-provinciale pour le mois de juillet

par Pierre-Paul GAGNE
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le gouvernement fédéral aimerait tenir, vers la mi-juillet, une conférence fédérale-provinciale des ministres des Affaires fédérales-provinciales, conférence qui se pencherait sur le problème des chevauchements de services et de règlements entre les provinces et Ottawa et qui servirait, en quelque sorte, de réunion préparatoire à la conférence constitutionnelle des premiers ministres prévue pour septembre prochain.

C'est ce que le ministre fédéral Marc Lalonde a annoncé, hier, à l'issue d'une rencontre de près de deux heures avec son homologue québécois, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin.

Interrogé par les journalistes, ce dernier a refusé d'indiquer si le gouvernement québécois participera tant à la conférence de la mi-juillet qu'à celle de septembre.

Semblant quelque peu irrité de voir M. Lalonde venir presque lui livrer bataille à l'intérieur même de son bureau, en face de l'Assemblée nationale, M. Morin a affirmé que la décision de participer ou de ne pas participer à ces deux conférences sera prise lors de prochaines réunions du Cabinet. Harcelé par les journalistes, M. Morin devait lancer, quelques instants plus tard: «Je n'hésite pas. Je sais très bien ce que j'ai à faire.»

Retenu
Il faut dire que la conférence de



M. Marc Lalonde

presse conjointe des deux ministres était quelque chose à voir. A plusieurs occasions, on avait l'impression que MM. Morin et Lalonde avaient beaucoup de difficultés à se retenir pour ne pas commencer à se contredire publiquement devant les journalistes.

Ce fut notamment le cas lorsque M. Morin, souriant au coin des lèvres, a affirmé que la rencontre qu'il venait d'avoir avec M. Lalonde ne lui avait pas fait changer d'idée quant à la «pauvreté» du Livre blanc de M. Trudeau sur l'avenir constitutionnel du pays.

La rencontre d'hier entre les deux hommes avait principalement pour but de permettre au ministre Lalonde d'expliquer au gouvernement du Québec les grandes orientations d'Ottawa en matière de révision constitutionnelle.

Le ministre Morin a dit qu'il avait profité de la rencontre pour obtenir des éclaircissements d'Ottawa tant sur la chronologie des événements à venir que sur l'approche de réforme constitutionnelle que le fédéral entend adopter dans son projet au cours des prochains mois.

Les deux hommes ont reconnu que leur rencontre en avait été une, d'abord et avant tout, d'information et qu'aucune décision de quelque nature que ce soit n'avait été prise.

Selon M. Lalonde, la conférence de la mi-juillet devrait tenter de mettre au point des mécanismes pour éviter qu'il y ait un aussi grand nombre de chevauchements administratifs entre les deux paliers de gouvernement.

D'après lui, même à l'intérieur de la constitution actuelle, il ne serait pas inutile de corriger cette situation très coûteuse avant même de parler du partage des responsabilités constitutionnelles.

De son côté, le ministre Morin a souligné qu'il se prépare, d'ici quelques semaines, à publier justement un document sur cette question. Comme on sait, ce document, dont LA PRESSE dévoilait les grandes lignes, il y a une dizaine



M. Claude Morin

de jours, démontre qu'il existe entre 150 et 200 cas de chevauchements entre les deux paliers de gouvernement.

En ce qui a trait à la date de la conférence, M. Lalonde a dit être très flexible et vouloir attendre d'avoir consulté les dix provinces avant de l'annoncer officiellement.

Interrogé à savoir si le gouvernement fédéral pourrait tenter d'empêcher le premier ministre Lévesque de se servir de la confé-

rence de septembre pour exposer ses vues sur la souveraineté-association, M. Lalonde a lancé: «Il n'est pas question pour le fédéral d'empêcher le Québec de dire ce qu'il veut dire.»

La conférence de juillet serait-elle une conférence constitutionnelle au sens strict du terme? Non, estime M. Lalonde qui croit néanmoins que celle-ci pourrait

servir de base à la conférence de septembre.

Propos qui ont semblé embêter M. Morin puisque, si le gouvernement québécois acceptait de participer à la conférence de juillet, cela voudrait dire, d'une certaine façon, qu'il accepte de s'asseoir avec Ottawa pour commencer à négocier des réformes constitutionnelles dans le cadre canadien.

Réforme constitutionnelle

Trudeau poursuit son offensive

par Mario FONTAINE
de notre bureau d'Ottawa

L'offensive du gouvernement central en matière constitutionnelle est en pleine accélération cette semaine, comme en témoigne le dépôt, aujourd'hui, d'un important projet de loi sur le renouvellement de la fédération canadienne.

Inspiré du Livre blanc «Le temps d'agir» publié il y a quelques jours, ce projet arrive 24 heures après la publication d'une lettre de M. Trudeau à ses homologues des provinces, lettre dans laquelle il leur formule trois requêtes.

La première de ces requêtes invite les premiers ministres provinciaux à commenter les propositions fédérales concernant un plan d'action destiné à améliorer les rapports entre les deux niveaux de gouvernements.

Le gouvernement fédéral s'engage en effet à consulter les provinces à chaque fois qu'il envisagera de prendre des mesures dans un domaine de juridiction partagée ou qui pourraient avoir des conséquences importantes au niveau provincial.

De plus, Ottawa veut entreprendre un effort d'envergure pour éliminer tout chevauchement inutile entre les deux paliers de gouvernement et souhaite au contraire accroître leur

collaboration. En contrepartie, M. Trudeau demande aux provinces de l'avertir lorsqu'elles se préparent à prendre des mesures qui pourraient avoir un effet au niveau fédéral.

Dans un deuxième temps, M. Trudeau propose que les provinces et le gouvernement fédéral établissent un mécanisme conjoint qui précise les responsabilités propres à chaque ordre de gouvernement en vertu de la constitution actuelle.

Enfin, le premier ministre suggère la tenue, mi-juillet, d'une réunion des ministres des affaires intergouvernementales du pays, requête transmise directement à M. Claude Morin hier à Québec par son vis-à-vis fédéral Marc Lalonde.

Ces discussions intergouvernementales aboutiraient vraisemblablement à une prise de décisions lors de la conférence constitutionnelle des premiers ministres prévue pour cet automne, sans doute en septembre.

Entre-temps, les Communes débatteront du projet de loi amendement la constitution, projet qui prévoit notamment une déclaration des objectifs propres à tous les Canadiens, une charte des droits et libertés de même que la réforme du Sénat et de la Cour suprême.

Déclarations de Desrochers

«Des propos de cocktail»

— Lalonde

par Paul LONGPRE
de notre bureau d'OTTAWA

OTTAWA — «Des propos de cocktail», a laissé tomber hier le leader québécois du Parti libéral du Canada, M. Marc Lalonde, tandis que les conseillers immédiats du premier ministre se refusaient à commenter les déclarations fracassantes de M. Paul Desrochers sur le leadership de M. Trudeau.

Dans une entrevue à LA PRESSE, au cours du week-end, l'ex-éminence grise du régime Bourassa, qui s'est entretenu incidemment avec le ministre Lalonde au Mont-Tremblant à l'occasion du congrès annuel de la Chambre de Commerce de Montréal, a émis l'opinion que le premier ministre devrait quitter la direction des libéraux fédéraux. Selon M. Desrochers, M. Trudeau a perdu toute crédibilité comme leader et il s'entête à retarder les élections fédérales comme le premier ministre Bourassa s'était entêté à devancer le match électoral et à mener le PQ au pouvoir. Faute d'avoir renouvelé son leadership, concluait M. Desrochers, c'est le Parti libéral qui risque de perdre le pouvoir, non pas à cause de ses politiques mais à cause de la personnalité de M. Trudeau.

Pour l'heure, il ne semble pas que les propos de l'ancien conseiller spécial de M. Bourassa, qui a gardé bien sûr une certaine influence auprès de la vieille garde du Parti libéral québécois et dans les milieux d'affaires montréalais, aient soulevé plus d'émotions qu'il ne faut à Ottawa.

Invité à commenter les déclarations de M. Desrochers, le ministre Marc Lalonde a fait valoir hier à LA PRESSE que les rapports de force en politique fédérale québécoise ne permettent absolument pas à M. Desrochers de tirer de telles conclusions.

Outre le fait que ces déclarations aient été faites au cours d'un cocktail, M. Lalonde note que les plus récents sondages confirment la popularité de M. Trudeau au Québec. «L'analogie avec Bourassa est d'autant plus déplacée, dit-il, que les sondages donnent M. Trudeau largement en avance sur M. Lévesque dans l'opinion publique québécoise. A plus forte raison est-il en avance sur ses adversaires fédéraux, MM. Clarke et Broadbent...»

M. Lalonde a confirmé qu'il avait eu un tête-à-tête au cours du week-end avec M. Desrochers, mais de façon tout à fait fortuite. «Il s'y trouvait et je m'y trouvais», dit-il.

Quant à l'impact des propos de M. Desrochers sur les libéraux fédéraux, M. Lalonde en fait peu de cas. «M. Desrochers, souligne-t-il, n'est pas membre du Parti libéral du Canada, et, à ma connaissance ne l'a jamais été. Il a toujours travaillé sur la scène provinciale et n'a jamais semblé s'intéresser à la politique fédérale.»

M. Lalonde ne se souvient pas, par ailleurs, que M. Trudeau ait jamais affirmé qu'un leader poli-

tique devrait se retirer après deux mandats ou une dizaine d'années de pouvoir, selon ce que rapporte M. Desrochers. «A mon avis, déclare M. Lalonde, cette citation est sans fondement, tout comme l'ensemble des propos de M. Desrochers qui n'ont rien à voir avec la réalité politique actuelle.»

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum: 17 Maximum: 30
Brouillard en matinée
Ensoleillé par la suite

DEMAIN

Ensoleillé devenant nuageux

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	28	Ensoleillé	Ennuagement
Outaouais	—	30	Brouillard, ensoleillé	Ensol., nuageux
Laurentides	—	30	Brouillard, ensoleillé	Ensol., nuageux
Cantons de l'Est	—	30	Brouillard, ensoleillé	Ensol., nuageux
Mauricie	—	28	Ensoleillé	Ennuagement
Québec	—	27	Brouillard, dégagement	Ensol., pass. nuageux
Lac-Saint-Jean	—	27	Brouillard, dégagement	Ensol., pass. nuageux
Rimouski	—	22	Averses	Passages nuageux
Gaspésie	—	22	Averses	Passages nuageux
Bas-Caraïbe	—	22	Averses	Passages nuageux
Sept-Îles	—	22	Averses	Passages nuageux

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	—	Victoria	11	21
Alberta	—	Edmonton	10	19
Saskatchewan	—	Regina	10	16
Manitoba	—	Winnipeg	14	22
Ontario	—	Toronto	17	24
Nouveau-Brunswick	—	Fredericton	14	20
Nouvelle-Écosse	—	Halifax	8	17
Ile-du-Prince-Édouard	—	Charlottetown	12	24
Terre-Neuve	—	Saint-Jean	6	25

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	20	32	Chicago	16	26	Nlle-Orléans	21	32
Washington	25	36	San Francisco	11	19	Miami	24	29
Boston	16	27						

vers les capitales

Amsterdam	—	20	Londres	—	23	Stockholm	—	21
Athènes	—	32	Le Caire	—	—	Sydney	—	13
Berlin	—	22	Lisbonne	—	20	Tokyo	—	25
Bruxelles	—	21	Madrid	—	—	Tunis	—	26
Casablanca	—	20	Moscou	—	11	Vienne	—	20
Genève	—	15	Paris	—	20	Varsovie	—	19
Hong Kong	—	29	Rome	—	26			

vers les plages

Acapulco	26	32	Bermudes	19	25	Nassau	21	28
Mexico	13	23	Barbade	26	30	Rio de Janeiro	26	31

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K4. Seul la Presse Canadienne est autorisé à diffuser des informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction réservés. Enregistré au Québec sous le numéro 1400. Part de retour payant.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: lundi ou samedi	\$1.75
Lundi ou vendredi	\$1.25
Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

	Nombre de semaines		
	13	26	52
par courrier			
Lundi ou samedi:	\$35.10	\$70.20	\$140.40
Lundi ou vendredi:	\$22.75	\$45.50	\$91.00
Samedi seulement:	\$12.35	\$24.70	\$49.40

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19h 30 (Samedi: 8h à 16h) 285-6911

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
REDACTION	285-7070
EDITORIAL	285-7030
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

PETITES ANNONCES

Commandes 285-7111
du lundi au vendredi: 9h à 17h

Pour changer ou annuler 285-7205
du lundi au vendredi: 9h à 16h 30h

GRANDES ANNONCES

Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse, Vacances, voyages 285-7306

Carrières et professions, nominations 285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces 285-6892
Petites annonces 285-6901

L'OPERATION 1000

BAT SON PLEIN AU RELAIS

Financement 48 mois, taux annuel de 13.40%

\$3415 PAR SEMAINE
\$147.96 par mois

Stock 80-186
CHEVROLET BELAIR 1978
4 portes
Voiture neuve, dégivreur arrière, transmission automatique.

Pris de vente 15/75
Taxe de vente 1438
Plaques 1110
TOTAL 16023
Moins comptant 1548
TOTAL 15475

LE RELAIS EST FERMÉ vendredi le 23 juin. OUVERT LE LUNDI 26 JUIN.

Démonstrateurs Spéciaux de la semaine

Stock 8-99
CAPRICE 1978
4 portes, AM/FM, air climatisé **\$7,149**

Stock 80-001
CHEVROLET Belair 1978
4 portes, AM/FM, V-8, moulures latérales **\$5,849**

Stock 80-005
CHEVROLET Belair
Familiale 1978, porte-bagages, radio, moulures latérales **\$6,249**

Stock 88-023
PICK-UP 1978
1/2 tonne, 4 roues motrices, chasse-neige hydraulique **\$7,495**

Stock 3-72
CORVETTE 1978
air climatisé, cassette, "cruise control", automatique **Spécial**

Stock 88-016
BLAZER 1978
automatique, servo-freins, servo-direction, radio, **\$8,549**

Pick-up 1977
Camion neuf 4x4, assez bien équipé **\$6149**

Pick up Silverado
Chevrolet Fleet Side 78, pick-up 1/2 tonne, couleur bleue. **\$4545**

Le Relais à 3 Corvette Indianapolis Pace Car en stock

LOCATION A LONG TERME

Le Relais
CHEVROLET LTÉE

ANGLE JARRY et LAJEUNESSE
Financement G.M.A.C. à taux bancaire **276-2541**

SUC. USAGÉES: Angle Villoray et Lajeunesse.

Les 13 familles délogées par le feu dans Saint-Louis

L'administration Drapeau accusée de «négligence criminelle»

par Jean-Paul SOULIE

Les résidents du Quartier Saint-Louis ont dénoncé hier ce qu'ils considèrent comme «la négligence criminelle de l'administration Drapeau» dans l'application des

règlements relatifs à l'entretien et à la sécurité des bâtiments en mauvais état, nombreux dans leur secteur. Ils exigent que des mesures d'urgence soient prises pour éviter des conflagrations

semblables à celle de la nuit du 17 au 18 juin, qui a jeté treize familles sur le pavé.

Il a suffi de quelques heures aux victimes du sinistre pour rassembler les signatures de 500 per-

sonnes du quartier au bas de la pétition qu'ils veulent faire parvenir à l'administration Drapeau, et trois conseillers municipaux, MM. Tremblay, Keaton et Roy, assistaient à la conférence de presse qu'ils ont donnée hier. La visite du secteur, à laquelle ils avaient convié les journalistes pouvait d'ailleurs aisément se passer de commentaires.

Une odeur âcre et collante d'incendie fraîchement éteint flotte dans les rues et les ruelles du Quartier Saint-Louis. Des amas de meubles calcinés et de débris informes sont entassés de place en place, sur les trottoirs de la rue Drolet et dans les deux ruelles voisines.

Si les façades des immeubles sinistrés ne présentent que des ouvertures béantes et de larges traînées de suie, à l'arrière le spectacle évoque un bombardement au napalm. Les hangars en bois, les galeries et les balcons, les murs même, sont noirs. Des poutres et des planches aux trois quarts calcinées sont enchevêtrées dans les cours arrière, ensevelissant parfois des voitures, incendiées elles aussi.

La promenade du chien

C'est en revenant de promener son chien, après minuit, que M. Paul Dubuc a découvert le foyer d'incendie, dans le hangar d'un immeuble voisin. «Mon chien était nerveux, explique-t-il, et c'est ce qui a attiré d'abord mon attention». L'alarme donnée, il faudra attendre près de trois quarts d'heure avant que les pompiers ne

commencent à arroser l'incendie qui a pris rapidement des proportions gigantesques. Les immeubles de la rue Drolet, du numéro 3634 au numéro 3670, flambent comme des torches. Un arbre immense qui a poussé tout contre un hangar en flammes menace de brûler lui aussi et de propager l'incendie de l'autre côté de la rue.

Les vieux hangars des maisons voisines peuvent prendre feu à la moindre étincelle, et il faut évacuer tous les logements menacés. Au matin du 18 juin, treize familles se retrouvent dans la rue, sans meubles ni vêtements. Hier encore, dans certains logements moins touchés que les autres, les anciens occupants tentaient de récupérer quelques effets.

Pas d'assurance

Pour M. Dubuc, l'incendie de son logement est une véritable catastrophe. «Depuis deux ans, plus aucune compagnie d'assurance ne voulait m'assurer, dit-il. L'immeuble voisin, au 3648 Drolet, a subi trois incendies présumément criminels depuis juillet 1973, mais rien n'a été fait pour protéger les immeubles voisins et leurs occupants».

Pour M. Jean-Roch Boivin, un voisin, qui a assisté au sinistre, il importe peu de savoir si la police a arrêté un suspect. «Les immeubles déjà incendiés une fois ou simplement endommagés sont ouverts à qui veut y pénétrer, dit-il. Aucune mesure de protection n'est prise, aucune démolition n'est ordonnée. Tous ces nids à incendie sont à la disposition des

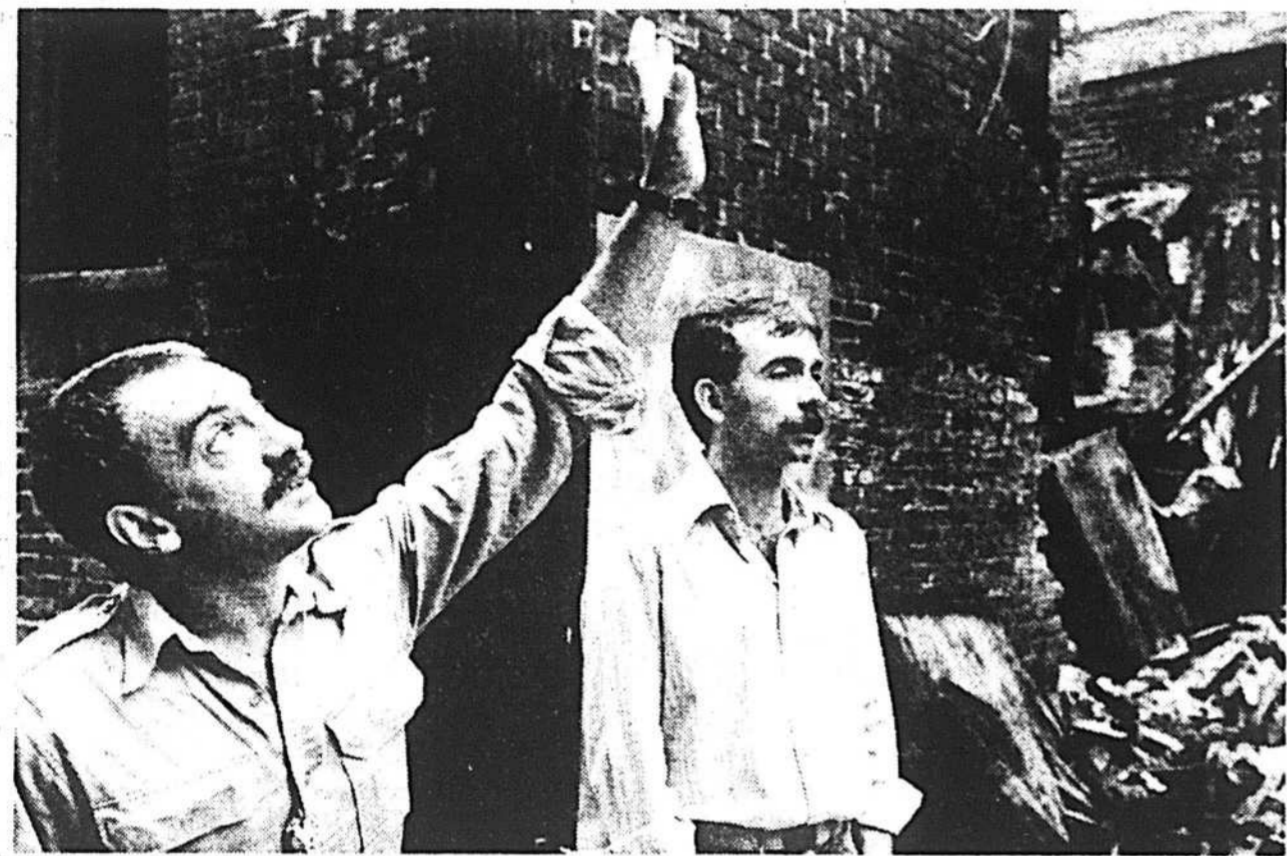
ivrognes du quartier ou de toute autre personne».

Les immeubles abandonnés ainsi pour vétusté, à la suite d'incendies ou d'autres dommages ne sont d'ailleurs pas les seuls dans le secteur à présenter un danger permanent d'incendie. Dans l'autre ruelle, entre Drolet et la rue Saint-Denis, un bâtiment est en construction depuis douze ans, et n'a pas été terminé. Les fenêtres et les portes n'ont jamais été posées, et les poutres devant supporter les balcons dépassent, inutiles, de la façade de brique: un autre nid à incendie, un danger pour tout le quartier.

«Un autre danger grave est constitué par les meubles et les débris qui s'entassent dans les ruelles, et que le service de nettoyage de la Ville ne ramasse pas. «Nous avons dû, une fois, bloquer la ruelle avec tous ces déchets pour que la Ville finisse par envoyer ses camions, raconte M. Dubuc».

Un débat d'urgence

Pour le conseiller municipal Bob Keaton, il faut que la Ville agisse de façon plus sévère sa réglementation relative à la démolition des immeubles irrécupérables, et des vieux hangars qui constituent un grave danger pour la population. M. Keaton veut demander un débat d'urgence au Conseil municipal, et il voudrait que le chef du service des incendies y participe. «Après la série d'incendies que vient d'enregistrer la Métropole, ajoute-t-il, il faut également se préoccuper de ce que font les policiers. L'action des criminels et des spéculateurs est toujours à craindre.»



M. Paul Dubuc montre ce qui a été son logement, jusqu'à l'incendie de la nuit du 17 au 18 juin. Mais comme c'est le troisième incendie que l'immeuble voisin sévissait depuis juillet 1976, il ne pouvait plus s'assurer nulle part.

Débat d'urgence demandé au conseil municipal sur la vague d'incendies

par Marc DORE

Une fois n'est pas coutume, mais tous les membres de l'opposition à l'hôtel de ville ont formé hier un front commun pour demander la tenue d'un débat d'urgence du conseil sur la vague d'incendies d'origine douteuse qui a frappé plusieurs quartiers de Montréal tout récemment, et plus particulièrement ce dernier week-end.

La majorité du Parti civique a toutefois rejeté la demande de l'opposition, la situation ne présentant pas, selon le vice-président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, le caractère d'urgence que veulent lui donner les conseillers de l'opposition, même si on peut parler, toujours d'après M. Lamarre, d'une «situation alarmante dans certains quartiers».

Le vice-président du comité exécutif s'est dit également satisfait du travail du service de pré-

vention des incendies de la Ville, dont les membres ont fait plus de 40,000 visites d'inspection au cours des derniers mois.

Campagne d'inspection

La demande d'un débat d'urgence avait été faite par les conseillers Nick Auf der Maur et Bob

des secteurs de la ville où les risques d'incendie sont les plus élevés, notamment Saint-Louis et Maisonneuve.

Le RCM, avant de donner son appui à la demande des conseillers Auf der Maur et Keaton, avait lui aussi tenté, par la voix

Deux arrestations

Deux individus sont présentement détenus par la police de la CUM pour répondre à des accusations d'incendie criminel. Il s'agit de Yves Godmer, 28 ans, accusé d'avoir mis le feu au 955 de la rue Mills, une bâtisse

commerciale, le 19 juin 1978 à 3 heures 15, et de Pierre Gill, 26 ans, qui est accusé d'avoir mis le feu au 3642 de la rue Drolet. Ce dernier incendie a nécessité une alerte générale le 17 juin vers minuit.

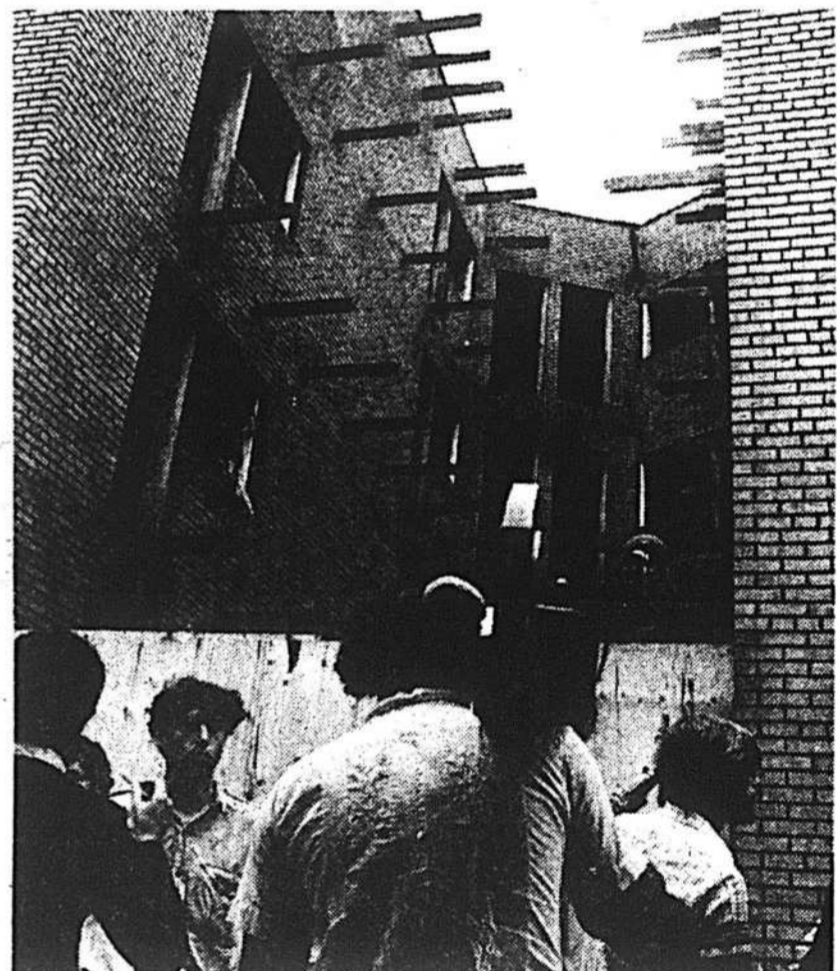
Keaton, du GAM, qui voulaient obtenir du comité exécutif qu'il lance, avec la collaboration des services municipaux impliqués, une vaste campagne d'inspection

du conseiller Jean Roy, d'obtenir du comité exécutif des explications sur la question, mais il s'était vu répondre par le maire Jean Drapeau qu'étant donné les enquêtes menées actuellement par les services des incendies et de la police, le moment n'était pas propice à la tenue d'un débat qui

pourrait nuire aux recherches des enquêteurs.

Pour le RCM, qui a déjà amené cette question des incendies d'origine douteuse devant le conseil, il ne fait pas de doute que leur fréquence dans les quartiers populaires est reliée au type de propriété prédominant dans ces secteurs (90 pour cent des propriétaires dans Saint-Louis n'y vivent pas) et en général, à des pressions de spéculation sur le sol urbain, qui s'exercent principalement dans les districts périphériques du centre-ville.

Le conseiller Keaton, qui a proposé la tenue du débat d'urgence, a quant à lui fait valoir qu'une intervention de la Ville était souhaitable non seulement du point de vue administratif, mais également sur un plan psychologique, les habitants des quartiers les plus menacés vivant littéralement dans la terreur. A l'appui de sa demande, le conseiller Keaton a d'ailleurs déposé devant le conseil une pétition portant les noms de 504 habitants du quartier Saint-Louis, demandant à la Ville d'agir avec plus de fermeté dans la protection de leurs vies et de leurs biens contre le feu.



En construction depuis douze ans, cet immeuble représente un danger d'incendie permanent pour tout les logements voisins.

HOMARD VIVANT et frais bouilli
DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

EN PLEINE SAISON

Pêcheurs Unis du Québec
655-787, rue du Marché-Central, Montréal
Aussi disponible au 1460, rue Provinciale, Québec 382-5500

Les media en grève: peu de changement

QUEBEC (PC) — Aucun changement majeur n'est intervenu dans les conflits de travail qui paralysent trois média d'information au Québec, soit Radio-Québec, le Soleil de Québec et la Tribune de Sherbrooke.

C'est ce qu'ont indiqué hier à l'Assemblée nationale les ministres du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, et des Communications, M. Louis O'Neill.

Les négociations «avancent péniblement» dans le dossier de Radio-Québec, une chaîne de télévision d'Etat paralysée depuis plus de trois mois, a indiqué M. O'Neill.

Au quotidien Le Soleil, de Québec, les pourparlers achoppent toujours sur l'horaire de travail des employés de soutien à la rédaction. Le conflit dure depuis août 1977.

Aucun débloccage n'est prévu au quotidien sherbrookoise La Tribune, où un lock-out a mis fin à la publication lundi dernier.

Par contre, les négociateurs de la partie syndicale se sont entretenus hier avec la direction du quotidien Montreal Star, mais la grève s'est poursuivie pour la sixième journée.

Les 220 travailleurs de la production ont débrayé mercredi pour assister à une réunion syndicale et les pressiers sont officiellement entrés en grève le lendemain.

VENTE

SOULIERS D'ETE
BEIGE OU BLANC

\$24⁸⁷

Rabais de 25% sur tous nos sacs à main

C. BEAUSOLEIL INC.
1036 est. rue Ontario, angle Amherst, 522-6338
781 est. rue Jean Talon, face au métro 272-7222

OUVERTURE DEMAIN

Voici du nouveau pour tous les fins gourmets

Le Marché Epicurien Ville-Marie ouvre ses portes le 21 juin !

C'est nouveau ! C'est différent ! C'est pratique !
Le Marché Epicurien Ville-Marie, Galerie de boutiques, Place Ville-Marie, à côté de Holt Renfrew-Madame, vous présente ses épiceries fines, ordinaires et importées;
ses légumes toujours frais;
ses fruits, des plus populaires aux plus exotiques;
ses viandes de premier choix et ses charcuteries surfinées.

Au Marché Epicurien Ville-Marie, centre d'alimentation et traiteur, on fait la livraison le jeudi et le vendredi soir, et le samedi toute la journée, dans le centre-ville; on prépare aussi des repas légers, on répond aux commandes téléphoniques en plus d'offrir sur place un vaste choix d'aliments de première qualité.

Sous la direction de Monsieur Guy Hudon.

Dès le 21 juin,
Un nouveau centre d'alimentation pour les fins gourmets!

Le Marché Epicurien Ville-Marie Inc.
Galerie de boutiques - Place Ville-Marie
Tél.: 861-7293

Le Marché Epicurien
Aliments pour fins gourmets

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration
la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur
JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
ALBERT TREMBLAY secrétaire de la rédaction
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Si l'on essayait le projet d'Israël?

La réponse qu'Israël vient de donner à la question posée par Washington se révèle on ne peut plus vague et évasive. Les Etats-Unis voulaient savoir d'avance ce qu'il adviendrait de la Cisjordanie et de la bande de Gaza lorsque le projet israélien d'autonomie administrative aura franchi l'étape de cinq années d'essai qu'on se propose de lui accorder.

Israël répond en gros que tout dépendra des négociations qu'on pourra avoir, à ce moment-là, avec les représentants que la Judée, la Samarie et Gaza auront élus dans le cadre du plan d'autonomie suggéré. Autrement dit, la Knesset s'est arrangée pour contourner la question. La réponse des ministres de M. Begin (14 sur 19) a toutes les chances d'être perçue — officiellement, sinon officiellement — comme fort peu généreuse par les autorités américaines.

Mais avant de critiquer Israël, il y aurait peut-être lieu de se demander si Washington ne met pas la charrie devant les boeufs en posant une question aussi conditionnelle.

On sait que les gouvernements démocratiques sont généralement fragiles et transitoires. Le gouvernement actuel d'Israël l'est peut-être encore plus que les autres. En tout cas, il fait face à une forte opposition, tant de l'intérieur que de l'extérieur, de sorte que son avenir paraît fort incertain. En conséquence, on peut se

demander au nom de quel principe un gouvernement démocratique pourrait-il décréter d'avance ce qui devra être décidé dans cinq ans, surtout dans un contexte aussi mouvant et aussi explosif que celui du Proche-Orient.

Washington peut-il croire qu'une décision peut être prise à la lumière d'une expérience qui n'a pas encore eu lieu? Pourquoi exiger une réponse à une question qui restera oiseuse tant qu'on n'aura pas, au préalable, réussi à faire faire l'essai, par les populations cisjordanaises, du projet d'autonomie administrative suggéré par M. Begin. Qui sait? Les civils de Cisjordanie feraient peut-être leur profit de ce que méprisent les intellectuels de l'OLP...

Le Premier ministre Begin d'Israël passe pour un réactionnaire de droite. Plusieurs observateurs des milieux politiques et des organes d'information le tiennent pour un homme méfiant et intransigent. Il n'y a là rien d'étonnant. La défiance des hommes politiques dans ce pays reflète naturellement celle d'un peu toute la population. C'est un phénomène démocratique normal.

Aigri par de longues et pénibles épreuves, Israël n'est naturellement pas conciliant. C'est un fait indéniable. De plus, M. Begin se révèle moins conciliant que certaines vedettes de la

gauche travailliste israélienne; c'est également un fait indéniable. Mais tous ceux qui sont témoins de cette indestructible défiance devraient, de leur côté, se défier des puissants lobbies qui se trouvent désormais en mesure d'infléchir l'opinion mondiale dans le sens de leurs intérêts chaque fois qu'il est question des politiques à suivre concernant l'avenir du Proche-Orient.

On sait que le lobby israélien jouit d'un énorme prestige aux Etats-Unis et qu'il est en mesure d'influencer certaines décisions de l'administration. Mais il ne faut pas oublier, non plus, que le lobby arabe — avec, toujours à la clé, l'arme redoutable du pétrole — dispose, lui aussi, d'autant, sinon de plus de pouvoir que le lobby israélien auprès des autorités américaines.

Dans l'état d'esprit où se trouve actuellement l'opinion mondiale, c'est le Président Sadate d'Egypte qui a la réputation d'être pacifique, généreux et inventif, cependant que le Premier ministre Begin passe invariablement pour mesquin et intraitable.

On ne peut évidemment nier qu'en se rendant à Jérusalem, en novembre dernier, le Président Sadate a posé un geste spectaculaire et courageux. Il n'a pas craint de se mettre à dos une partie du monde arabe, amorçant, par son

initiative, une détente au hasard de laquelle ont pu se relâcher plusieurs tensions. C'est à cause de l'exploit de M. Sadate que M. Begin en est venu à soumettre son fameux projet d'autonomie administrative pour la Cisjordanie.

Il semble que ce projet n'a pas su attirer l'attention qu'il méritait. C'est tout de même quelque chose que d'entendre Israël proposer l'autonomie administrative à des gens qui n'ont pratiquement jamais joui d'aucune liberté politique, même si, par ailleurs, l'armée israélienne entend demeurer en charge de la sécurité et du maintien de l'ordre jusqu'à ce que ces contrées se révèlent en mesure d'assumer leur pleine souveraineté.

Ce projet est loin d'être parfait, certes, mais il offre tout de même aux populations arabes de ces contrées des libertés et des droits constitutionnels qu'elles n'ont jamais eus dans toute leur histoire, soit dans l'antiquité, à l'époque de l'empire ottoman et à celle du protectorat britannique.

Comparé à la situation qui leur est faite présentement, le projet Begin marque pour ces gens un progrès politique inouï. On s'étonne de voir Washington en minimiser les possibilités. En tout cas, on pourrait davantage faire pression pour qu'il soit mis à l'essai.

Jean PELLERIN

bloc-notes

Le pouvoir et le parti

Rien de plus utile à un parti d'opposition que des troupes et des militants alertes. Mais aussi, rien de plus dangereux pour un gouvernement qu'un parti structuré et exigeant. Le Parti québécois connaît bien ces situations.

La réunion du conseil national de ce parti, en fin de semaine dernière, a connu cet espèce de déchirement qui peut se produire entre ceux qui exercent le pouvoir et leurs troupes trop enthousiastes. Mais il faut dire que le premier ministre René Lévesque a clairement montré qu'il n'entendait pas tomber dans un panneau antidémocratique.

Le Parti québécois regroupe des membres de toutes les tendances; il est normal d'y trouver une aile radicale. Et il faut s'attendre à ce que cette aile s'agite à tout moment. Présentement, les sentences d'emprisonnement imposées aux officiers syndicaux de la CTCUM, les affrontements à la Commonwealth Plywood et les négociations dans la Fonction publique peuvent lui servir.

Ce n'est pas la première fois que M. Lévesque ramène ses

troupes à des attitudes plus respectueuses de la démocratie. Il a déjà prouvé sa fermeté, dans un cas semblable, quand certains membres du parti voulaient lui imposer une législation nouvelle sur l'avortement. Il sait qu'il doit tenir compte des options idéologiques diverses. Mais, pour employer son langage, il n'accepte pas de se faire «charrier». Et c'est tout à son honneur.

M. Lévesque avouait, en même temps: «C'est effrayant ce que le pouvoir était facile lorsqu'il était vu de l'opposition.» Il demande alors «plus d'équilibre, plus de lucidité, plus de maturité.»

Tout le monde en aura besoin. Car les «gaucheries» que regrette M. Lévesque risquent encore de se répéter. On peut s'attendre à bien d'autres arguments démagogiques; à bien d'autres tactiques anarchiques, à bien d'autres «charriages».

Même les idéologues savent que les idées ne se transmettent qu'à travers les passions. Même un économiste comme M. Jacques Parizeau reconnaît que l'indépendance est moins une question d'économie que d'émotion. C'est dire comme la raison risque souvent d'être oubliée. Et on donne rarement raison aux êtres de raison.

Jean-Guy DUBUC

Sur des propos de M. Rouleau

Le président du Mouvement Desjardins, M. Alfred Rouleau, n'a sûrement pas tout à fait tort de rappeler aux hommes d'affaires qu'ils sont, en partie au moins, responsables des interventions toujours plus poussées de l'Etat dans l'économie. Ces hommes d'affaires, en effet, seraient plus convaincants quand ils dénoncent l'orgie des dépenses gouvernementales s'ils n'étaient pas les premiers à réclamer des subventions quand leur intérêt est en jeu et s'ils avaient su prendre eux-mêmes leurs responsabilités sociales. Dans bien des cas, ce sont les carences de l'entreprise privée qui ont amené l'Etat à jouer un rôle supplétif.

Ceci dit, il faut reconnaître que les hommes d'affaires ne sont pas les seuls à s'alarmer devant la part de plus en plus grande du produit national brut qu'engouffre le secteur public. Quand plus de 40 pour cent du PNB sert à financer les dépenses des divers paliers de gouvernement au pays, le moment est sûrement venu de s'interroger sérieusement.

Il y a beaucoup d'aspects à ce problème, beaucoup d'aspects sur lesquels il ne serait pas facile de faire l'unanimité. Y aurait-il avantage, par exemple, à rendre

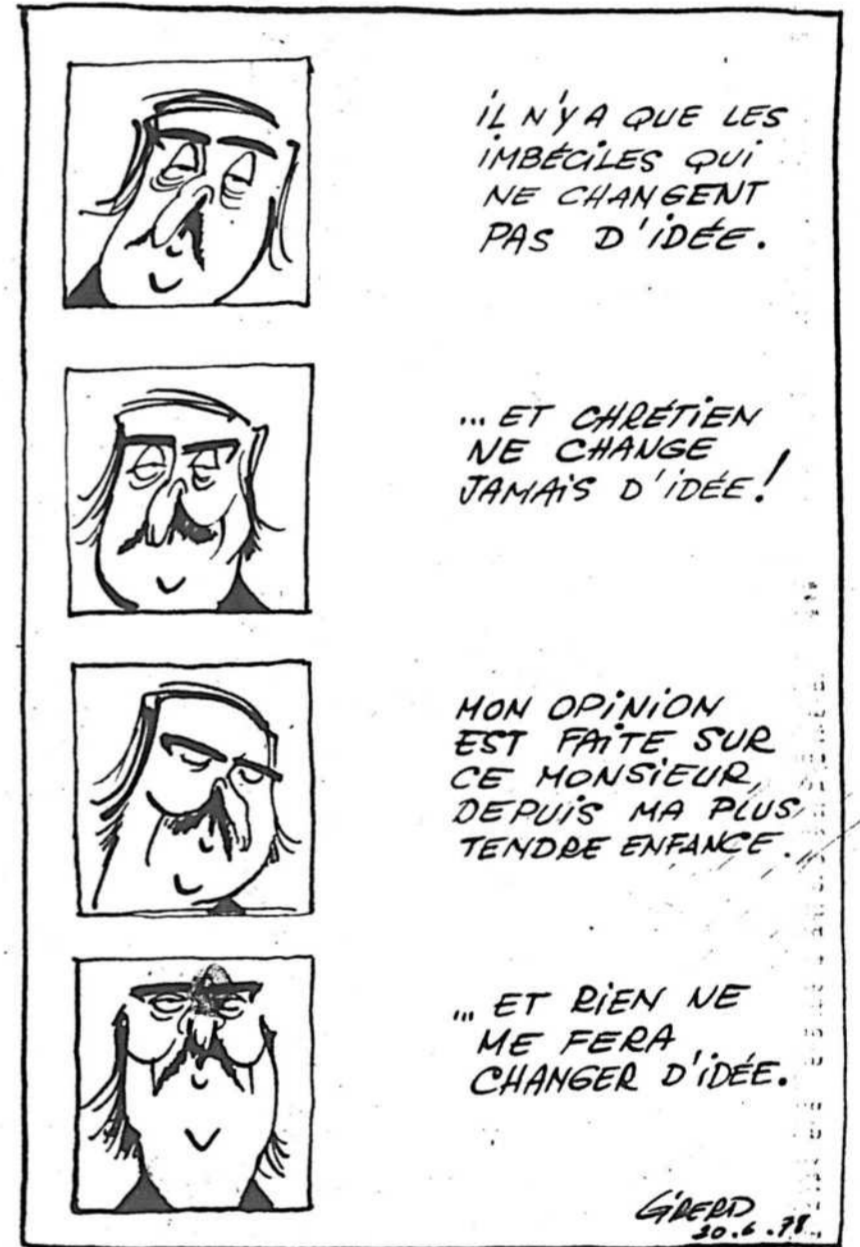
les programmes d'assistance sociale sélectifs au lieu d'universels? Mais, il y a un point, au moins, où l'accord est assez près de se faire: c'est celui de la politique salariale d'un gouvernement comme celui du Québec.

De plus en plus d'observateurs, en effet, estiment que l'Etat se montre trop généreux avec les deniers des contribuables quand il s'agit de fixer les traitements et avantages sociaux des employés des secteurs public et parapublic. Grâce à leur militantisme, les syndicats ont obtenu que le gouvernement se classe non plus comme un employeur moyen mais comme le meilleur des employeurs.

Or, non seulement le gouvernement paie des salaires exagérés, mais comme il a concédé des clauses de sécurité exemplaires, on peut soupçonner qu'il est forcé de garder à son service beaucoup plus d'employés qu'il n'en a besoin.

Sans compter ses effets d'entraînement néfastes sur le secteur privé qui devient de moins en moins concurrentiel, cette politique salariale de l'Etat est donc à repenser. Il ne faut pas oublier que les salaires représentent environ la moitié du budget de la province. On pourrait effectuer des coupures substantielles à ce chapitre sans rien remettre en cause pour le moment.

Vincent PRINCE



DRS

Marcel Adam

Une certaine conception de l'égalité des chances

Avec son projet de loi 92 sur les consultations populaires, le gouvernement péquiste dit vouloir assurer l'égalité des chances aux options en présence.

C'est pourquoi des comités nationaux (ou organismes-paraparties) seront créés par les parlementaires et regrouperont en camps opposés les défenseurs du oui et du non. Ces comités auxquels tous les groupes participant au référendum devront obligatoirement s'adjoindre s'ils désirent recevoir des fonds publics ont strictement pour but, dit le gouvernement, de contrôler les dépenses durant la campagne officielle du référendum, afin d'empêcher qu'un camp ne dispose de plus d'argent que l'autre et tente aussi d'acheter sa victoire.

Le gouvernement en voulant contrôler sévèrement les dépenses durant la campagne officielle du référendum — c'est-à-dire durant une couple de mois — veut donner l'impression que tout se jouera pendant ce court laps de temps.

Je pense au contraire que lorsque la campagne sera officiellement lancée, les jeux seront déjà faits pour la majorité de la population, cette campagne ne réussissant à infléchir qu'une marge infime et non significative d'indécis. Comme dans le cas d'une campagne électorale ordinaire ou, généralement, un sprint propagandiste de deux mois ne renverse pas vraiment une opi-

nion publique qui s'était formée avec les mois et les années.

Plus encore que durant les campagnes électorales, où la majorité de la population paraît, par une sage méfiance, se carapacer contre l'intoxication de la propagande, durant la campagne référendaire la population, consciente de l'enjeu historique de cette consultation, résistera encore plus que d'habitude aux propagandes qui respectent peu l'intelligence des citoyens. C'est donc la campagne préférendaire qui est susceptible de les influencer.

D'ailleurs, le camp indépendantiste le sait bien lui qui est en campagne préférendaire depuis déjà plusieurs mois. Le mois dernier le ministre Parizeau ne confirmait-il pas que tout ce que fait son gouvernement depuis l'élection est fait en vue de gagner le référendum? Or en fin de semaine le Conseil national du Parti québécois tenait ses assises à Granby pour y déclencher ce qu'un journal a appelé «le compte à rebours vers le référendum», avec l'adoption d'un plan d'action afin d'intensifier sa campagne de sensibilisation et d'information au sujet de la souveraineté-association, grâce à un budget d'un demi-million de dollars dégagé à cette fin. Devant ces militants, le premier ministre Lévesque a insisté avec force sur la nécessité d'être extrêmement prudent, soulignant que c'est durant cette

période de quelques mois que nous saurons si nous gagnerons ou perdrons le référendum.

Ces propos de M. Lévesque, la stratégie préférendaire du gouvernement et du Parti québécois ne démontrent-ils pas que le référendum se gagnera ou se perdra durant la longue période préférendaire et non pas durant la brève campagne officielle du référendum?

Alors à quoi riment, dans le projet de loi 92, ces dispositions tracassières réglementant rigoureusement les libertés d'association et d'expression afin, prétend-on, d'empêcher que l'argent joue injustement en faveur d'une option au détriment de l'autre? A ce compte-là pourquoi ne pas limiter aussi les dépenses durant la période (préférendaire) où les jeux se feront, de la même manière qu'on entend le faire durant celle (la campagne référendaire proprement dite) où les jeux seront déjà faits?

Je sais bien qu'il est impensable, dans une société démocratique, de réglementer de la sorte et pendant longtemps le débat public. Alors une question se pose: à quoi servent les tracasseries du projet de loi 92?

La réponse me paraît claire: embarrasser les groupes fédéralistes opposés à l'option péquiste. Pendant que ceux-ci consacreront beaucoup de temps et d'énergie à tenter de se mettre

d'accord sur une action commune, à déterminer qui dirigera et qui se soumettra, qui répartira l'argent à qui et pour quelles fins, que chaque parti surveillera l'autre afin qu'aucun ne puisse tirer sur l'avenir une traite politique à la faveur de la campagne référendaire, le Parti québécois et le gouvernement Lévesque, qui n'auront pas, eux, ces problèmes d'ajustement et de cohésion, puisqu'ils forment une sorte de corps mystique, oeuvreront pendant ce temps avec efficacité, cohérence et harmonie, portant la bonne parole partout et avec le zèle des missionnaires que leur a demandé d'être le ministre Parizeau l'autre semaine.

C'est ainsi que pendant que les péquistes utiliseront avec bonne conscience les fonds de leur caisse cossue durant cette période préférendaire ou la loi 92 ne s'appliquera pas — ni selon la lettre, ni apparemment selon l'esprit — les groupes fédéralistes, également bien pourvus financièrement, ne pourront participer avec autant d'efficacité à ce débat préférendaire pour les raisons que je viens de donner, mais aussi parce que ces groupes, ne connaissant pas la formulation de la question référendaire, ni le contenu réel du projet de souveraineté-association, ne pourraient mener une campagne préférendaire intelligente, cohérente, cependant que le camp péquiste sera seul à

savoir où il va et à y aller résolument.

Voyez, par exemple, M. Lévesque et ses ministres qui, l'air de rien, lancent ici et là des sondes qui permettent de tâter l'opinion et de tester diverses formules qui aideront à trouver la question ayant le plus de chances de succès. Cette stratégie comporte un grand avantage en ce qu'elle oblige les groupes fédéralistes à réagir, mais de manière inorganisée et impromptue, à brûler d'avance leurs munitions; ainsi, lorsque la question et le contenu de la souveraineté-association seront officiellement rendus publics, les arguments du camp fédéraliste donneront une impression de déjà entendu, de réchauffé et auront perdu une partie de leur efficacité.

Alors que les groupes fédéralistes attendent de connaître la portée exacte de la loi 92 avant de pouvoir vraiment s'organiser, établir ensemble un programme d'action, répartir les tâches et les fonds en tenant compte de toutes les susceptibilités personnelles de groupes et de gens que tout divise hors la question constitutionnelle, le Parti québécois et le gouvernement Lévesque ont déjà pris une avance considérable, eux qui sont à l'oeuvre depuis un an et mettent périodiquement au point leur programme d'action.

On rétorquera que le camp fédéral n'est pas en reste, lui qui a mis sur pied une imposante

machine et libéré beaucoup de millions afin de promouvoir l'unité canadienne et le système fédéral. Mais comme le référendum est une affaire qui concerne au premier chef les Québécois, les interventions télévisées d'Ottawa dans ce débat sont par définition suspectes, même aux yeux des partis fédéralistes du Québec, et sont en conséquence généralement discrètes et de toute façon plus ou moins inefficaces.

C'est donc les partis fédéralistes du Québec qui organiseront et dirigeront l'action du camp fédéraliste, non seulement en vertu des dispositions du projet de loi 92 mais aussi de la sagesse politique. Mais leur action est freinée par les dispositions de cette législation et elle s'en trouvera embarrassée jusqu'à la fin, contrairement au camp indépendantiste dont le seul problème est de répandre et de faire pénétrer son message.

De tout cela on peut conclure que si les péquistes perdent leur référendum, ils auront peu d'excuses à invoquer, si ce n'est l'impopularité de leur projet dans la population. Mais s'ils le gagnent, ils courent le risque que le résultat soit contesté non seulement à l'extérieur du Québec, mais surtout, et c'est le plus grave, par les Québécois du camp opposé qui se plaindront d'avoir été gênés dans leur action, d'avoir été empêchés de mener une campagne efficace par des tracasseries inutiles.

En bref

De belles promesses...

Par la télévision, dimanche soir à 23 h, j'ai écouté Gilles Pelletier et Mia Riddez donner des commentaires de la journée qui a réuni plus de 700 personnes du 3e âge. (200 péquistes avaient été désignés pour endoctriner les gens âgés.) Le premier ministre et d'autres ministres étaient là pour faire miroiter devant les yeux des personnes âgées, dont la plupart sont facilement influençables, des rêves qu'ils ne peuvent réaliser.

Notre Premier ministre est un fin renard. Il veut s'assurer le vote des plus vieux, lors de son référendum. Il leur promet des maisons à prix modique, des pensions alléchantes. Quand je vois tous ces millions qu'on dépense, je me demande qui les donnera au gouvernement. Aux vieux qui ont amassé des biens, qui ont ménagé, qui ont «gratté», trimé 12 heures par jour pour amasser des biens, calculant se

donner du confort sur le déclin de leur vie. Sont-ce les jeunes dont un grand nombre vivent de l'assurance-chômage, du bien-être social, qui paieront pour assurer le bien-être des personnes âgées?... Le père de famille qui doit nourrir et loger 3 ou 5 enfants? Qui paiera toutes les sommes qu'on promet, qu'on dit devoir distribuer aux plus vieux? Qui?

Ne nous laissons pas bernier, chers amis du 3e âge. Le gouvernement ne peut réaliser toutes ses promesses. Il est déjà excessivement endetté. Et surtout, gardez votre pension venant d'Ottawa, en votant NON au référendum. Vous savez qu'Ottawa paie mensuellement un chèque qui vous aide. UN TIEN VAUT MIEUX QUE DEUX TU L'AURAS.

Adrienne FAUCHE
Ville LaSalle

M. Davis et le français

M. William Davis
Premier ministre de l'Ontario
Monsieur,

Je viens vous avouer que vous me décevez profondément par votre refus formel de reconnaître à la minorité francophone ses droits comme la minorité anglophone jouit des siens dans le Québec.

Ce que je trouve étrange dans votre comportement, c'est que vous vous faites le promoteur de l'unité canadienne et que vous témoignez d'un esprit aussi négatif face à la francophonie dans votre province.

Serait-ce une maladie symptomatique des conservateurs puisque M. Clark semble affligé du même mal malgré ses gémissements.

des lors de ses visites dans le Québec.

M. Davis, votre croisade en faveur de l'unité canadienne sonne extrêmement faux. Souvenez-vous que Canadiens anglais et Canadiens français ont besoin d'être unis pour former un Canada uni et, pour cela, les hommes en place, tels que vous, doivent reconnaître les droits des anglophones et des francophones. Autrement, inutile de faire de beaux discours, ça ne rime à rien.

En terminant, je tiens à vous dire que je ne suis ni péquiste ni séparatiste, mais je crois à un Canada uni fondé sur la bonne volonté.

Claude LARIVIERE
St-Hubert, Qué.

Soyons fiers d'abord!

Il reste encore beaucoup de boulot à faire avant que la grande majorité des Québécois crient à haute voix leur fierté d'être Québécois. En conséquence, le rôle primordial du gouvernement Lévesque actuellement se doit justement de faire prendre conscience aux Québécois douteux de leur véritable patrie, de qui ils sont, de quoi ils sont capables et à quoi ils ont droit. Tant et aussi longtemps que le peuple québécois, sa minorité anglaise incluse, ne pourra s'identifier tel qu'il est, il est totalement inutile de précipiter le référendum.

Le gouvernement Lévesque a un rôle que je qualifie d'ingrat et d'humiliant, à savoir celui de vous convaincre d'être un peuple fier de ses origines, de sa langue, de sa culture et de son état.

Je trouve tout à fait ridicule et incohérente l'idée de hâter le référendum, comme le prônent les fédéralistes canadiens et canadiens-français. Comment un peuple peut-il décider logiquement de son autonomie politique quand celui-ci ne peut même pas s'identifier clairement lui-même ni dans le contexte politique actuel provincial, ni dans le contexte politique fédéral? C'est une question de bon sens.

Que le peuple québécois prenne conscience une fois pour toutes de son riche potentiel, qu'il ne se laisse plus intimider et qu'il accorde sa confiance au gouvernement Lévesque dans son cheminement ardu. Que chacun s'assume et s'identifie avec fierté, la tête haute. Qu'il se dise d'abord et avant tout fier d'être Québécois, même indépendamment de

ses opinions ou options politiques. Lorsque ce but aura été atteint, et seulement à ce moment, il n'y aura plus de débats politiques et constitutionnels entre Québec et Ottawa. L'indépendance du Québec sera de beaucoup facilitée et suivra le déroulement logique des événements. Aussi, ne vous surprenez pas si dans quelques années, nos compatriotes canadiens d'aujourd'hui nous démontrent qu'ils sont fiers de nous et, qui sait, peut-être iront-ils jusqu'à nous envier!

Réjean MATTE
Montréal

L'art, cet inconnu

Dans LA PRESSE du samedi 13 mai, Gilles Toupin publiait un article sur les difficultés que rencontrent les musées de Montréal.

Je trouve déplorable le fait que nos Québécois se désintéressent à ce point des oeuvres d'art. Je crois que la publicité est boiteuse à ce sujet. Les journaux ont une section consacrée à l'art, mais peu lisent les journaux et parmi ceux qui les lisent combien s'arrêtent à cette section sauf pour regarder les annonces de cinéma.

Faudrait pour réveiller les gens passer par la télévision, organiser des concours, etc.

On crie partout: «Les gens n'ont pas d'argent.» C'est archifaux. Regardez courir le monde dans les bijouteries pour acheter de l'or, en disant: «C'est un placement d'argent.» On a la preuve que l'argent ne manque pas. Leur placement d'argent serait plus vrai sur une oeuvre d'art que sur un bijou commercial.

La publicité a été tapageuse au sujet de l'or: c'est lorsque les prix ont commencé à monter que les Québécois se sont mis à marcher.

Un gardien gênant

Madame Letocha
Conservateur
Musée d'Art Contemporain
Montréal

Madame,
Dimanche après-midi, le 17 courant, je suis allé avec des amis visiter l'exposition du sculpteur Nolte se tenant à votre musée.

En ce début d'après-midi ensoleillé, nous n'étions qu'un très petit nombre dans les salles. Mes deux amis en étaient à leur première visite au musée et je me suis permis de les guider au meilleur de ma connaissance. Sachant et respectant la règle d'or de ne jamais toucher une oeuvre en exposition, j'ai décrit chaque oeuvre en pointant du doigt, soit pour souligner une courbe, soit pour montrer un élément iconographique. Par mon agissement, j'ai éveillé la curiosité (malsaine) d'un gardien. Celui-ci a continué la visite avec nous, c'est-à-dire en nous épiant, guettant le moindre ges-

te suspect et prêt à intervenir en cas de danger. Son insistance nous a carrément rendus mal à l'aise, ce qui eut comme conséquence d'écourter notre visite et de donner une très mauvaise impression à mes amis.

Je sais que la tâche de conservateur est bien grande et qu'elle comporte beaucoup de travail et de responsabilités, mais je vous conseillerais de choisir les gardiens non pas seulement en fonction de la sécurité (sécurité que l'on pourrait discuter), mais aussi en fonction de la gentillesse et de sources d'information.

L'image d'un musée ne dépend pas seulement de sa collection, mais aussi de l'accueil que l'on réserve aux visiteurs.

Marc TURGEON
étudiant en histoire de l'art
Montréal

P.S.: L'état des rideaux est assez surprenant, vous pourriez demander au ministre de passer une commande à Tricofil...

Mme R. D. HOUDE
Chomedey

«La Palestine ou l'exil chez soi»

Deux sons de cloche

A propos de la série d'articles «La Palestine ou l'exil chez soi» parue dans votre journal, il serait fastidieux de répondre à tous les détails et les subjectivités. Je rappelle pour le lecteur quelques points (volontairement?) omis par votre collaborateur Robert Pouliot.

été boycotté par les pays arabes pour avoir visité Israël. Il est à espérer que les allées et venues de M. Pouliot dans les pays arabes, tel que le démontre son article sur le Koweït, ne sont pas à l'origine de sa subjectivité.

Albert DERHEM
Montréal

1 — La Palestine mandataire comprenait aussi le royaume de Jordanie dont 70% de citoyens sont Palestiniens. Sont-ils eux aussi en exil?

2 — Il est faux de dire que les territoires de Judée et de Samarie constituent le principal enjeu depuis 1967. A preuve, ces territoires furent sous les tutelles égyptienne et jordanienne jusqu'en 1967. Personne ne parlait alors de Palestine. Les Etats limitrophes ont provoqué trois guerres non pas pour libérer qui que ce soit mais parce qu'aucun de ces pays n'a voulu reconnaître un fait fondamental: celui du foyer juif national. Il serait, à ce propos, bien intéressant de comparer la situation des réfugiés avant et après 1967.

3 — Toutes les guerres qu'a connues notre siècle se sont accompagnées de réfugiés. Il en a été de même dans cette région du monde où, il y a trente ans, la guerre s'est soldée par des réfugiés arabes et un nombre similaire de réfugiés juifs des pays arabes.

4 — Voudrait-on ne voir qu'un aspect du problème, à savoir les réfugiés arabes d'Israël au détriment des réfugiés juifs des pays arabes?

5 — Je serais heureux de voir dans votre journal un article sur les Juifs du silence de Syrie et d'Irak. Ils subissent simplement le sort de minorité «tolérée» (le sort que promet la charte de l'OLP ratifiée en mars 1977 n'est guère mieux: exiler tous les Juifs arrivés en Israël avant 1971).

6 — M. Pouliot est l'un des rares journalistes qui n'aura pas

M. Robert Pouliot,
Journaliste,
LA PRESSE.

Monsieur,
Suite à votre série de reportages parus du 20 au 27 mai, intitulés «La Palestine ou l'exil chez soi», permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, vous personnellement, et tous ceux qui ont contribué à lever le voile sur l'une des conditions humaines les plus déplorables qu'ait connues notre siècle: celle du peuple palestinien.

Il est évident que pareils articles, relatant des faits vécus et illustrant avec le plus d'objectivité possible le sort des Palestiniens dans leur pays occupé, ne peuvent qu'inciter le lecteur à constater, du moins en partie, l'ampleur et la complexité des faits suivants:

1 — Le fond réel du problème palestinien et non celui présenté par les média prosionistes de l'Amérique du Nord.

2 — L'impact social, économique et politique de l'irrésistible expansionnisme sioniste.

Par ailleurs, permettez-moi de vous faire remarquer que vos articles débutant le 20 mai viennent justement à temps constituer l'instrument de défense par excellence pour LA PRESSE suite à la lettre du 19 mai de MM. Marcel Chaput et Jean Côté, respectivement directeur général et rédacteur en chef de «Ici Québec».

Aicha BARKATIS
Montréal

Patron travailleur

A plusieurs reprises j'ai lu dans les media d'information le mot «travailleurs» comme si cela incluait seulement ceux qui font partie des syndicats ouvriers. C'est l'impression que j'ai eue encore dernièrement en lisant un éditorial de Vincent Prince.

Permettez-moi de vous rappeler que la Régie des Rentes du Québec administre, entre autres, le régime de rentes du Québec, lequel «a été créé dans le but d'assurer aux travailleurs (patrons et employés) et aux

personnes à leur charge une protection de base contre la perte de revenu résultant de la retraite, du décès ou de l'invalidité» (extrait du rapport annuel 1977).

Je considère donc que je suis un travailleur même si je suis un patron. Je pense que je suis justifié d'être inclus sous ce vocable lorsque je travaille régulièrement de 40 à 50 heures par semaine pour les affaires du Bureau.

Roland R. POULIOT
Vice-président exécutif
Bureau des tarifs du Québec

Relations proprios-locataires

M. François Berger
Journaliste
LA PRESSE
Cher Monsieur,

Nous ne pouvons que saluer avec satisfaction la série d'articles portant sur les relations locataires - locateurs que vous avez signés. Notre association, l'Association des Locataires de Villeray, lutte depuis plus d'un an pour briser l'isolement des locataires et mettre de l'avant le droit au logement.

Vos articles retracent succinctement mais avec justesse les problèmes des locataires: loyers trop chers, peur des représailles, intimidations, mauvais entretien, augmentation constante et abusive... Vous avez de plus eu la sagesse d'appuyer vos dires sur des études scientifiques disponibles à l'INRS, au LARSI ou à la Commission des Loyers du Québec. Il est fort surprenant de voir qu'un journaliste réussisse mieux à comprendre les problèmes des locataires que le ministre Guy Tardif qui se refuse à prendre en considération des études qu'il a lui-même commandées. Pour preuve, le comité de travail sur les relations locataires-locateurs avait retenu 75% des recommandations du Front commun des Associations de Locataires; le ministre Tardif en rédigéant son Livre blanc n'en a retenu que 10%. C'est donc un refus complet du gouvernement de consacrer le droit au logement; l'inflexibilité, la rigidité du ministre Tardif à la

réunion du 29 mai (relatée dans vos articles) est une preuve que ce gouvernement se contentera de demi-mesures et de fausses réformes qui ne font que semer la confusion.

Votre travail mérite d'être souligné en ces temps où sous le couvert de l'information, le gouvernement nous sert de la propagande!

Marc SAVARIA
Secrétaire-trésorier
Association des Locataires
de Villeray

J'écris au sujet des articles parus la semaine du 27 mai au 2 juin, signés par M. François Berger. Tout en supposant que votre journaliste était neutre et honnête vis-à-vis les deux groupes (locataires et propriétaires) et ne cherchait pas seulement le sensationnalisme ou les grosses manchettes, j'aimerais à mon tour commenter ces articles.

Article 1: «Les locataires ont accepté des hausses abusives.» L'auteur n'a pas défini «hausses abusives». J'ai pu comprendre que des hausses variant de 13 ou plus pour cent sont «abusives», mais permettez-moi, Monsieur, de vous dire que vos statistiques sont basées uniquement sur la hausse d'une seule année: un locataire qui a subi une augmentation de 14 pour cent, mais qui n'en avait pas subi l'année précédente, n'a donc été augmenté de moins de 7 pour cent... Quant à la peur de représailles

et de harcèlement de la part des propriétaires», cela reste à prouver.

Article 2: «Plus le proprio est gros, dites-vous, plus c'est cher.» C'est un peu normal puisque le coût de la construction est de plus en plus cher, donc seuls les gros proprios, aujourd'hui, sont en mesure de construire. Par ailleurs, plus on fait de lois restrictives, plus les petits propriétaires se découragent. Toujours dans l'article 2, vous écrivez: «M. Berger souligne que près de 200,000 logements à Montréal appartiennent à seulement 650 propriétaires.» Dans l'hypothèse que ces chiffres soient exacts, donc selon ces statistiques, il y aurait en moyenne 307 logements (locataires) pour un propriétaire. Or, il arrive souvent que ces propriétaires soient des compagnies. Qui sait, l'une d'elles a peut-être 307 actionnaires... Donc une équation donnerait un logement pour un propriétaire. Et que diriez-vous de la Centrale d'hypothèques et de logement comme propriétaire?...

Article 3: «Il faut, dites-vous, payer plus cher pour un moins bon entretien.» Je laisserai les locataires en juger, puisqu'ils ont toujours le choix d'aller vers les logements les mieux entretenus et moins chers!

Article 4: «Le contrôle des loyers, écrivez-vous encore, permet aux propriétaires d'empocher des profits très confortables (entre 8 et 9 p.100).» Lorsque nous savons que l'immense

majorité des propriétaires sont obligés d'emprunter des banques et des caisses pour construire et que les taux d'intérêt sont d'environ 10%, à part la hausse des taxes, des coûts de l'entretien et le reste, il me semble que le mot «empocher» n'est pas tellement bien placé ni convaincant dans ce contexte.

Claude AVAKIAN
Granby

Vous avez peut-être mal lu, Monsieur: les profits empochés par les propriétaires se situent entre 15 et 16 pour cent, en moyenne. Quant aux représailles et au harcèlement, ils sont prouvés.

François Berger

N.D.L.R. LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulées son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: «Lettres des Lecteurs», Service de l'édition, LA PRESSE C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Québec.

25% de rabais SPÉCIAL POUR 7 JOURS

PORTES et Fenêtres coulissantes

EN ALUMINIUM «MORRIS»
EXTERIEURES ET INTERIEURES AVEC UNE MOUSTIQUE

- Remplacez vos vieilles fenêtres de bois et cadre de bois et revalorisez votre maison.
- Facilement démontables de l'intérieur pour procéder à leur nettoyage facile.
- Faites sur mesures
- Installées par des experts.
- Portes et fenêtres d'extérieur, modèles guillotine aussi disponibles.

Changez cela: 

pour ceci: 

GARANTIE MORRIS
DEPUIS PLUS DE 53 ANS
... 5 ans contre matériel défectueux

TERMES FACILES
Démonstrations et estimations gratuites en tout temps
9170 boul. Saint-Laurent
3 rues au nord de Metropolitain

Choix de couleurs fini email cuit

TÉLÉPHONE 382-6811
après 19 h 00 et jours de fête 737-1960

Succursale de Québec
263, rue Saint-Paul
Tel. 692-2127

W[®] MORRIS & FILS LTÉE
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES

Taxe de vente

Le plan Chrétien franchit une première étape

OTTAWA (PC) — Le comité plénier de la Chambre des Communes a adopté hier l'article le plus controversé du projet de loi C-56, soit celui qui prévoit que les Québécois recevront un chèque de \$85 cette année à titre de compensation pour la réduction de la taxe de vente.

Ce projet de loi a donc franchi une étape fort importante lorsque les députés présents en Chambre ont voté à 66 contre 30, c'est-à-dire les libéraux contre l'opposition, en faveur du mode de remboursement défini par le ministre fédéral des Finances, M. Jean Chrétien.

Le bill n'a pas encore pris force de loi puisqu'il doit maintenant être ramené aux Communes pour être adopté en troisième lecture, ce qui

devrait être fait au cours des prochains jours.

Signalons que le gouvernement a imposé une motion de clôture sur le projet de loi C-56 et que les discussions en comité plénier devaient prendre fin hier soir.

Amendement rejeté

Le président du comité plénier de la Chambre, M. Denis Ethier, a rejeté par ailleurs un amendement proposé par les conservateurs qui voulaient modifier la clause 30.

Le parti conservateur souhaitait que le chèque de \$85 soit appliqué à l'année d'imposition 1978 plutôt qu'à 1977. Il proposait également que les citoyens de l'Alberta reçoivent un chèque de \$100 parce qu'il n'existe pas de taxe de vente dans cette province.

Hull aura son aéroport

HULL (PC) — Le gouvernement du Québec a décidé de donner suite au projet de construction d'un aéroport avec piste de 6,000 pieds à Hull, au nord d'Ottawa.

La nouvelle a été annoncée hier à Hull par le député du comté, Mme Jocelyne Ouellette, également ministre des Travaux publics. Mme Ouellette était accompagnée du député de Papineau, M. Jean Alfred.

Le coût de l'aéroport, soit \$3,900,000, sera assumé à même les

subventions gouvernementales à la Société de l'aménagement de l'Outaouais.

Mme Ouellette s'est réjouie de la construction, estimant que l'Outaouais était mal relié au reste du Québec par Air Canada, une société fédérale dont les avions atterrissent à Ottawa.

Le nouvel aéroport sera relié au centre-ville de Hull par l'autoroute 50 et le service aérien assurera deux vols quotidiens avec le reste du Québec sur les ailes de Québécoir.



Canada

teléphoto PC

Au cours d'une conférence de presse, hier, à Ottawa, les maires Gilles Rocheleau, de Hull, à gauche, et Lorry Greenberg, d'Ottawa, ont annoncé conjointement leur projet de célébration commune de la «Semaine du Canada».

**Le premier juillet
Le Canada fêtera grâce à Lévesque
— le maire d'Ottawa**

OTTAWA (PC) — Selon le maire d'Ottawa, M. Lorry Greenberg, si le gouvernement fédéral a décidé d'intervenir dans les célébrations des fêtes de la Confédération, c'est en raison de l'accession au pouvoir du Parti québécois.

«Nous devons donc remercier le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, pour avoir permis que le Canada fête son anniversaire», a dit M. Greenberg, au cours d'une conférence de presse convoquée pour donner les détails des célébrations de la Semaine du Canada dans la région de la capitale canadienne. En 1976, le gouvernement avait réduit au minimum sa contribu-

tion aux festivités du 1er juillet pour cause de modération; le 15 novembre 1976, le Parti québécois remportait les élections au Québec, provoquant un débat à propos de l'avenir constitutionnel du pays.

En 1977, le gouvernement fédéral a engagé plus de \$3.5 millions dans le programme des fêtes de la Confédération, et consacra \$1.5 millions cette année.

M. Greenberg était accompagné du maire de Hull, M. Gilles Rocheleau, qui a déclaré que cette année Hull allait se joindre à Ottawa pour les célébrations du 1er juillet. «Nous entendons participer parce que nous aussi sommes Canadiens», a-t-il dit.

VENTE DE JUILLET

DES AUJOURD'HUI!

Articles dernière mode et rabais fantastiques! Profitez de cette grande liquidation semi-annuelle Tip Top. Venez vite, car vous bénéficierez ainsi du meilleur choix possible.

ECONOMISEZ AU MOINS \$40

COMPLETS Sélection spéciale de complets 2 et 3 pièces. Styles mode variés. Tissus légers et d'épaisseur moyenne. Confectionnés dans nos propres ateliers. Rabais exceptionnels.

\$109⁹⁹

ECONOMISEZ JUSQU'À \$40

VESTONS SPORT Haute qualité et confection très soignée. Tons unis et motifs fantaisie attrayants. Coloris mode de l'été. Rabais fantastiques.

\$49⁹⁹

ECONOMISEZ JUSQU'À 30% \$15⁹⁹

PANTALONS Élégants, confortables et de confection soignée. Choisissez parmi une importante sélection de pantalons habillés dernière mode. Tous offerts à des prix exceptionnellement bas!

ECONOMISEZ JUSQU'À 25% \$7⁹⁹

CHEMISES HABILÉES À MANCHES COURTES Haute qualité et entretien facile. Chemises à manches courtes très élégantes et bien pratiques en été. Prix irrésistibles

COÛTAIENT JUSQU'À \$11.00

JUSQU'À 1/3 DE RABAIS \$9⁹⁹

CHEMISES SPORT À MANCHES LONGUES Chemises sport d'excellente qualité sélectionnées parmi notre collection courante de vêtements sport. Entretien facile. Coloris variés. Achats très avantageux.

REG. JUSQU'À \$15.00

1/3 DE RABAIS \$8⁹⁹

CHEMISES SPORT À MANCHES COURTES Très pratiques et agréables en été. Sélectionnées parmi nos toutes nouvelles chemises sport d'été.

PRIX REGULIER \$14.00



LES RETOUCHES SONT EN SUS SUR TOUS LES VÊTEMENTS RÉDUITS DE 1/3 OU PLUS



- Place Vertu
- Plaza Alexis Nihon
- Centre commercial Laval
- Carrefour Laval

- Plaza Côte-des-Neiges
- Mail Cavendish
- Centre Fairview Pointe-Claire

- Galeries d'Anjou
- Place Versailles
- Dorval Gardens

- Place Longueuil
- Centre Rive Nord Repentigny
- Centre Châteauguay

Nous acceptons les cartes Tip Top, American Express, Master Charge et ChargeX

Référendum

Bertrand envisage une coalition du PQ, du PNP et de l'UN

PARIS (PC) — Le député péquiste de Vanier à l'Assemblée nationale du Québec, M. Jean-François Bertrand, envisage «une coalition» de son parti avec l'Union nationale et le Parti national populaire pour la tenue du référendum sur l'avenir de la province au sein du Canada.

C'est ce qu'il a déclaré au cours d'un entretien avec la Presse Cana-

dienne lundi, à l'issue d'une visite de cinq parlementaires québécois invités en France sur l'initiative d'un groupe d'amitié France-Québec et dans le but de jumeler des circonscriptions électorales.

L'adjoint parlementaire du ministre des Travaux publics a souligné que le projet soumis aux Québécois devrait «permettre la plus large

coalition entre ces partis politiques dans la recherche de l'intérêt fondamental des Québécois».

«Ce devra être un projet de patrie et non celui d'un parti politique», bien que ce soit ce parti qui va mener la bataille sur le terrain, a souligné M. Bertrand.

Des points d'entente
M. Bertrand a ajouté

que depuis un an et demi, et à plusieurs occasions lorsqu'il s'agissait du nationalisme québécois, le gouvernement avait retrouvé sur des points essentiels l'appui des députés de l'Union nationale et éga-

lement du PNP de Fabien Roy.

Pour démontrer le bien-fondé de cette possibilité de coalition entre le PQ, l'UN et le PNP, le député de Vanier a énuméré une série de circonstances où le PQ

avait bénéficié de l'appui de ces deux autres formations politiques: les communications, l'immigration, la taxe de vente, le droit à l'autodétermination des Québécois, l'adoption en deuxième lecture du

projet de loi sur les consultations populaires, etc.

M. Bertrand a aussi mentionné que la riposte du chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, aux propositions constitutionnelles du premier

ministre fédéral, M. Pierre Elliott Trudeau, était dans la même ligne de pensée du Parti québécois et qu'elle allait même plus loin à certains égards que les propos du premier ministre René Lévesque.

CLIMATISEURS de Marques connues
COUTENT MOINS CHER CHEZ PASCAL

PASCAL FABRICATION DE GRANDE RENOMMÉE
EMERSON — ADMIRAL
GENERAL ELECTRIC

NOTRE VENDEUR SE FERA UN PLAISIR DE VOUS CONSEILLER DANS LE CHOIX DE L'APPAREIL QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX.



FACILE À INSTALLER
SE BRANCHE À TOUTE PRISE DOMESTIQUE ADEQUATE

Grand choix de 6,000 à 14,000 B.T.U. aux bas prix Pascal

ENTREPOS - SALLE DE MONTE **PASCAL MEUBLES**

Une première pour LLOYD'S

STUDIO D'ENREGISTREMENT STÉRÉOPHONIQUE À 4 MODES

\$299⁹⁹ ou moins.

1. Enregistrez vos disques ou vos bandes 8 pistes directement sur cassettes.
2. Enregistrez du récepteur radio directement sur cassette.
3. Faites jouer des disques, des cassettes ou des cartouches 8 pistes.
4. Écoutez le récepteur radio AM/FM/FM-stéréo.



Avec deux microphones et couvercle pour changeur.

Système de récupération des basses fréquences, avec grille ajourée.

1 haut-parleur de 6" dans chaque enceinte. Dimensions 17 1/2" x 11 1/4" x 6".

Changeur BSR Deluxe avec aiguille en diamant et levier de repérage.

Modèle R B585/WP 026

Interrupteur du circuit FM-stéréo automatique, en position pour les transmissions stéréophoniques, hors position pour un signal stéréo faible ou mono.

Aiguille éclairée et indicateur pour poste de stéréo.

Contrôles rotatifs de volume, d'équilibre, des graves, des aigus, de syntonisation et de fonction.

Vu-mètre de syntonisation AM/FM.

Indicateurs d'enregistrement et de programme 8 pistes.

Compteur numérique, espace de rangement pour cassettes.

Enregistre sur cassettes directement du lecteur 8 pistes, du récepteur ou du changeur.

Boutons pressoirs pour l'enregistrement, la marche arrière, le bobinage avant rapide, la reproduction, l'arrêt/éjection, la pause et le choix de programme 8 pistes.

LLOYD'S


Plus pour votre argent.
Chez les détaillants suivants.

Support assorti avec roulettes (facultatif)
\$399⁹⁹ ou moins.
Modèle YR 7230

Les disques et cassettes de l'illustration ne sont pas inclus.

Pourquoi pensez-vous D'ABORD à la publicité par les PETITES ANNONCES?... c'est pour...

LES RESULTATS...



38% des appareils ménagers sont achetés par des personnes qui ont D'ABORD consulté les petites annonces... Comment pourriez-vous négliger de tenir compte de 38% de vos clients en puissance? Dès aujourd'hui, faites publier une petite annonce!

285-7111

la presse

- | | | | | |
|--|---|---|--|--|
| <p>OUEST</p> <p>Simpson's
977 Ste-Catherine ouest
Montréal, P.Q.</p> <p>PASCAL
Centre Commercial Dorval
950 Herron
Dorval, P.Q.
Centre Commercial
Normandie
2670 de Salaberry
Montréal, P.Q.
Centre Fairview
6728 Route Transcanadienne
Pointe-Claire, P.Q.</p> <p>Cameo Imports
3556 St-Laurent
Montréal, P.Q.</p> <p>Domon Ltée (Prestige)
515, 19e Avenue
Lachine, P.Q.</p> <p>Eric T.V.
5017 avenue du Parc
Montréal, P.Q.</p> <p>Barna Ltée
3864 St-Laurent
Montréal, P.Q.</p> <p>Brosseau Fairview
Centre Fairview
Pointe-Claire, P.Q.</p> <p>Montréal Stéréo
4327 Wellington
Verdun, P.Q.
2125 boul. Laurentien
St-Laurent, P.Q.
900 Grignon
St-Jérôme, P.Q.</p> | <p>Radio Plaza
634 Jean-Talon ouest
Montréal, P.Q.</p> <p>Charlebois T.V.
101, 6e Avenue
Lachine, P.Q.</p> <p>Méto Camera
Centre Dorval Gardens
Dorval, P.Q.</p> <p>J. E. Audet
3619 Notre-Dame ouest
Montréal, P.Q.
1481 Mont-Royal est
Montréal, P.Q.</p> <p>Payette Radio
730 St-Jacques
Montréal, P.Q.</p> <p>Canarco Reg'd
534 St-Roch
Montréal, P.Q.</p> <p>Alwins
1926 Ste-Catherine ouest
Montréal, P.Q.</p> <p>Centre Musical
6125 Monk
Ville-Emard, P.Q.</p> <p>Radio Guy
2315 Guy
Montréal, P.Q.</p> <p>Mosel Sales
5623 Ferrier
Montréal, P.Q.</p> <p>Kolosos TV
5549 av. Monkland
Montréal, P.Q.</p> <p>Wiseman TV
8062 rue Wiseman
Montréal, P.Q.</p> | <p>J. E. Audet Inc.
6920 rue St-Hubert
Montréal, P.Q.</p> <p>Beaupré TV
1990 est, rue Masson
Montréal, P.Q.</p> <p>Concordia Melody
9012 boul. St-Michel
Ville St-Michel, P.Q.</p> <p>Co-Op Des Consommateurs de Montréal
3600 est, boul. St-Joseph
Montréal, P.Q.</p> <p>Ameublement VIMS
4702 Wellington
Verdun, P.Q.</p> <p>Quincaillerie Dixie Ltée
75, 45e Avenue
Lachine, P.Q.</p> <p>EST</p> <p>Simpson's
7895 Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou, P.Q.</p> <p>Pascal
Centre Boulevard
4250 Jean-Talon E
Montréal, P.Q.</p> <p>Place Versailles
7505 Sherbrooke E
Montréal, P.Q.</p> <p>Foisy & Frères
8670 De Gros Bois
Montréal, P.Q.</p> <p>City Discount
2807 Masson
Montréal, P.Q.</p> | <p>Mobilier Masson
3033 Masson
Montréal, P.Q.</p> <p>Hervé Ouellette
2475 Leclaire
Montréal, P.Q.
3475 Ontario E
Montréal, P.Q.</p> <p>J. H. Lessard
2651 Masson
Montréal, P.Q.</p> <p>Cadeaux Carsley's
19 Ste-Catherine E
Montréal, P.Q.</p> <p>Prestige
Centre d' "Economie
du Nord"
1448 Fleury
Montréal, P.Q.</p> <p>Zeller's
Dans tous les
magasins participants</p> <p>BANLIEUE</p> <p>Simpson's
Centre Fairview
6790 Transcanadienne
Pointe-Claire, P.Q.
Carrefour Laval
3045 Carrefour Laval
Laval, P.Q.</p> <p>Pascal
473 Taschereau
Greenfield Park, P.Q.
Le Carrefour Laval
3053 boul. Le Carrefour
Laval, P.Q.</p> | <p>LaSalle Stores
'Dépt du disque'
450 rue St-Jean
Longueuil, P.Q.</p> <p>Disque Audio B.C.
2107 La Pierre
LaSalle, P.Q.</p> <p>D.C. T.V.
271 St-Jacques
Ville St-Pierre, P.Q.</p> <p>Alpa Stéréo & T.V.
7250 boul. Taschereau
Brossard, P.Q.</p> <p>Ecto Electronique
463 Taschereau
Brossard, P.Q.</p> <p>R.S. Electronique
1000 Ste-Foy
Longueuil, P.Q.</p> <p>Colonial Electronique
162 Labelle
St-Jérôme, P.Q.
4554, boul. Royal
Trois-Rivières, P.Q.</p> <p>Zeller's
Dans tous les magasins
participants.</p> <p>Gérard Lalime Ltée
345 St-Louis
St-Hyacinthe, P.Q.</p> <p>EXTERIEUR</p> <p>Marchand & Frères
209 Victoria
Valleyfield, P.Q.</p> <p>ZELLER'S
Dans tous les
magasins participants</p> |
|--|---|---|--|--|

Au cours du week-end, la Chambre de commerce de Montréal a tenu son congrès à Mont-Tremblant sur le thème «L'Etat, limites et directions». Des communications techniques ont été faites sur ce thème par plusieurs conférenciers. Nous publions aujourd'hui des extraits de deux de ces communications: celles de MM. Yves Guérard, actuaire, et Claude Forget, député et ancien ministre des Affaires sociales.

Pour un contrôle plus démocratique des décisions du secteur public

par Claude FORGET,
député de Saint-Laurent

Je suis convaincu que les manifestations d'inefficacité du secteur public sont attribuables à la présence simultanée de deux conditions: d'une part, il y a nos institutions politiques elles-mêmes et dans le sens le plus large de cette expression, c'est-à-dire, non seulement le parlement et le gouvernement mais aussi les partis politiques et surtout l'administration publique. On ne pourra améliorer le fonctionnement du secteur public sans remettre en cause certaines règles auxquelles obéissent nos institutions politiques. D'autre part, il y a la taille énorme du secteur public lui-même. En effet, nos institutions politiques seraient tout à fait adéquates pour assurer l'efficacité d'un secteur public minuscule; elles furent d'ailleurs conçues à une époque où tel était le cas. Aujourd'hui, la taille géante du secteur public a fait apparaître dans les institutions politiques des goulots d'étranglement qui se trouvent directement à l'origine des lenteurs, de la rigidité et du caractère quasi mécanique du fonctionnement et du développement du secteur public.

Comme il ne semble guère réaliste d'envisager une diminution très importante du secteur public, il faut accepter de réévaluer nos institutions politiques. Certains penseront que des réformes profondes de nos institutions politiques sont tout aussi improbables que ne peut l'être une diminution du secteur public. Evidemment, si tout changement nous est interdit, il est inutile de parler sauf pour prêcher la résignation.

Quant à moi, si je ne croyais pas que des modifications à nos institutions politiques sont possibles, je me demanderais s'il demeurerait une raison quelconque pour demeurer dans la vie politique, car il me semble que nos institutions et nos moeurs politiques démontrent de plus en plus clairement leur incapacité à trancher les véritables problèmes de notre époque.

Quelles sont donc ces aspects de nos institutions et de nos moeurs politiques qui doivent être réévalués?

Il existe au départ un comportement basé sur une hypothèse fautive voulant que l'Etat dispose d'une capacité illimitée de solutionner tous les problèmes. Cette prétendue capacité illimitée est contredite dans les faits non seulement sur le plan financier mais encore sur le plan, pour ainsi dire, «intellectuel» ou décisionnel. Cette deuxième limitation a d'ailleurs des conséquences plus sérieuses que la première. En effet, l'arithmétique budgétaire ramène très vite à la réalité ceux qui ont pu temporairement se faire des illusions sur l'existence de ressources financières inépuisables dans les coffres de l'Etat.

Je n'ai pas l'intention de faire ici un procès d'intention contre les fonctionnaires. Mais justement, il n'est pas nécessaire de croire en l'ineptie de l'administration publique pour démontrer l'existence d'une limite très réelle en la capacité de l'Etat de solutionner, dans la perspective qui lui est propre, les problèmes d'un secteur public hypertrophié.

Le gouvernement n'est pas la fonction publique et il ne peut lui déléguer les fonctions qui sont essentiellement les fonctions de gouvernement. L'établissement de priorités, la définition d'objectifs, l'évaluation des activités gouvernementales non pas selon des critères comptables ou administratifs mais en regard des exigences du peuple: ces décisions peuvent être documentées par l'administration publique mais elles ne peuvent ni ne doivent être prises par elle. C'est au gouvernement dans ce qu'il a de plus concret, c'est-à-dire, à la douzaine de personnes au plus qui constituent le noyau fonctionnel d'un conseil des ministres qu'elles doivent appartenir.

Il n'est pas intéressant de discuter, si dans un sens subjectif quelconque, une décision prise ainsi par le gouvernement et donc à caractère «politique» sera meilleure ou pire qu'une déci-

sion prise par des administrateurs. Ce qui importe de souligner c'est que l'opportunité plus ou moins grande que des décisions soient effectivement du ressort du gouvernement plutôt que de l'administration publique détermine deux choses très importantes:

— premièrement, la raison d'être du secteur public réside précisément dans l'existence d'un processus de décision politique. C'est-à-dire d'un processus de décision où les questions sont envisagées sous l'angle le plus large possible de manière à tenir compte de facteurs qui par définition échappent aux décisions de type privé ou de type administratif: effets sur la distribution des revenus, effets externes, valeurs sociales, exigences particulières à certains groupes, incidence sur la sécurité nationale ou l'intégrité du territoire, etc...

— deuxièmement, la nécessité d'exercer un contrôle démocratique sur les décisions politiques circonscrit très étroitement le nombre de ques-

tions distinctes qui peuvent être ainsi tranchées. Même si la douzaine de personnes qui constituent le gouvernement n'ont pas une aptitude sans borne à trancher les questions qui leur sont soumises, cette aptitude est malgré tout encore plus grande que ne l'est la capacité de nos institutions parlementaires à assurer que le pouvoir gouvernemental s'exerce de façon responsable c'est-à-dire au vu et au su du peuple.

Pour résumer ce qui précède, disons ceci. Le secteur public peut être efficace — et même plus efficace que le secteur privé — dans le sens très fondamental où il permet des décisions qui reflètent un plus grand nombre de facteurs pertinents (par exemple l'impact de telle décision sur la sécurité nationale ou la distribution des revenus). De telles décisions sont par nature de caractère politique. Précisément à cause du grand nombre de facteurs en cause, de telles décisions politiques doivent être soumises à un contrôle démocratique rigoureux. Un tel contrôle

suppose nécessairement que l'opinion publique puisse en saisir la portée et qu'elle puisse s'y intéresser. Enfin seule un nombre très limité de décisions politiques peuvent, dans une période de temps donnée, se mériter l'attention du public.

Il découle donc de ce syllogisme que l'Etat peut être efficace à condition que les institutions politiques soient ainsi aménagées de telle sorte que toutes les décisions vraiment significatives soient prises par les instances politiques et que ces décisions soient en nombre limité afin d'éviter un engorgement des mécanismes de contrôles parlementaires et démocratiques. Dans ce sens, il ne serait presque pas caricatural d'affirmer que pour gouverner bien, il faut gouverner peu!

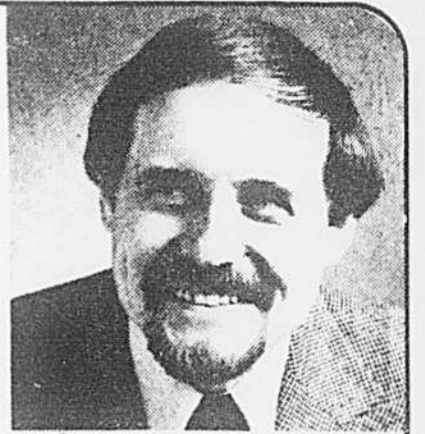
Quelques réformes

Il serait très long d'expliquer en détail les modifications qu'il serait nécessaire d'apporter à nos institutions et à nos moeurs politiques pour satisfaire aux implications pratiques de ce que je viens de dire quant aux principes d'un Etat efficace. Je ne peux ici qu'esquisser sommairement les principales implications.

1. Le gouvernement, qu'il s'agisse de celui d'Ottawa ou de celui de Québec, doit se départir de la prétention d'omnipotence. Une prise de conscience des limites très étroites au pouvoir effectivement de gouverner démocratiquement suppose par exemple de mettre fin à la fiction selon laquelle la réglementation constitue un acte de gouvernement alors qu'en réalité il s'agit le plus souvent d'un geste de l'administration publique.

2. Une démocratie active et vigoureuse sur la scène municipale est une nécessité de premier plan. Il sera plus facile au gouvernement de restreindre son rôle s'il existe une alternative valable au plan local pour assumer la responsabilité de services directs aux citoyens.

3. La structure gouvernementale doit être fondamentalement révisée de façon à établir une



M. Claude Forget

nette distinction entre le gouvernement et l'administration publique.

4. Un conseil des ministres plus compact, comportant un moins grand nombre de ministres et abolissant la distinction infructueuse entre super-ministres et ministres gestionnaires constituerait un meilleur forum de coordination et de décision.

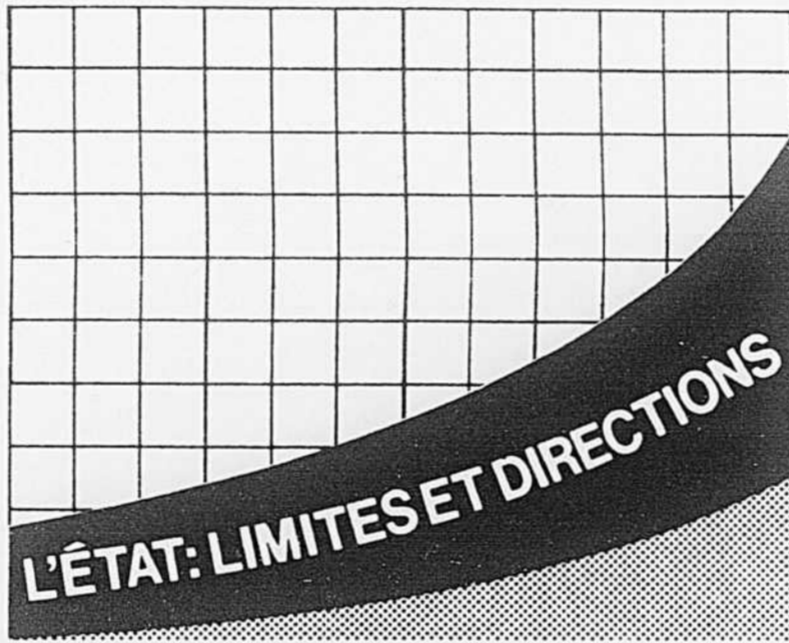
5. Une distinction nette établie entre le gouvernement et l'administration publique permettrait au Parlement de jouer un nouveau rôle de contrôle de l'administration publique. Ce rôle est à l'heure actuelle complètement ignoré car en vertu de la fiction selon laquelle l'administration publique est un prolongement et un instrument docile du gouvernement, ce dernier qui, par sa majorité parlementaire, domine le Parlement, ne montre aucune disposition à se censurer lui-même en permettant au Parlement de censurer l'administration publique. Il n'est pas du tout nécessaire de modifier la constitution et d'adopter un régime présidentiel pour en venir là. Les règles suivantes suffiraient à permettre un contrôle véritable et direct du Parlement sur l'administration publique:

a) Un effort pour préciser dans les lois constitutives des organismes publics qui succéderaient aux ministères actuels, les objectifs économiques, sociaux et financiers que chacun doit poursuivre.

b) Une règle exigeant que toute directive du gouvernement à l'administration publique soit publique; règle qui d'ailleurs s'insère peu à peu dans nos lois depuis que je l'ai inscrite pour la première fois dans la loi de la Régie de l'assurance-maladie par un amendement de 1974.

c) Un contrôle par le Parlement de la nomination des cadres des administrations publiques selon une méthode inspirée du pouvoir «to advise and consent» du Sénat américain.

d) Des dispositions relatives aux procédures et aux ressources d'appoint permettant au Parlement d'exercer un contrôle sérieux et documenté sur l'administration publique.



Le thème du 28e congrès annuel de la Chambre de commerce du district de Montréal.

Des contraintes budgétaires rigides pour le secteur public

par Yves GUÉRARD,
président général du congrès

Il y a une quinzaine d'années, les trois paliers de l'Etat dépendaient moins du tiers des revenus que créait l'économie canadienne, contre environ 42 p.c. aujourd'hui. Ce dernier chiffre ne tient pas compte de l'invasion du secteur privé par l'Etat. En 1973, le fédéral possédait 32 entreprises d'affaires et les provinces, 82. Depuis, il faut ajouter des avionneries, compagnies pétrolières, manufactures diverses. Tout ensemble, cela dépasse probablement les 50 p.c. L'énormité de l'appareil étatique est devenue une évidence.

Au Québec en particulier, on trouve le contribuable le plus taxé au pays. Le gouvernement en est conscient, comme en témoignent les textes du Discours sur le budget 1977-1978 du gouvernement du Québec, et dont la Chambre avait d'ailleurs fait état lors de son dernier congrès.

En chiffres absolus, les contribuables québécois paient \$1 milliard de plus que les Ontariens, un écart fiscal considérable, dont les conséquences peuvent être fâcheuses.

Le poids de l'Etat serait sérieusement sous-estimé si l'on n'ajoutait pas à ces chiffres le poids de la réglementation.

Pour les grandes entreprises, ce sont des employés qualifiés qu'il faut soustraire aux ressources productives pour remplir des formules, étudier la réglementation et ses modifications incessantes ou trouver les moyens de

donner suite aux exigences gouvernementales. Pour les PME, et elles sont particulièrement nombreuses au Québec, c'est un prélevement substantiel sur le temps limité que les quelques dirigeants de l'entreprise peuvent consacrer à sa gestion et à son développement.

Une étude récente, réalisée aux Etats-Unis par monsieur Robert Defina de Washington University, estime ce coût à 3,6M du PNB. Divers facteurs peuvent rendre ce pourcentage plus ou moins élevé au Québec, mais il constitue sans doute une bonne mesure de l'ordre de grandeur de l'addition qu'il faut effectuer à l'estimation faite ci-dessus de la part du PNB dont l'Etat commande l'utilisation.

Conséquences du poids de l'Etat

Qu'on le mesure d'une façon ou d'une autre, le poids relatif de l'Etat dans notre société représente une allocation et une utilisation d'une part correspondante de nos ressources à des fins et selon des modalités particulières. Vu le niveau constaté, nous ne saurions rester indifférent vis-à-vis l'efficacité avec laquelle ces ressources sont utilisées et le mieux-être qui en résulte.

Si nous devons souffrir d'un double handicap (c'est-à-dire l'allocation d'un plus fort contingent de ressources à un secteur moins productif et la diversion d'une part de ces ressources au bénéfice de corps privilégiés), l'Etat devient un frein au pro-

grès en réduisant notre position concurrentielle sur les marchés extérieurs en raison des charges sociales plus lourdes qu'il faut porter.

L'appréciation de la perte ne peut s'effectuer uniquement en termes quantitatifs et le chiffre du PNB ne capture pas tous les éléments qui contribuent au niveau réel de vie, car le mieux-être dépend également de la qualité de la vie. L'on ne peut assumer que tous les biens et services produits par le secteur privé contribuent réellement à hausser le niveau de vie bien que les contraintes de la rentabilité orientent fortement la production vers des biens et services ultimement demandés par les consommateurs.

Les initiatives de l'Etat peuvent être bénéfiques, constituer un stimulant pour certains secteurs et déplacer des ressources en fonction d'une stratégie de développement et d'objectifs qui auront d'autant plus de chance d'être bénéfiques à la collectivité que sa définition aura fait appel à une plus large consultation. Le gonflement démesuré de l'Etat devient toutefois un obstacle à la poursuite efficace d'une telle stratégie ou de tels objectifs.

Une vieille sagesse enseignait un moyen d'assurer le partage équitable d'un gâteau entre deux personnes: le faire trancher par l'une et faire choisir l'autre. La séparation des pouvoirs n'est plus respectée lorsque l'Etat est amené à être à la fois juge et partie; les conflits d'intérêts

sont latents lorsque les fournisseurs de certains services plaident pour que l'Etat augmente la quantité et la qualité — lire le coût — de ces services. Ce n'est plus un processus démocratique de gouvernement, c'est un retour au corporatisme.

Si l'on s'entend pour condamner les cartels et les monopoles de dimensions plus restreintes, il faut aussi s'inquiéter du caractère monopolistique de bien des activités de l'Etat. Il faut donc réagir contre les monopoles inutiles que l'on retrouve dans le secteur public. Dans le secteur privé, la notion impérative de profit entraîne la motivation et impose la rentabilité au bénéfice de la collectivité; l'équivalent demeure à trouver dans le secteur public. Le concept d'entreprise témoin ne pourrait-il pas jouer dans les deux sens?

L'hypertrophie de l'Etat facilite le biaisage de la structure de prix en diminuant les critères et les bases de comparaison qu'il est possible de trouver dans un secteur privé plus réduit; elle réduit également la compétition pour les cadres et employés du secteur public, élimine les comparaisons possibles de productivité et, à la limite, rend impossible la détection des erreurs de gestion.

Les causes

L'examen des principales causes de la situation actuelle peut nous éclairer sur les correctifs à proposer. Ces causes sont nombreuses et variées mais elles s'enchaînent et plusieurs tiennent aux différences entre les

secteurs public et privé. Par exemple, l'absence de contraintes budgétaires rigides explique bien des gonflements exagérés dans le secteur public: on additionne les demandes au lieu de répartir les ressources disponibles et on pige dans les poches des contribuables pour combler la différence.

On peut diviser en deux les causes qui facilitent l'accroissement phénoménal des dépenses gouvernementales: facteurs économiques et facteurs sociaux. Dans la première catégorie, on distingue deux éléments: a) la croissance réelle (due au couple industrialisation-urbanisation) et inflationniste des revenus augmente les sommes à la disposition de l'Etat; b) les tables d'impôt progressives (ou la non-indexation) procurent aux gouvernements, de façon discrète, une part croissante du PNB.

Ces deux éléments se conjugent: plus les revenus réels ou inflationnistes augmentent, plus il y a de contribuables dans les fourchettes supérieures de taxation, où les gouvernements prélèvent une part plus grande des revenus. Résultat: en 1950, l'impôt sur le revenu des particuliers procurait à l'Etat 6,4% de ses revenus, mais lui en donnait 18,9% en 1974.

Parmi les facteurs sociaux, on distingue également deux éléments importants: a) l'urbanisation, à la fois cause et conséquence des bonds industriels, augmente les revenus et le niveau de vie, ainsi que la demande de services communs; b) l'é-



M. Yves Guérard

volution des mentalités entraîne de nouvelles exigences.

D'autres facteurs ont une influence plus difficile à évaluer: **Les situations de crise:** guerre, récession, inflation, chômage. Elles augmentent l'interventionnisme et donc la part du PNB accaparée par l'Etat. Passé la crise, l'Etat revient rarement en arrière, jamais complètement.

Politique et bureaucratie: dans le secteur privé, la main-d'oeuvre peut et doit diminuer dans certains cas; jamais dans le secteur public, où la sécurité d'emploi compte plus que le salaire.

Système politique: les deux ordres de gouvernement sont en compétition quant aux programmes et aux services, et le contribuable paie pour deux administrations.

Notion de productivité: elle est différente, sinon inexistante dans le secteur public où on multiplie à l'infini les services, sans songer à rendre plus efficaces ceux qui sont déjà offerts.

Dans le cadre bureaucratique, la gestion est à base de normes et de contrôles plutôt qu'orientée vers la production et l'efficacité. On ne parle pas de productivité et de rentabilité, mais d'action et de retombées. C'est le simple fait de faire quelque chose qui importe: on récompense l'activité en soi. La justification est plus morale qu'économique chez les fonctionnaires ou assimilés.

Les maires de la banlieue ne veulent pas d'un COTREM de technocrates

Les maires de la banlieue montrealaise se sont vivement indignés hier de la décision de Québec de réactiver le COTREM, le Comité de transport de la région de Montréal, en négligeant d'y faire participer les membres élus des administrations municipales concernées.

Le président de la Conférence des maires de la banlieue, le maire Jean Corbeil, de Ville d'Anjou, a dénoncé comme irréaliste et antidémocratique la position énoncée la semaine dernière par le ministre des Transports, M. Lucien Lessard. Selon lui, le nouveau COTREM serait uniquement formé de hauts fonctionnaires des trois commissions de transports de la région, celle de la CUM, de Laval et de la Rive sud, alors que son président et son secrétaire seraient nommés par Québec.

Cette façon de faire, de dire le maire Corbeil est une contradiction flagrante des vœux de décentralisation exprimés par le ministre d'État à l'aménagement, M. Jacques Léonard, et elle porte une atteinte sans précédent à l'autonomie des administrations municipales. A son avis, ce sont alors les technocrates qui décideront des politiques de transport en commun à la place des élus, et «ceci, nous ne l'accepterons jamais», de déclarer M. Corbeil.

Les maires de banlieue, pourtant, ne rejettent pas le principe d'un comité sur le transport urbain. Ils veulent simplement que les élus locaux y aient leur place, pour éviter, selon les mots du maire Corbeil, que les problèmes qui relèvent de la juridiction des municipalités ne se trouvent réglés par «en haut». Entre-temps, ils demandent à Québec de reporter la mise sur pied de l'organisme.

Les trains de banlieue

Le porte-parole des banlieues s'en est également pris au refus de Québec de prendre à sa charge les déficits d'opération des lignes de chemins de fer des banlieues, notamment celle du CN en direction de Deux-Montagnes, et celle du CP vers Dorion.

Ces services de trains de banlieue sont largement déficitaires mais parce que la loi fédérale des transports ne les considère pas à propre-

ment parler comme des services de trains de voyageurs, les transporteurs ne touchent aucune subvention pour éponger leurs pertes. D'où la volonté très ferme du CN et du CP de mettre un terme à ces activités peu lucratives, volonté jusqu'ici contrecarrée par les requêtes pressantes d'Ottawa qui, tout en leur demandant — notamment à la faveur de la dernière campagne électorale au Québec — de reporter leur décision, mène parallèlement une vive campagne de pression auprès du gouvernement du Québec pour qu'il assume lui-même le remboursement des déficits.

Québec s'y refuse obstinément depuis quelques années. Déjà sous le régime Bourassa, le ministre du temps, M. Raymond Mailloux, avait fait savoir à son homologue d'Ottawa que Québec ne voit pas de raison de subventionner des chemins de fer qui appartiennent largement au gouvernement fédéral lui-même.

Au surplus, Québec ne manque jamais l'occasion de rappeler aux hommes politiques fédéraux que le premier ministre Trudeau lui-même, à la faveur de la campagne électorale de 1974, avait solennellement promis qu'un nouveau gouvernement libéral mettrait sur pied un généreux régime de subventions au transport urbain, une promesse qui ne fut jamais réalisée.

Un métro de surface

Or voilà que les maires de la banlieue montrealaise se mêlent à leur tour au débat, en lançant cette fois l'idée d'une acquisition pure et simple (par voie d'achat de gré à gré ou même d'expropriation) des trains de la banlieue ouest, pour en faire une espèce de «métro de surface» totalement intégré au réseau de transport de la CTCUM et, de ce fait, subventionné par le gouvernement québécois.

On y rabattrait les autobus de la CTCUM et on y ferait des points de correspondance avec les têtes du métro. Deux maires du West Island, MM. Gérard DePhoure et Samuel Elkas, participaient d'ailleurs à la conférence de presse

d'hier du maire Corbeil pour signifier leur appui à l'idée.

Les maires de la banlieue ont d'autre part demandé au gouvernement de ne pas donner le feu vert trop rapidement au REM-Mirabel. «Ré-

glons tout d'abord le des sommes faramineuses

Les maires craignent que la création prématurée d'un réseau express en direction de Mirabel vienne accentuer l'étalement urbain et vide le

territoire de la CUM en direction de la zone périphérique prive déjà l'île de Montréal de revenus fonciers substantiels et qu'on ne peut pas, impunément, grever ainsi l'économie et la stabilité du «cœur du Québec».



Jean Corbeil

CORRECTION

Cahier publicitaire jour miracle page 7:

Le prix ordinaire de la montre cocktail à \$19.46 aurait dû se lire \$25.95 au lieu de \$14.

Nous nous excusons de cette erreur



Articles à prix d'aubaine pour bébés

VENTE HORIZON

Baignoire pour bébé
2⁴⁹ ch.
 En plastique moulé avec porte-savon, couleurs variées.

Ensemble de serviettes
2⁹⁹ ensemble
 Serviette à capuche et débarbouillette en coton éponge, couleurs variées.

Couverture pour lit d'enfant
2²⁹ ch.
 Modèle uni en mélange d'acrylique avec bordure de nylon assortie, couleurs variées, 36" x 42".

Camisoles de bébé
2⁴⁹ paq.
 En tricot de coton blanc avec boutonnage devant, 3-24 mois. Paquet de 3.

Culottes épaisses
59^c ch.
 En coton éponge blanc, tailles 1-4.

Chaussettes pour enfants
59^c paire
 Socquettes, bas au genou et modèles plus longs en nylon, 4-6 1/2.

Sacs pour les couches
5⁹⁹ ch.
 Fourre-tout pratique, en vinyle imprimé. Ouverture dessus, pochettes intérieures.

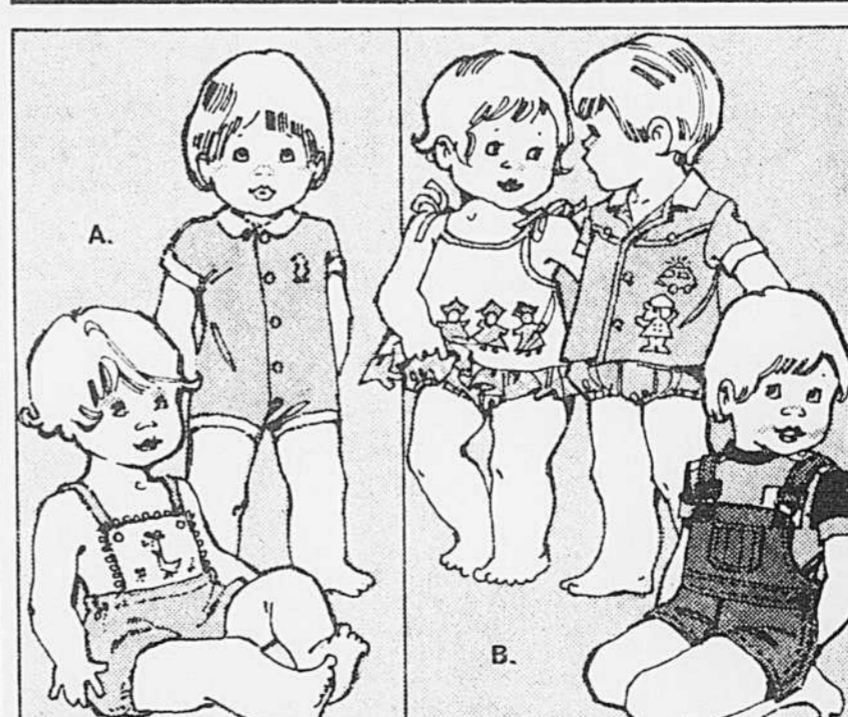
Vente de couches Pampers à la caisse
 De jour Paq. de 30 ou Super absorbantes paq. de 24.
28⁶⁸ caisse de 12 paquets

Aubaines à la caisse..... 360
 Avec en prime une remise «coupon à poster» du manufacturier. Renseignements sur place.
200 (Limite de 2 caisses par client)



C'est le 50e anniversaire de la Souris Miquette!
 Articles de literie assortis aux motifs de Disney, en polyester et coton à repassage permanent. Autres articles aux imprimés de Disney également à prix d'aubaine pour bébé

A. Grand bavoir en tissu éponge/vinyle 1¹⁹ ch.
B. Culottes de plastique 59^c ch.
C. Petite couverture 1⁹⁹ ch.
D. Sac de couchage/édredon 6⁹⁹ ch.
E. Taie d'oreiller 1¹⁹ ch.
F. Drap plat ou drap emboîtant 3⁹⁹ ch.



Vêtements de bébé pour la détente et le soleil
 Vaste assortiment de modèles, tailles et couleurs dans les deux lots. Tailles 12-24 mois.

Lot A Ensembles de plage, barboteuses et T-shirts en coton éponge 2²⁹ ch. Au choix
Lot B Ensembles, robes, blousons, combinaisons de coton. 3⁴⁹ ch. Au choix

Gelée Vaseline 89^c ch.
 Gelée de pétrole blanche pour les soins de la peau de bébé.
 Format de 250 g

Poudre Johnson pour bébé 1⁴⁵ ch.
 Format pratique de 397 g

Huile Johnson pour bébé 2¹⁹ ch.
 Format préféré de 450 ml

Bâtonnets «Q-Tips» 55^c boîte
 Boîte de 90 bâtons-tiges hygiéniques.

Siège percé 1²⁹ ch.
 En plastique moulé, courroie de sécurité, d'emploi facile.

Chaise de bébé 2⁹⁹ ch.
 En plastique moulé, coussin de mousse recouvert de vinyle imprimé, réglable.

Siège d'auto pour bébé 32⁹⁹ ch.
 En plastique très résistant avec doublure de vinyle, coussin, courroie de sécurité.

Poussette-parapluie 19⁹⁹ ch.
 Cadre d'aluminium tubulaire résistant, repliable pour faciliter le rangement.
 Sac en filet pouvant s'attacher à la poussette.
3⁴⁹

Québec se remet à l'heure des chemins de fer

QUÉBEC (PC) — Un comité d'étude a été mis sur pied par la ville de Québec afin d'examiner les possibilités de réinstaller une gare ferroviaire à proximité du centre-ville de Québec.

Le maire de la ville, M. Jean Pelletier, a même révélé hier que les principaux intervenants dans ce dossier sont tous en faveur d'un tel projet, dont la concrétisation pourrait s'étendre sur trois ou quatre ans.

«Il s'agit des lors de concevoir une gare qui serait bien située par rapport aux axes routiers et ferroviaires, a-t-il précisé, et qui serait à proximité du mail Saint-Roch, de l'ancienne gare du Palais ainsi que de la rivière Saint-Charles dont les rives sont en plein développement».

Le maire de Québec est par ailleurs d'avis qu'une nouvelle gare devait pouvoir desservir plusieurs modes de transport.

La gare du Palais, sise dans la basse-ville de Québec, est désaffectée depuis un an. L'un des principaux défenseurs de l'enlèvement des voies ferrées dans la basse-ville de Québec fut l'ancien curé de Saint-Roch, Mgr Raymond Lavoie.

Un 37e meurtre

La police de la CUM poursuit son enquête en rapport avec le 37e meurtre à survenir sur le territoire de la communauté urbaine de la métropole.

En effet, l'autopsie pratiquée sur le corps de M. Roger Lamothe, 33 ans, du 261, rue Bernard dans le quartier Saint-Henri a révélé que la victime avait été atteinte d'un projectile d'arme à feu, à la bouche.

La macabre découverte a été faite vers 21 h. 45 samedi, quand une amie s'est présentée à la porte.

Etonnée du fait qu'il ne répondait pas, elle demandait l'aide de la police, étant persuadée qu'il était à l'intérieur.

Lamothe fut découvert le corps gisant dans une marre de sang, dans une pièce de son logement.

GARANTIE HORIZON: Satisfaction ou argent remis si la marchandise ne satisfait pas.

Le magasin minimarge pensé pour vous

ST. LAURENT
2215-2225 boul. Laurentien

GREENFIELD PARK
801 boul. Taschereau

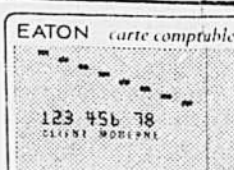
CENTRE COMMERCIAL
DOMAINE
Sherbrooke E. et Langellier

LES GALERIES MONTENACH-BELOEIL
600 av. Sir Wilfrid Laurier

Prix en vigueur jusqu'au samedi 20 juin 1978 ou jusqu'à épuisement du stock.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

LUNDI A MERCREDI 9 h 30 à 18 h 00, JEUDI ET VENDREDI 9 h 30 à 21 h 00, SAMEDI 9 h à 17 h.



Coupons-primés à découper

VENTE HORIZON

<p>RABAIS DE \$1</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>En coton "Cannon" aux couleurs gaies SERVIETTES DE BAIN Prix cour. Horizon 5.77 Limite de 1 par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  	<p>RABAIS DE \$1</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>Les "Ego" en nylon pour hommes BIKINIS, CALEÇONS Prix cour. Horizon 2.75 Limite de 1 par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  	<p>RABAIS DE \$2</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>Les "Durabond" de 22 1/2 x 13 1/2 x 12 1/2" GLACIERES COLEMAN Prix cour. Horizon 13.97 Limite de 1 par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  
<p>RABAIS DE \$5</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>De Wabasso, Heritage, Tex-Made ENSEMBLES DE DRAPS Prix cour. Horizon jusqu'à 33.97 Limite de 1 par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  	<p>RABAIS DE \$5</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>Marques connues variées pour hommes JEANS EN DENIM Prix cour. Horizon 14.00 et plus Limite de 1 par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  	<p>RABAIS DE \$4</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>Large siège de 18 1/2", dossier FAUTEUIL DE SEQUOIA Prix cour. Horizon 16.97 Limite de 1 par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  
<p>RABAIS DE \$2</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>Cadre de bois 12" x 48" MIROIRS DE PORTE Prix cour. Horizon 7.47 Limite de 1 par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  	<p>RABAIS DE 50¢</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>Ordinaire ou fraîcheur de menthe par Colgate 150 ml DENTIFRICE Prix cour. Horizon 1.75 Limite de 1 par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  	<p>RABAIS DE \$4</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>Dessus de 20" x 15", pieds repliables TABLES DE SEQUOIA Prix cour. Horizon 12.97 Limite de 1 par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  
<p>RABAIS DE \$3</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>Dessus 16" x 16", rouleurs variés, en plastique TABLE BASSES Prix cour. Horizon 9.97 Limite de 1 par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  	<p>RABAIS DE 25¢</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>Un non-aérosol par Clairal VAPORISATEUR "FINAL NET" Prix cour. Horizon 2.19 Limite de 1 par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  	<p>RABAIS DE \$5</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>Dimensions lit jumeau ou deux-places COUVRE-LITS EN CHENILLE Prix cour. Horizon 14.97 et 16.97 Limite de 1 par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  
<p>RABAIS DE \$1.50</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>Couleurs au choix! En plastique POUBELLES A PEDALE Prix cour. Horizon 7.67 Limite de 1 par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  	<p>RABAIS DE 25¢</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>Paquet de 9 cartouches par Gillette LAMES "TRAC 11" Prix cour. Horizon 1.99 Limite de 1 par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  	<p>RABAIS DE \$2</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>Modèles au choix, tailles 2-6x PANTALONS POUR GARÇONS Prix cour. Horizon 5.97 à 7.97 Limite de 1 par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  
<p>RABAIS DE \$1.50</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>Format 16 gallons avec couvercle, en plastique POUBELLES Prix cour. Horizon 4.69 Limite de 1 par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  	<p>RABAIS DE 50¢</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>Formule d'or au PH contrôlé, 400 ml cheveux normaux, secs, gras SHAMPOOING BRECK Prix cour. Horizon 2.69 Limite de 1 par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  	<p>RABAIS DE \$2</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>Couleurs et tailles variées pour dames T-SHIRTS, SHORTS Prix cour. Horizon 5.99 et plus Limite de 1 par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  
<p>RABAIS DE \$4</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>En polyéthylène robuste PISCINES "MR TURTLE" Prix cour. Horizon 15.97 Limite de 1 par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  	<p>RABAIS DE \$3</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>Couleurs et styles au choix JEANS POUR JEUNES GENS Prix cour. Horizon 12.97 à 15.97 Limite de 1 par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  	<p>RABAIS DE \$2</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>Parmi notre assortiment complet SOUTIENS-GORGE DE MARQUES CONNUES Prix cour. Horizon 6.29 et plus Limite de 1 par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  
<p>RABAIS DE \$1</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>En polyéthylène robuste monopiece PISCINES DES «PIERRAFEU» Prix cour. Horizon 5.97 Limite de 1 par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  	<p>RABAIS DE \$1</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>Tailles 2-3x, 4-6x, 8-16 JEAN EN DENIM POUR GARÇONS Prix cour. Horizon 3.89 à 5.49 Limite de 1 par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  	<p>RABAIS DE \$5</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>Rabais sur le lot complet pour dames ROBES DE NUIT ET PEIGNOIRS Prix cour. Horizon 14.99 et plus Limite de 1 par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  
<p>RABAIS DE \$4</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>En aluminium de "Slazenger et Kawasaki" RAQUETTES DE TENNIS Prix cour. Horizon 19.97 Limite de 1 par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  	<p>RABAIS DE 50¢</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>De McGregor pour hommes SOCQUETTES "HAPPY FOOT" Prix cour. Horizon 2.27 Limite de 1 paire par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  	<p>RABAIS DE \$5</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>Choix de modèles et teintes PANTALONS, JUPES Prix cour. Horizon 12.99 et plus Limite de 1 par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  
<p>RABAIS DE \$4</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>Modèle à manches longues, fait au Canada, pour hommes CHEMISES DE VILLE Prix cour. Horizon 12.47 Limite de 1 par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  	<p>RABAIS DE \$7</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>Les "North Star Ball" pour hommes, garçons SOULIERS DE COURSE Prix cour. Horizon 19.97 et 21.97 Limite de 1 paire par coupon En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  	<p>RABAIS DE \$5</p> <p>SUR NOTRE BAS PRIX COURANT avec ce coupon</p> <p>a base plate multicolore antidérapante ROULI-ROULANT Prix cour. Horizon 14.99 Limite 1 coupon par client En vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978</p>  

Garantie Horizon: satisfaction ou argent remis

Le magasin minimarge pensé pour vous

HORIZON

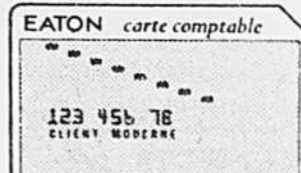
ST. LAURENT
2215-2225 boul. Laurentien

GREENFIELD PARK
801 boul. Taschereau

CENTRE COMMERCIAL
DOMAINE
Sherbrooke E. et Langelier

LES GALERIES MONTENACH-BELOEIL
600 boul. Sir Wilfrid Laurier

Les prix de vente sont en vigueur jusqu'au samedi 24 juin 1978, jusqu'à épuisement du stock. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



LUNDI À MERCREDI 9 h 30 à 18 h 00, JEUDI ET VENDREDI 9 h 30 à 21 h 00, SAMEDI 9 h à 17 h.

Utilisez votre carte-comptable Eaton

Loterie illégale

La police de la Communauté urbaine de Montréal a attiré l'attention du public sur un système de ventes pyramidales qui fonctionne actuellement dans la région métropolitaine et qui constitue une loterie illégale aux termes du Code pénal.

Le système fonctionne ainsi: un agent place une annonce dans les journaux et lorsqu'un client lui répond, il lui fait parvenir une formule de participation qui coûte entre \$5 et \$15. Lorsque le client fait parvenir l'argent à l'agent, celui-ci en garde la moitié et fait parvenir l'autre moitié à la compagnie. L'agent fait ensuite parvenir un catalogue d'instructions à son client, dans lequel on lui explique ce qu'il faut faire pour devenir agent à son tour.

Dans certains cas, la compagnie ne fait pas parvenir le catalogue au client, ce qui constitue alors un cas de publicité frauduleuse.

Depuis le mois de janvier, la section Mœurs et drogues de la police de la CUM a reçu de nombreuses plaintes à ce sujet. Une enquête est en cours, en collaboration avec l'Institut de promotion des intérêts du consommateur.

Toute personne pouvant fournir des renseignements pertinents dans cette affaire est priée de communiquer avec le lieutenant-detective Normand Drysdale, de la section Mœurs et drogues, au numéro 872-5657.

Cosmos 954 Nouveaux débris

REGINA (UPI, CP, AFP) — De nouveaux débris du satellite soviétique Cosmos 954 ont été découverts par des prospecteurs dans le nord-ouest de la Saskatchewan.

Le sous-ministre provincial de l'Environnement, Grant Mitchell, a précisé que ces petits débris du satellite, qui s'était écrasé dans les Territoires du Nord-Ouest le 24 janvier, avaient été découverts sur les rives du lac Athabasca. Cette région est située à près de 500 kilomètres de celle où s'étaient concentrées les recherches, près du Grand lac des Esclaves.

A Ottawa, la Commission de contrôle de l'énergie atomique a confirmé la nouvelle et a révélé que le gouvernement fédéral intensifierait ses recherches au sud des Territoires du Nord-Ouest pour découvrir d'autres fragments du satellite.

Les recherches menées par le gouvernement fédéral ont déjà coûté \$10 millions et s'étaient concentrées jusqu'à présent dans les Territoires du Nord-Ouest.

Selon M. Mitchell, les particules découvertes sur les bords du lac Athabasca sont presque invisibles et ne pourraient porter atteinte à la santé. Le sous-ministre a déclaré qu'il fallait cependant donner tous les renseignements pertinents à la population de la région.

Un programme de recherches sera mis sur pied en juillet pour déterminer si les débris ont été éliminés de façon satisfaisante cet hiver. Le gouvernement entend faire payer la note de ces recherches aux Soviétiques, mais aucune réclamation n'a encore été présentée. Il est possible qu'une facture provisoire soit envoyée à Moscou, s'il s'avère que les recherches pourraient durer encore longtemps.

MUSIQUE / CRITIQUE

Un ennui profond

SEABIRD ISLAND, opéra en deux actes, livret de Norman Newton, musique de Derek Beales. Production du Guelph Spring Festival. Distribution: Rosolana Rostak, soprano (la Princesse), Janos Tessenyi, basse, et Phyllis Mailling, mezzo-soprano (le Roi et la Reine, ses parents), Garnet Brooks, ténor (le Sorcier), Ingemar Korjus, baryton (le Prince), Barbara Linn, soprano (la Servante), Deger, William Lord, Costumes, Michael Maher. Mise en scène: Frank Canino. Stratford Ensemble, dir. Nicholas Goldschmidt. Hier soir, au Pollack Hall de l'université McGill.

par Claude GINGRAS
Actuellement en tournée de cinq villes

canadiennes, l'opéra canadien *Seabird Island*, production du Festival de Guelph 1977, s'arrêtait à Montréal hier soir. Une seule représentation montrealaise, et on n'avait même pas réussi à vendre les 600 sièges du Pollack Hall (il y avait tout au plus 400 personnes, dont un bon nombre d'invités).

Tel que mentionné dans un article de présentation paru samedi dernier dans notre cahier Arts et Spectacles, *Seabird Island* raconte une vieille légende des

Indiens de l'Ouest canadien: une jeune princesse repousse un prince honnête et bon et préfère les cajoleries d'un beau jeune homme, lequel n'est en réalité qu'un vieux sorcier qui conserve l'apparence de la jeunesse en assainissant de jeunes femmes et en s'appropriant leur âme (ce qui explique qu'à la toute fin, la princesse apparaît dans le costume même que portait le sorcier).

Cette intrigue fort simple à comprendre était prétexte à une

riche exploitation musicale et scénique. Au contraire, elle est étirée laborieusement sur deux heures de spectacle ou, dans une demi-obscurité, règnent la confusion et finalement l'ennui. Ce n'est que vers la fin que les choses commencent enfin à bouger un peu. Des gens vont et viennent sans arrêt (quatre «attendants» circulent

parmi les six personnages), changent de déguisements, font du mime, disparaissent derrière des toiles et réapparaissent ensuite. Le texte, incompréhensible la moitié du temps, ne nous éclaire pas davantage sur une histoire qui est déjà bien loin de nous... Quant à la musique, cela se résume, sur le plan vocal, à du sous-

Menotti, voire du sous-Gershwin, du sous-Ravel, et, sur le plan orchestral, à du sous-Chavez. Mais cela reste, en soi, très vocal, très chantable, et l'orchestre, bien que petit, sonne brillamment.

L'interprétation comme telle est fort bonne. Le spectacle est évidemment bien rodé. Toutes les voix sont

bonnes, en particulier Garnet Brooks, au ténor percutant et aisé, Ingemar Korjus, au baryton très sonore, Janos Tessenyi, à la basse magistrale, et Roxolana Rostak, solide soprano, et tous jouent avec conviction (mais, chez tous, comme je l'ai dit, la diction est trop souvent approximative). Nie-

las Goldschmidt tire le maximum de son petit orchestre et maintient une parfaite coordination entre la fosse et le plateau.

Décor stylisé, costumes et masques dans le ton... enfin, ce qu'on en devine, sous ces éclairages de restaurant chinois...

Bilinguisme Fonctionnel **YMCA** centre-ville Education permanente

ANGLAIS et FRANCAIS

Programme 2 soirs par semaine — 7 semaines **\$99**
— commençant les 3 et 4 juillet 1978.

Programme intensif le jour, du lundi au vendredi. 2 semaines — **\$150**, commençant les 3, 17 et 31 juillet 1978.

Programme intensif spécial en anglais à Toronto. 2 semaines — **\$150**, commençant le 14 août 1978.

Tests pour les programmes: 1441, rue Drummond, Suite 101
les jeudis en juin de 16h à 19h. 849-5331, poste 721/723

SPECIAL VACANCES



The Handle
Le moins cher des appareils photo instantanés.
SPECIAL **29⁹⁹**



Olympus Trip 35
Le petit appareil des grandes occasions. Posémètre incorporé à l'appareil.
SPECIAL **69⁹⁹** avec étui



Braun F 34
Flash électronique, s'adapte à tout 35 mm.
SPECIAL **24⁹⁹**



Sankyo XL-40S
Une ciné-caméra sonore Super 8 à la portée de tous.
(Quantité limitée).
SPECIAL **249⁹⁹**



Jumelles Tasco
7 x 35 avec mise au point rapide. Modèle 318 zip. SPECIAL **59⁹⁹** avec étui



Jumelles Bushnell
7 x 35. Modèle 13 — 7353. SPECIAL **29⁹⁹** avec étui



Agrandisseur L.P.L.
Complet avec 2 lentilles et 2 porte-négatifs. Accepte le négatif 35 mm et 2".
SPECIAL VACANCES **119⁹⁹**

NB.: Certains articles sont en quantités limitées. Prix en vigueur pour une semaine seulement.

Lozeau LTEE

sur la Plaza
6229, rue Saint-Hubert
Tél.: 274-6577

Stationnement à l'arrière du magasin.

Le magasin le plus complet en équipement photographique à Montréal.
A votre service depuis 51 ans

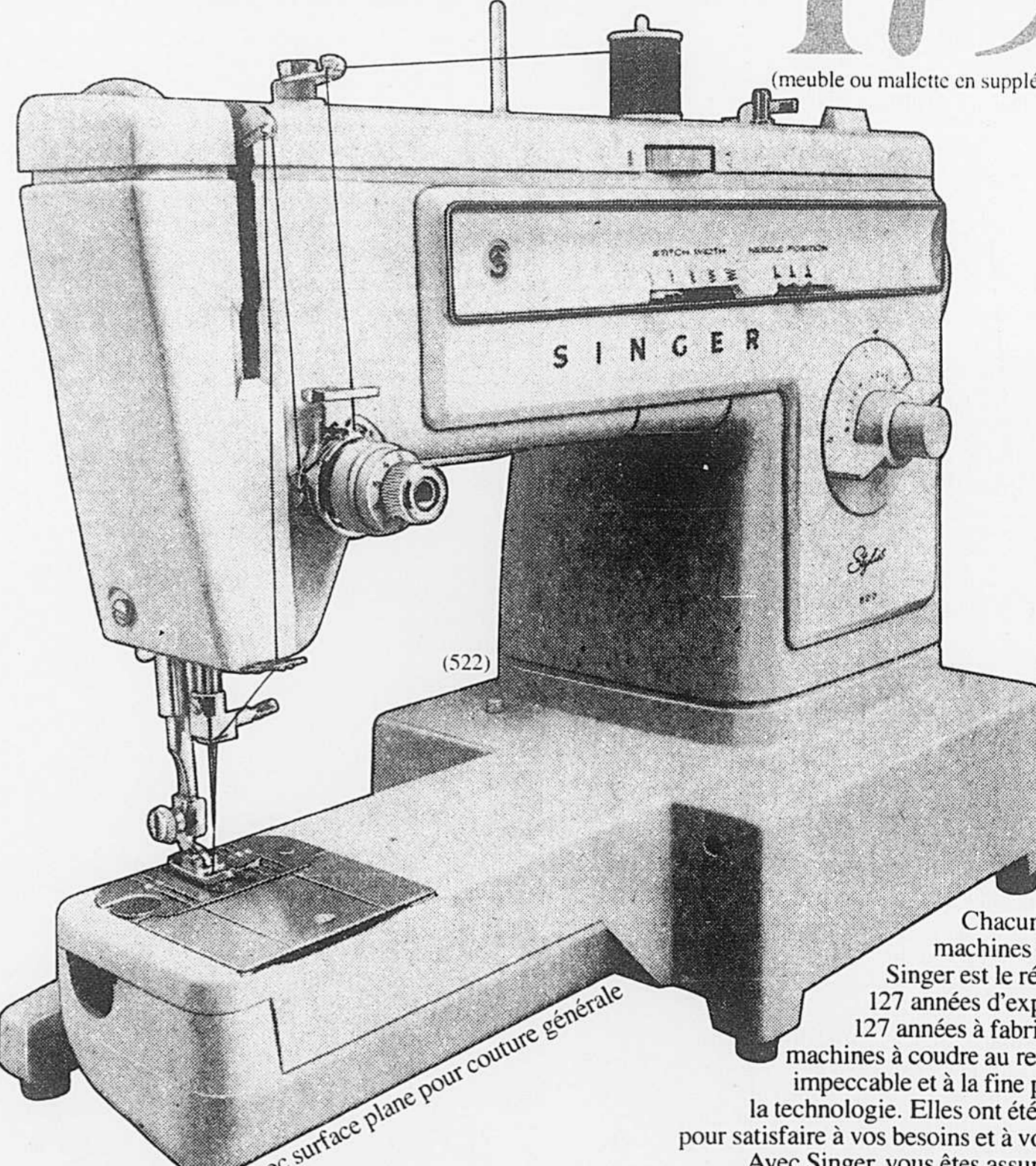
Hâtez-vous pendant qu'il en reste encore!

La nouvelle machine "Stylist" à bras libre et à point zig-zag

\$179⁺

Singer a trouvé la solution pour celles qui désirent une machine légère, à bras libre, et peu coûteuse.

(meuble ou mallette en supplément)



(522)

Avec surface plane pour couture générale

Chacune de nos machines à coudre Singer est le résultat de 127 années d'expérience; 127 années à fabriquer des machines à coudre au rendement impeccable et à la fine pointe de la technologie. Elles ont été conçues pour satisfaire à vos besoins et à vos désirs. Avec Singer, vous êtes assurée d'être satisfaite. Voyez dès maintenant la nouvelle machine "Stylist" à votre centre de couture Singer ou chez un concessionnaire autorisé participant.

Jetez un coup d'oeil sur ces caractéristiques:
Cannette à l'avant • aiguilles jumelées • une seule position d'entrée de l'aiguille • marche arrière à bouton-poussoir.

*Marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Ltée
†Le prix peut varier

Facilités de paiement

SINGER COUD Comme par magie!

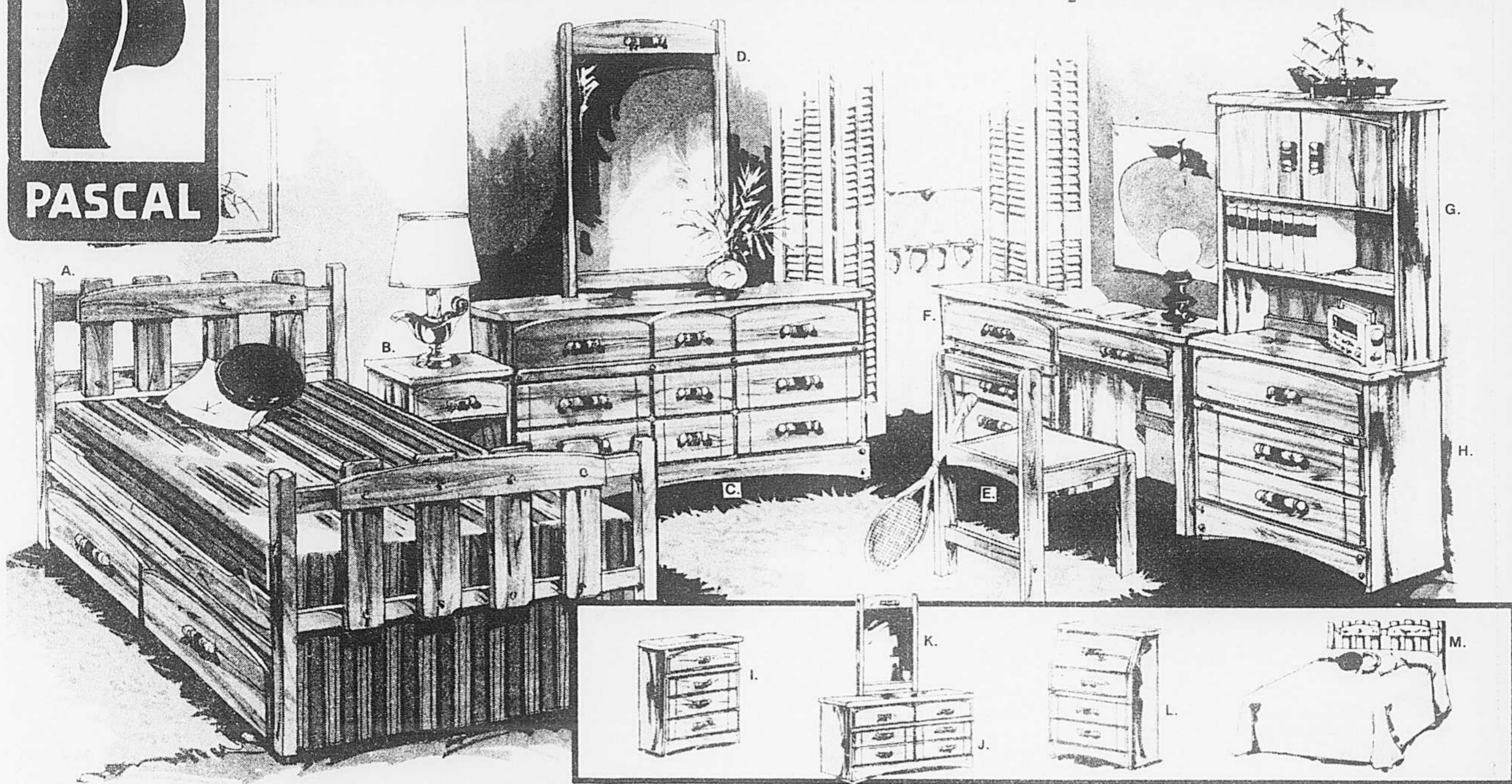
SINGER

Centre-Ville	878-9351	Centre d'Achats Domaine	253-0426	Centre d'Achats Pie-IX et Jean-Talon	729-1809
Plaza Côte-des-Neiges	731-9429	Mail Champlain, Brussard	672-1434	Galerie d'Achats Le Cavalier, Lasalle	364-0566
Les Galeries d'Anjou	353-6010	Centre d'Achats Normandie, Cartierville	334-0319	Galerias Rive Nord, Repentigny	581-5435
Centre d'Achats Fairview	697-3380	Verdun	769-4541	Châteauguay	691-1453
1. Place Longueuil	679-4870	Centre Laval	681-6442	Centre d'Achats K-Mart, Saint-Léonard	327-0456
Rue Saint-Hubert	270-1196	Le Carrefour Laval	681-9185	Plaza Alexis-Nihon	935-9492
10807, boul. Pie-IX, Montréal Nord	322-3705	Centre d'Achats Saint-Martin, Laval	681-6475	Jas. A. Ogilvy's	842-7711
Lachine	637-3765	Place Vertu	336-2881		
3269 est, rue Ontario	526-1694	*Saint-Jean, Québec	1-348-4305		

* Tissus disponibles à tous ces magasins.



Meubles de Chambre à Coucher pour Adolescent

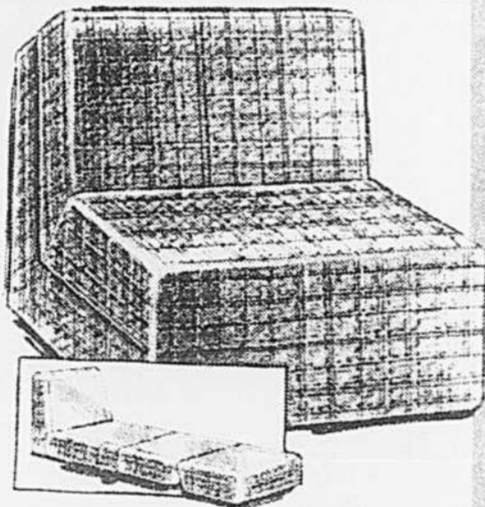
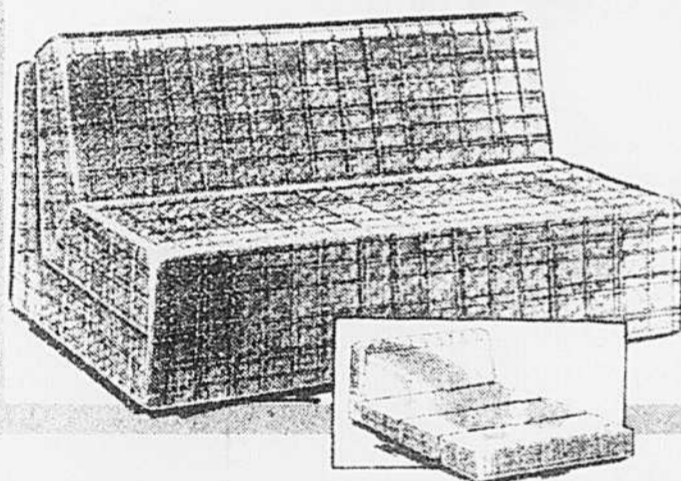


Causeuse et fauteuil confortables

Convertibles pour la nuit

Modèles fonctionnels sans ressort ni mécanisme en acier. Se transforment rapidement et sans effort en un lit d'appoint ou de repos. Recouverts de tissu de qualité de tons rouille et blanc. Matelas en mousse.

NO. 39 CAUSEUSE PRIX DE VENTE **119⁸⁸**



NO. 33 CHAISE PRIX DE VENTE **67⁸⁸**

Mobilier de chambre à coucher, modèle "Ranch", rehaussé de denim sur bois naturel aux chaudes nuances de blanc, protégé par une couche de vernis clair. Toutes les pièces comportent dessus, panneaux de côté et devant de tiroirs en bouleau massif. Tiroirs de construction solide, avec guide de métal pleine longueur qui facilite le glissement.

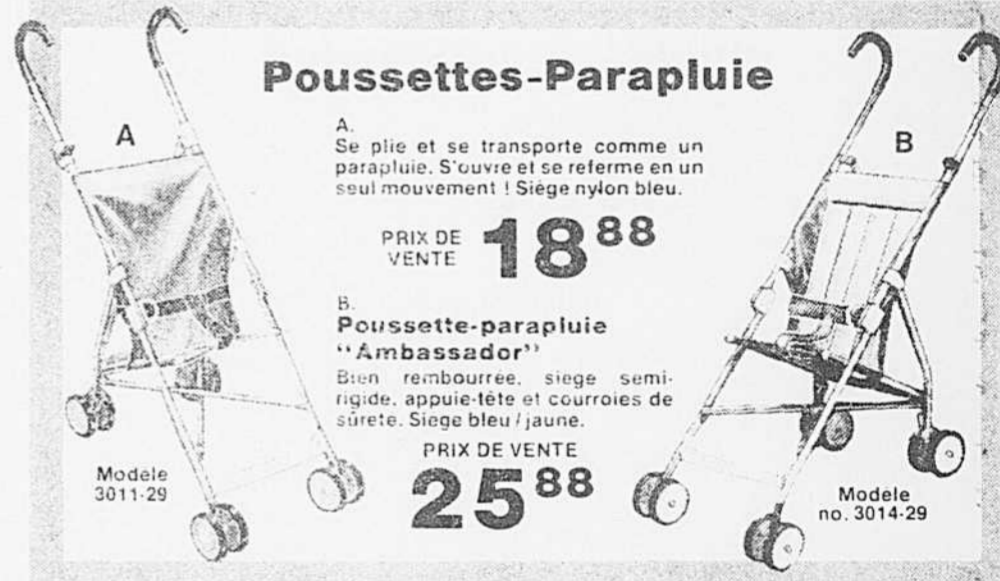
- | | | | |
|--|---------------------------------------|--|---------------------------------------|
| A. Lit capitaine (supplément pour matelas et planche de soutien) | PRIX DE VENTE 164⁸⁸ | H. Commode 29-1/4" x 16-1/4" x 31" | PRIX DE VENTE 94⁸⁸ |
| B. Table de nuit 18" x 14" x 25-3/4" | PRIX DE VENTE 58⁸⁸ | I. Commode à 4 tiroirs 31" x 16-1/4" x 38-3/8" | PRIX DE VENTE 114⁸⁸ |
| C. Commode triple 55" x 16-1/2" x 31" | PRIX DE VENTE 184⁸⁸ | J. Commode double 48-1/2" x 16-1/2" x 31" | PRIX DE VENTE 144⁸⁸ |
| D. Miroir 41-3/4" x 29-3/8" | PRIX DE VENTE 54⁸⁸ | K. Miroir 41-3/4" x 29-3/8" | PRIX DE VENTE 54⁸⁸ |
| E. Fauteuil | PRIX DE VENTE 38⁸⁸ | L. Commode bureau 31" x 16-1/2" x 46-1/4" | PRIX DE VENTE 158⁸⁸ |
| F. Bureau d'étudiant 48" x 16-1/2" x 31" | PRIX DE VENTE 128⁸⁸ | M. Tête de lit à panneau 39" | PRIX DE VENTE 68⁸⁸ |
| G. Porte-bibels 29-1/4" x 8-7/8" x 33-1/4" | PRIX DE VENTE 94⁸⁸ | | |

Solde de revêtements de sol

Écoulement de revêtements de sol de marques réputées

Envers de jute ou de caoutchouc mousse. Tapis à longs poils, boucles rasées et motifs imprimés. Tous ces tapis vous sont offerts à des prix fracassants, saisissez l'occasion! Nos quantités sont limitées.

Disponibles dans la plupart des magasins. Téléphonnez au magasin Pascal de votre voisinage... Nous vous offrons également une grande variété de moquettes qui conviendront à tous les ameublements.



Poussettes-Parapluie

A. Se plie et se transporte comme un parapluie. S'ouvre et se referme en un seul mouvement! Siège nylon bleu.

PRIX DE VENTE **18⁸⁸**

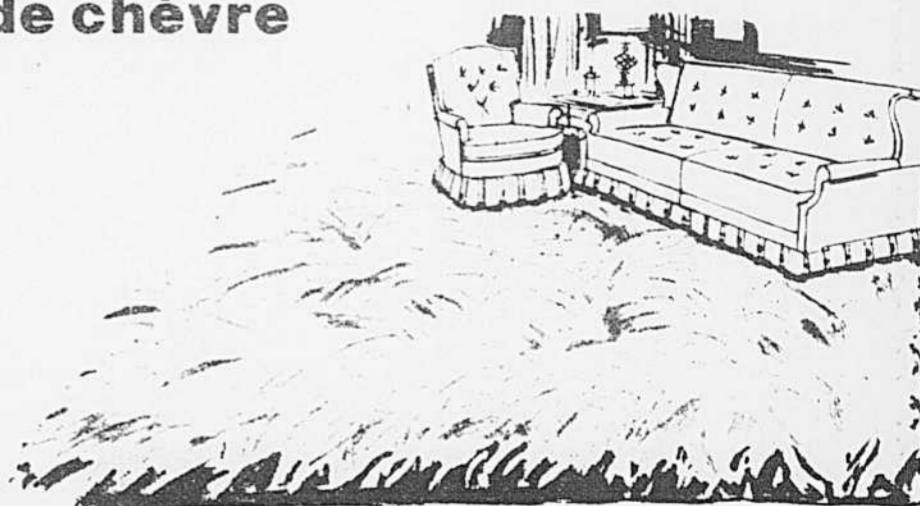
B. Poussette-parapluie "Ambassador"

Bien rembourrée, siège semi-rigide, appui-tête et courroies de sûreté. Siège bleu / jaune.

PRIX DE VENTE **25⁸⁸**

L'apparence naturelle dans le couvre-plancher.

Peau de chèvre



Ambiance naturelle indispensable au décor moderne. S'harmonise à la perfection au chrome et au verre. Crée une atmosphère confortable et chaleureuse. Disponible en naturel et gris. 30" x 65" approx.

PRIX DE VENTE **38⁸⁸**

EGALEMENT DISPONIBLE EN COUVRE-LIT 65" X 90" **129⁹⁵**

"Place'n Press"

Par Armstrong

Faites une surprise à votre mari, avant son retour posez un nouveau revêtement de sol. Disponible en 2 coloris: No. P-100 Blanc No. P-200 vert pâle et blanc.

Disponible en caisse de 45 pi. ca. seulement.

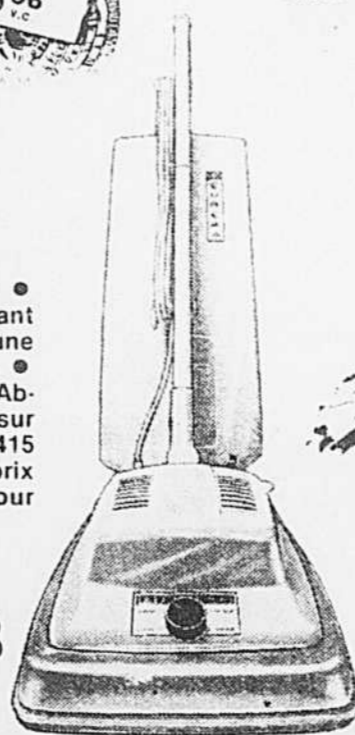
PRIX DE VENTE **13⁶⁶** la caisse



Aspirateur combiné "Eureka"

- 4 fonctions exclusives •
- Bouton de réglage sur l'avant du carter •
- Équipé d'une brosse spéciale pour tapis •
- Interrupteur au pied •
- Absorption de la poussière sur le contour •
- Modèle 1415 aspirateur de qualité à un prix exceptionnel conçu pour durer.

PRIX DE VENTE **88⁸⁸**



EN VENTE DANS CES MAGASINS SEULEMENT: CENTRES D'ACHATS

- Le Carrefour Laval — Boul. le Carrefour
- Greenfield Park — Boul. Taschereau
- Boulevard Pie IX — rue Jean-Talon

- Normandie — Boul. de Salaberry
- Dorval — Herron Road
- Fairview — Pointe-Claire
- Place Versailles — 7505 est, rue Sherbrooke

MAGASINS

- 5742 Avenue du Parc
- Côte des Neiges et rue Bedford
- 4050 rue Wellington, Verdun

LIVRAISON GRATUITE TERMES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES

Le Café-Campus fête l'Abitibi durant quatre jours à l'occasion de la St-Jean

Le Café-Campus célébrera à sa façon les Fêtes nationales en organisant une Semaine de l'Abitibi. Les célébrations se dérouleront

durant quatre jours au «Bar d'en bas» et ont pour but de faire connaître davantage la région méconnue que Raoul Duguay a lui-même

commencé à ramener sur la carte du Québec. Pour l'occasion, le «Bar d'en bas» revêtira son costume de fête pour accueillir les cinq

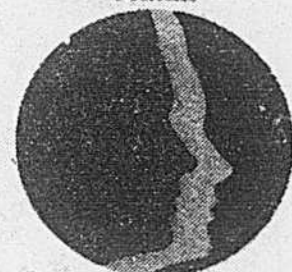
musiciens du groupe «Abbitibbi», qui feront vibrer en nous les «chants et sons» de leur coin de pays.

Chaque soirée débutera par la projection du film «Comme des chiens en cage», tourné lors du cinquantenaire de Rouyn-Noranda et qui, tout en nous racontant les joies et les misères de cette «fameuse» colonisation, nous présente en fond sonore la musique d'«Abbitibbi».

Le tout se déroulera les 21, 22, 23 et 24 juin.

Le roman d'une certaine prétention à vivre

roger fournier
moi
mon corps mon âme
montréal etc
roman



Moi mon corps mon âme Montréal etc par Roger Fournier

Lucie, l'héroïne de ce roman, a trente ans. Elle est belle, intelligente, et célibataire par choix. Voici l'histoire de sa chute, qui d'aventure en aventure, s'inscrit tout au long du roman. Jusqu'à sa mort...

Un livre vrai, efficace. La ville et l'époque sont photographiées féroceusement, tendrement (...)
Un bon, un excellent roman.

— François Nourissier, LE POINT

Une puissance romanesque devenue rare de nos jours...

— Jacques de Decker, LE SOIR

les éditions la presse

256 pages \$5.50
En vente partout

18 ANS Adultes
DESIRES WITHIN YOUNG GIRLS
pussycat
405 ST LAURENT & DULUTH 845 5275
Guy & Madeleine
Tel 931 2912

CINE-PARC BOUCHERVILLE 14 ANS
CINE-PARC LAVAL 622-5555

CASCADEURS EN PERIL
YVES SIMON
T'as le donjour de TRIMITA
LA POLICE A LA MAIN LIEE
CINE-PARC LAVAL 14 ANS
3 FILMS

le COMMANDO des MORTS VIVANTS
REGLEMENT DES COMPTES A PHILADELPHIE
CINE-PARC LAVAL

ANNIE HALL
NEW YORK NEW YORK
LIZA MINNELLI
CINE-PARC LAVAL

LANCER... FRAPPE...
SLAP SHOT
CINE-PARC LAVAL

GLYSSE 1 35 MILTON 842-6093
Un théâtre nous une amitié mystérieuse
L'AMM AMERICAIN
DENIS HOPPER BRUNO GANZ

GLYSSE 2 35 MILTON 842-6053
Prix de la Critique au Festival International d'Avignon
Entrée la vie et la mort - L'Amour
L'ANGE ET LA FEMME
UN FILM DE GILLES CARLE

18 ANS Adultes
1001 ACTS OF LOVE
2e Whatever Happened to Miss September
LE BEAVER
5117 PARK 844-1932

Cet été, divertissez-vous au Cinéma!
VOYEZ TOUS LES NOUVEAUX FILMS DANS LE CONFORT DE NOS SALLES CLIMATISEES

"Un film passionné et passionnant"
"Un film superbe... à voir absolument"
PASCAL PERRELLI - JOURNAL DE MONTREAL
PADRE PADRONE
PÈRE ET PATRON
un film de Paolo et Vittorio Taviani
Grand Prix de la Critique Internationale - Palme d'Or CANNES 1977
Le PARISIEN 3 1:00, 3:05, 5:10, 7:15, 9:20
436 STE CATHERINE O. 866 3856

CINÉMA UNIS présente un film de PROSPER
Claude Berri présente
En amour, il n'y a rien comme...
Tendre, sensible, joyeux et vital...
Léger et charmant... Pour une fois, un film sur la jeunesse ne se transforme pas en requête contre les parents.
TOUCHANT! — JEAN DE BARONNE, LE MONDE
1:30, 3:25, 5:20, 7:15, 9:15
Le PARISIEN 5 486 STE CATHERINE O. 866 3856

John Travolta Olivia Newton-John
GREASE est le mot de passe
LE CINEMA FAIRVIEW 2
WESTMOUNT SQUARE 931-2477 TRANS CAN 5 33 697 ROUS
LE CINEMA: 1:00, 2:50, 4:50, 6:50, 8:50
FAIRVIEW: Tous les jours 12:45, 2:45, 4:45, 6:45 et 9:00

Rosalie à deux jeux, préférés, se cacher et... TUER!
L'ENFANT
2e film dans chaque Ciné
AUX 3 CINES! CHATEAU 2
VERSAILLES 3 525 7880 GREENFIELD PARK 3
PLACE VERSAILLES 353 7880 PL GREENFIELD PARK 671 6129

L'HÉROÏNE DE TOUS LES EMMANUELLE TOUJOURS SENSUELLE MAIS PLUS AIMÉE QUE JAMAIS!
SYLVIA KRISTEL dans
FRANK et EVA
Plus: 2e. GRAPPIN...
PAPINEAU 2 PAPINEAU 6:15, 8:00 LAVAL 3
PAPINEAU ET MT ROYAL 527 8635 CENTRE LAVAL 688 7776

DROLE A EN CREVER! BURT REYNOLDS "THE END"
LOEWS 2 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:20
DOM DeLUISE United Artists

PERVERSIONS
CETTE COCHONNE DE GARDIENNE
EMMANUELLE ET FRANÇOISE
LAVAL 5 688 7776
Midi Minuit & Electra

Plaisirs pervers
Auto-patrouille XY
CHATEAU 1 PERVERS: 12:55, 3:45, 6:40, 9:30
ST DENIS ET BELANGER 271-1103 AUTO: 2:15, 5:05, 8:00

JOHN TRAVOLTA
LA FIEVRE
DU SAMEDI SOIR
6e SEMAINE RIVOLI 2
VERSAILLES 1 Le PARISIEN 4
PL. VERSAILLES 353 7880 486 STE CATHERINE O. 866 3856
GREENFIELD PARK 2 LAVAL 1
PL GREENFIELD PARK 671 6129 CENTRE LAVAL 688 7776

En 1917, dans le "Red Light" de la Nouvelle-Orléans on l'appelait... "La Petite"
La Petite
un film de LOUIS MALLE
avec KEITH CARRADINE, SUSAN SARANDON et BROOKE SHIELDS
PARISIEN: 12:45, 2:50, 4:55, 6:55, 9:00
GREENFIELD: 7:15, 9:15
LAVAL: 7:10, 9:10
VERSAILLES: 6:50, 8:50
Le PARISIEN 1 LAVAL 2 VERSAILLES 2
486 STE CATHERINE O. 866 3856 CENTRE LAVAL 688 7776 PLACE VERSAILLES 353 7880

Est-elle monstre ou victime?
Un film de CLAUDE CHABROL
L'histoire d'un crime exceptionnel
Violette Nozière
ISABELLE HUPPERT / STEPHANE AUDRAN et JEAN CARMET
Le PARISIEN 2 LAVAL 4 2e semaine
486 STE CATHERINE O. 866 3856 CENTRE LAVAL 688 7776

SYLVESTER STALLONE
"F.I.S.T."
YORK 1:10, 3:50, United Artists
1487 STE CATHERINE O. 937 8910 6:30, 9:10

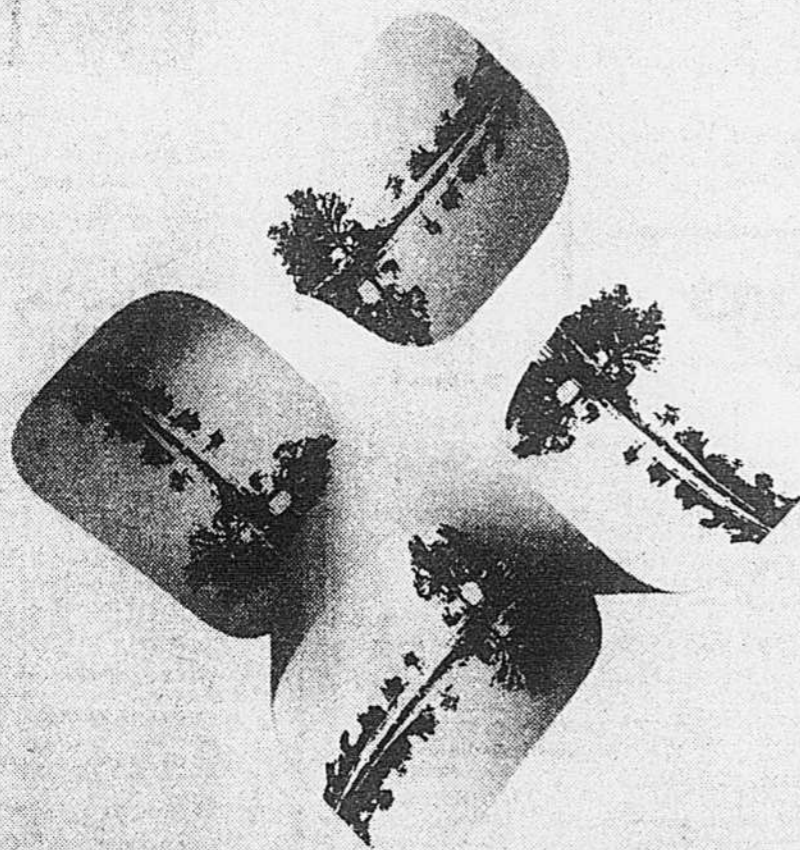
Comment réagiriez-vous si vous appreniez que le plus grand moment de notre récente histoire n'a jamais eu lieu en réalité?
CAPRICORN ONE
PALACE Avec ELLIOT GOULD JAMES BRODLIN BRENDA VACCARO
696 STE CATHERINE O. 866 6991
SNOWDON 5225 DECARIE 482 1322
DORVAL 1 760 AVE DORVAL 631 8586 PLUS DRIVE-IN ONLY
Cinéparc DOLLARD 2 "Oh, God!"
TRANS-CANADIENNE S 35 684 8442

L'OEUF SERPENT
un film de INGMAR BERGMAN
avec LIV ULLMANN DAVID CARRADINE
RIVOLI 1 1:30, 5:15, 7:20
ST DENIS ET BELANGER 271 3125

JERRY REED ET PETER FONDA ONT TROUVE QUELQUE CHOSE DE PLUS EXCITANT ET C'EST...
PETER FONDA JERRY REED
LOEWS 5 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00

EN PRIMEUR
KING KONG REVIENT
DEFIANT LE REQUIN GEANT!
PAPINEAU 1 6:05, 7:40
PAPINEAU ET MT ROYAL 527 8635

Le mardi A la télévision d'été de Radio-Canada



Les Filles du ciel à 20h00
Début, ce soir, de ce télé-roman américain de science-fiction qui raconte les aventures des Médusiens, habitants d'une planète entièrement commandée par des femmes, où naît un mouvement de libération de l'homme.
Pulsion à 20h30
Animée par Pierre Létourneau et réalisée à Ottawa, Pulsion vous invite à applaudir les gloires naissantes ou consacrées de la chanson d'expression française, tout au cours de la belle saison. Ce soir: Gilles Rivard et Daniel Barbe.

Le Pont à 21h00
Au cours de l'été, la chaîne française de Radio-Canada reprendra dix épisodes de cette oeuvre de Michel Gréco. À l'affiche, ce soir, un épisode intitulé *Changer le monde*, avec Pierre Beaudry, Anne Létourneau et Pierre Gobeil.
Première page à 21h30
Cette nouvelle série d'affaires publiques essentiellement politique vise à donner une vision globale des événements de notre temps. Pierre Olivier anime cette émission. Coordinateur Claude H. Roy.

Ainsi va la vie à 23h30
Cette série d'été présente une sélection des meilleures émissions de *Femme d'aujourd'hui*, de *Second regard* et de *la Semaine verte*. Ce soir, tirée de *Femme d'aujourd'hui* une émission consacrée aux musées du Québec.

Le Pont à 21h00
Au cours de l'été, la chaîne française de Radio-Canada reprendra dix épisodes de cette oeuvre de Michel Gréco. À l'affiche, ce soir, un épisode intitulé *Changer le monde*, avec Pierre Beaudry, Anne Létourneau et Pierre Gobeil.
Première page à 21h30
Cette nouvelle série d'affaires publiques essentiellement politique vise à donner une vision globale des événements de notre temps. Pierre Olivier anime cette émission. Coordinateur Claude H. Roy.

Ainsi va la vie à 23h30
Cette série d'été présente une sélection des meilleures émissions de *Femme d'aujourd'hui*, de *Second regard* et de *la Semaine verte*. Ce soir, tirée de *Femme d'aujourd'hui* une émission consacrée aux musées du Québec.

Les Filles du ciel à 20h00
Début, ce soir, de ce télé-roman américain de science-fiction qui raconte les aventures des Médusiens, habitants d'une planète entièrement commandée par des femmes, où naît un mouvement de libération de l'homme.
Pulsion à 20h30
Animée par Pierre Létourneau et réalisée à Ottawa, Pulsion vous invite à applaudir les gloires naissantes ou consacrées de la chanson d'expression française, tout au cours de la belle saison. Ce soir: Gilles Rivard et Daniel Barbe.

Le Pont à 21h00
Au cours de l'été, la chaîne française de Radio-Canada reprendra dix épisodes de cette oeuvre de Michel Gréco. À l'affiche, ce soir, un épisode intitulé *Changer le monde*, avec Pierre Beaudry, Anne Létourneau et Pierre Gobeil.
Première page à 21h30
Cette nouvelle série d'affaires publiques essentiellement politique vise à donner une vision globale des événements de notre temps. Pierre Olivier anime cette émission. Coordinateur Claude H. Roy.

Le Pont à 21h00
Au cours de l'été, la chaîne française de Radio-Canada reprendra dix épisodes de cette oeuvre de Michel Gréco. À l'affiche, ce soir, un épisode intitulé *Changer le monde*, avec Pierre Beaudry, Anne Létourneau et Pierre Gobeil.
Première page à 21h30
Cette nouvelle série d'affaires publiques essentiellement politique vise à donner une vision globale des événements de notre temps. Pierre Olivier anime cette émission. Coordinateur Claude H. Roy.

Ainsi va la vie à 23h30
Cette série d'été présente une sélection des meilleures émissions de *Femme d'aujourd'hui*, de *Second regard* et de *la Semaine verte*. Ce soir, tirée de *Femme d'aujourd'hui* une émission consacrée aux musées du Québec.

MON Oeil SUR MONTREAL

Cours en sciences humaines

Le collège Marie-Victorin pourrait organiser à Longueuil un cours de jour en sciences humaines conçu pour les mères de famille...

Cette initiative est prise pour répondre au désir exprimé par un certain nombre de femmes de la Rive sud. Les cours sera donné à Longueuil si le nombre d'adhérentes est suffisant.

Toutes les femmes intéressées sont invitées à une rencontre, demain, à 14h, au Centre de réflexion Shalom, 905, chemin Tiffin, Longueuil. Renseignements complémentaires: Mme Alice D. Pratte, 387-9588 ou collège Marie-Victorin, 325-0150, poste 233.

Atelier de céramique

Le groupe «Terre-à-Terre» subventionné par Jeunesse Canada au travail, offre des cours de céramique et des séances de travail libre en atelier, dans le quartier Centre-Sud, jusqu'au milieu du mois d'août.

Un «vin de l'amitié» sera servi. Renseignements: 381-1236 ou 254-3922.

Au Parc olympique, demain, il y a initiation au cyclisme sur piste, de 14h à 22h; natation pour tous dans les piscines, de 11h30 à 12h30 et de 14h à 16h30 (jusqu'à 16h seulement les samedis et dimanches), ainsi que de 20h30 à 22h pour les adultes; bicyclette et tandem, de 14h à 22h (piste cyclable et parc Maisonneuve); jogging, de 14h à 22h (piste 400 mètres); jeux récréatifs, de 14h à 22h (à proximité du métro Viau).

Toutes ces activités sont gratuites, sauf l'accès aux piscines (50 cents pour les enfants et \$1 pour les adultes) et l'initiation au cyclisme sur piste (\$2); on peut louer bicyclette et tandem (\$2 l'heure).

En début de soirée, il y a un concert d'athlétisme à la piste de 400 mètres, dans le secteur nord-est, près des rues Sherbrooke et Viau. Inscription sur place à 18h: \$2.

Le Club social Faillon et le club d'âge d'or Royaume doré organisent des activités récréatives demain après-midi, au 7584, rue Saint-Hubert, à l'intention principalement des retraités, des sans-travail et des employés de nuit.

Les Jeunes violonistes de Montréal présentent leur récital annuel demain à 20h, au Plateau, 3700, rue Calixa-Lavallée. Billets à la porte: \$2.

Un groupe de 26 citoyens de la république socialiste soviétique de la Georgie, de passage à Montréal, rencontrera demain à 19h30,

Québec, de 1760 à 1840, ce soir, à 20h, à la salle paroissiale située à l'arrière de l'église Sainte-Famille, à Boucherville. Entrée libre.

La Société d'astronomie de Montréal présente une conférence de M. Charles Bertaud, astronome titulaire de l'Observatoire de Paris, sur les super-novae, ce soir, à 20h, à la salle Léon-Provencher du Jardin botanique. Entrée libre.

Le maître égyptien Anubis Schenouda donne à 20h ce soir, à la salle Christophe-Colomb, 6933A, rue Christophe-Colomb, une conférence intitulée: «Intuition et inspiration, merveilles de l'inconscient». Renseignements complémentaires: 334-7268, de 12h30 à 14h30 seulement.

demain

Monovie, association monoparentale, présente une conférence de M. Gilles Dupont, président de la Fédération des unions de familles, demain à 19h30, au 10,534, rue Waverley, à l'occasion de la séance de clôture de sa saison d'activités socio-culturelles. Un «vin de l'amitié» sera servi. Renseignements: 381-1236 ou 254-3922.

Le Groupement écologique de Maisonneuve organise une randonnée à bicyclette pour mieux faire connaître l'histoire sociale et culturelle du quartier et promouvoir la bicyclette comme moyen de transport, à partir de 18h30, demain, Départ à l'angle du boulevard Pie-IX et de la rue Ontario. Téléphone: 525-6607.

Une réunion fraternelle de tous les anciens professeurs de l'école secondaire Taillon est organisée pour marquer la fermeture de l'école, demain à partir de 20h30, au Mess des officiers, rue Cathcart. Les billets sont en vente à l'école Taillon, 3300, Place Bolduc; téléphone: 351-7510.

«Sauvons-Montréal» invite les gens à une visite commentée, à pied, de la rue Saint-Jacques; départ à 18h30, au square Victoria (métro square Victoria). La visite dure environ deux heures, a un caractère récréatif aussi bien qu'instructif et vise à faire connaître la vie propre du quartier ainsi que ses problèmes sociaux. Les commentaires sont faits en français et en anglais. Une contribution d'un dollar est suggérée mais n'est pas obligatoire.

Le groupe «Contact Age d'Or» subventionné par Jeunesse Canada au Travail, invite toutes les personnes du troisième âge et les personnes seules à des activités récréatives et artisanales, les mardis, mercredis et jeudis, de 9h30 à 15h30, au sous-sol de l'église Saint-Nazaire, 111, rue Bélanger, LaSalle. On y sert le petit déjeuner et on offre, à midi, un potage, des breuvages et un dessert (chacun apporte ses sandwichs). 365-1381, de 9h à 16h; 769-8401, après 18h.

À la «Place aux poètes» tous les poètes sont invités à célébrer le Saint-Jean demain avec Janou Saint-Denis, à partir de 21h30, à la Casanova, 485 ouest,

les membres de la Société culturelle Québec-URSS.

Le bureau «Secours aux immigrants» tient demain à 20h, au 5485 est, rue Jean-Talon, une soirée d'information sur l'aspect touristique du Québec. Entrée libre.

Le premier d'une série de six cours sur la méditation et l'expansion de la conscience, gratuitement offerts par les centres Sri Chinmoy, sera donné demain au 90, rue Vincent-d'Indy, salle B-253. Renseignements: 486-0325.

La cérémonie d'assermentation des nouveaux notaires aura lieu demain à 16h, au Grand Salon de l'hôtel Reine-Elizabeth. Me Jacques Rivier, récemment élu président de la Chambre des notaires, y prononcera une allocution.

Les Concerts Campbell présentent demain à 20h15 un concert au square Dominion donné par la Westhill High School Band; au parc Saint-Isaac-Jogues, à la même heure, par l'orchestre «Les Amis».

Le Groupement écologique de Maisonneuve organise une randonnée à bicyclette pour mieux faire connaître l'histoire sociale et culturelle du quartier et promouvoir la bicyclette comme moyen de transport, à partir de 18h30, demain. Départ à l'angle du boulevard Pie-IX et de la rue Ontario. Téléphone: 525-6607.

Une réunion fraternelle de tous les anciens professeurs de l'école secondaire Taillon est organisée pour marquer la fermeture de l'école, demain à partir de 20h30, au Mess des officiers, rue Cathcart. Les billets sont en vente à l'école Taillon, 3300, Place Bolduc; téléphone: 351-7510.

«Sauvons-Montréal» invite les gens à une visite commentée, à pied, de la rue Saint-Jacques; départ à 18h30, au square Victoria (métro square Victoria). La visite dure environ deux heures, a un caractère récréatif aussi bien qu'instructif et vise à faire connaître la vie propre du quartier ainsi que ses problèmes sociaux. Les commentaires sont faits en français et en anglais. Une contribution d'un dollar est suggérée mais n'est pas obligatoire.

Le groupe «Contact Age d'Or» subventionné par Jeunesse Canada au Travail, invite toutes les personnes du troisième âge et les personnes seules à des activités récréatives et artisanales, les mardis, mercredis et jeudis, de 9h30 à 15h30, au sous-sol de l'église Saint-Nazaire, 111, rue Bélanger, LaSalle. On y sert le petit déjeuner et on offre, à midi, un potage, des breuvages et un dessert (chacun apporte ses sandwichs). 365-1381, de 9h à 16h; 769-8401, après 18h.

À la «Place aux poètes» tous les poètes sont invités à célébrer le Saint-Jean demain avec Janou Saint-Denis, à partir de 21h30, à la Casanova, 485 ouest,

Paroles anonymes des Patriotes de 1830-1839; les «Percussions» du Gars Bérubé, de Sherbrooke; un accordéoniste donnera à tous le goût de la fête. Enfin, chacune et chacun pourra lire ses poèmes sur le thème de la soirée: «Québec c'est toi, c'est moi».

M. Jean-Guy Leboeuf, l'animateur du mouvement OBETEX, donne demain à 20h, à l'hôtel Reine-Elizabeth, une conférence intitulée: «Comment rendre votre angoisse créatrice». Cette conférence est gratuite; on peut y assister sans réservation. Renseignements: 875-0349. (La salle où se donnera la conférence sera indiquée au tableau d'information de l'hôtel).

en vrac

Un tournoi de rouli-roulant se tiendra dimanche prochain à l'Aréna no 2 du centre civique de Dollard-des-Ormeaux. Les concurrents peuvent encore s'inscrire, à l'Aréna même, ce soir de 19h à 21h, à deux des trois épreuves suivantes: rampe, style libre, slalom. Il y aura trois catégories de concurrents: de 10 à 12 ans; de 13 à 14 ans et 15 ans ou plus. Les spectateurs seront les bienvenus et pourront assister gratuitement au spectacle, dimanche, de 10h à 19h. Renseignements: Steve, 684-1010, poste 46, durant le jour; 684-2363, le soir.

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche organise cette semaine diverses activités pour inciter les pêcheurs sportifs à la prudence, à l'occasion de la Semaine du pêcheur, du 18 au 24 juin. L'an dernier, souligne-t-on, 77 personnes ont été victimes d'accidents en pratiquant la pêche, 50 se sont noyées et 27 autres ont subi des blessures diverses. On constate, selon le ministre Yves Duhaime, que le port d'un gilet de sauvetage aurait permis d'éviter des accidents mortels. On peut se renseigner davantage sur la sécurité en communiquant avec M. Michel Pigeon, (514) 873-2663 (pour les gens de la région de Montréal); MM. Charles A. Paquet ou Yvon Houde, (418) 643-9694 (pour les gens de la région de Québec).

Dans le cadre de la Semaine du patrimoine, l'Atelier d'histoire de Maisonneuve présente une soirée de «La bonne chanson» avec la participation du chœur Charles-Émile Gadbois et de l'Atelier collectif de création musicale, dans la cour de l'école Saint-Nom-de-Jésus, le 27 juin, à 19h. (En cas de pluie, au sous-sol de l'église). Entrée libre. Renseignements: 254-3334.

Le pianiste Roland Dorsel fait de la musique pour les convives du restaurant L'Escapade de

l'hôtel Château-Charlaine, tous les soirs de 17h30 à 20h30.

Dans le cadre de la Semaine du patrimoine, les élèves de l'école René-Guénette organisent une cérémonie spéciale de levée du drapeau, le 22 juin, à 10h30. Après en avoir étudié l'histoire et le sens, en classe, les élèves hisseront le drapeau au mat de l'école au chant de «Gens du pays», de Gilles Vigneault, puis ils exécuteront des danses folkloriques et danseront un ballet sur des airs d'André Gagnon.

Le Rallye aérien international de Montréal organise un souper aux homards et une danse, le 23 juin, à 18h, au 5555, rue de la Savanne, Saint-Hubert, pour recueillir des fonds en vue du championnat du Canada de vol de précision, à l'aéroport de Saint-Hubert, les 2 et 3 septembre. Cette épreuve servira de préparation au championnat du monde qui aura lieu l'an prochain à Saint-Hubert. Il y aura au cours de la soirée, vente à l'encre de voyages offerts par des compagnies d'aviation. Réservations: Suzanne Robertson, 861-5878; prix: \$20 le billet.

Les groupes de citoyens intéressés à lutter pour un environnement plus sain n'ont plus que quelques jours pour présenter un projet dans le cadre du programme de «contre-publicité» lancé par le ministre délégué à l'Environnement

ment du Québec, M. Marcel Léger. Les candidatures doivent être mises à la poste au plus tard le premier juillet; la sélection sera complétée le 15 août. Ce programme vise à protéger les citoyens contre les abus de la publicité en relation avec les problèmes de la nature et de l'environnement en général. Les projets doivent informer les citoyens des pièges de la publicité dans les activités touchant la qualité de leur milieu de vie; faire comprendre que la qualité de la vie est intimement liée à la qualité de l'environnement et au respect de la nature; développer et renforcer des comportements plus en harmonie avec la nature; développer chez les citoyens et les organismes les sens des responsabilités envers l'environnement; favoriser la participation active et bénévole aux mouvements pour la défense de la qualité de l'environnement et la protection de la nature; amener les citoyens à favoriser une société de conservation; amener les citoyens à penser en termes de prévention en matière de qualité de l'environnement. On peut obtenir de plus amples renseignements à ce sujet en s'adressant aux Services de protection de l'environnement, direction générale de la Nature, programme de participation des citoyens, 201 est, rue Crémazie, Montréal, H2M 1M2.

RADIO FM

Table with radio frequencies and program names: 18:00 CBF AIRS D'OPERA, 18:30 CBF FESTIVALS DU MONDE, 20:30 CBF CONCERT INTIME, 22:00 CBF LES PETITS ENSEMBLES.

TELE AUJOURD'HUI

Table with TV channels and program schedules: 06:00 Ce soir, 07:00 Les Filles du ciel, 08:00 Les Filles du ciel, 09:00 Les Filles du ciel, 10:00 Global News Hour, 11:00 Propos et confidences, 12:00 The Bob Newhart Show, 13:00 Family, 14:00 L'Évolution de l'homme, 15:00 Les nouvelles TVA, 16:00 Across Canada, 17:00 The Rolf Harris Show, 18:00 Nouvelles du Sport, 19:00 Nouvelles Locales et Sports, 20:00 Les Filles du ciel, 21:00 The CBS Family Film Classics, 22:00 Nos lauréats, 23:00 Science Magazine, 24:00 Man From Atlantis, 25:00 What Will They Think of Next?, 26:00 Happy Days, 27:00 Dean Martin Celebrity Roast, 28:00 NC Coup d'oeil sur l'actualité, 29:00 Operation Petticoat, 30:00 Down to Earth, 31:00 In Search of the Real America, 32:00 Pulsion, 33:00 Qui dit vrai, 34:00 The Return of Captain Nemo, 35:00 Laverne and Shirley, 36:00 NC L'Adventure de la Kanapiuskau, 37:00 Kaleidoscope, 38:00 The Education of Mike McManus, 39:00 Le Pont, 40:00 Movie, 41:00 Movie, 42:00 Movie, 43:00 Movie, 44:00 Movie, 45:00 Movie, 46:00 Movie, 47:00 Movie, 48:00 Movie, 49:00 Movie, 50:00 Movie, 51:00 Movie, 52:00 Movie, 53:00 Movie, 54:00 Movie, 55:00 Movie, 56:00 Movie, 57:00 Movie, 58:00 Movie, 59:00 Movie, 60:00 Movie, 61:00 Movie, 62:00 Movie, 63:00 Movie, 64:00 Movie, 65:00 Movie, 66:00 Movie, 67:00 Movie, 68:00 Movie, 69:00 Movie, 70:00 Movie, 71:00 Movie, 72:00 Movie, 73:00 Movie, 74:00 Movie, 75:00 Movie, 76:00 Movie, 77:00 Movie, 78:00 Movie, 79:00 Movie, 80:00 Movie, 81:00 Movie, 82:00 Movie, 83:00 Movie, 84:00 Movie, 85:00 Movie, 86:00 Movie, 87:00 Movie, 88:00 Movie, 89:00 Movie, 90:00 Movie, 91:00 Movie, 92:00 Movie, 93:00 Movie, 94:00 Movie, 95:00 Movie, 96:00 Movie, 97:00 Movie, 98:00 Movie, 99:00 Movie, 100:00 Movie.

SPECTACLES cinéma

ARLEQUIN: «Tourments de l'innocence»: 12:15, 16:50, 21:25. «Les supermen du Kung Fu»: 15:15, 19:50. «Le temps du massacre»: 13:45, 18:25. ATWATER (1): «The Greek Tycoon»: 13:10, 15:10, 17:15, 19:20, 21:25. ATWATER (2): «Star Wars»: 19:15, 21:25. AVENUE: «A different story»: 19:00, 21:00. BEAVER: «One and one ax of love»: 12:00, 14:50, 17:40, 20:30. «Whatever happened to Miss September»: 13:15, 16:05, 18:55, 21:45. BERRI: «La poursuite infernale»: 14:50, 18:20, 21:50. «La course à l'échelle»: 12:00, 16:30, 20:00. BIJOU: «Projections spéciales»: 12:10, 15:25, 18:45, 22:05. «Molly»: 13:30, 16:50, 20:10. BONAVENTURE (1): «It's Alive»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00. BONAVENTURE (2): «Calendar Girls»: à compter de 10:45. CARRE SAINT-LOUIS: «Étreintes brûlantes»: 11:30, 15:45, 20:05. «Hambourg, ville du plaisir»: 12:50, 17:05, 21:25. «Les amours difficiles»: 14:10, 18:30. CHAMPLAIN (1): «Bande de flics»: 13:00, 17:15, 21:40. «McArthur le général rebelle»: 14:55, 19:20. CHAMPLAIN (2): «La rencontre du 3e type»: 13:45, 16:20, 19:00, 21:30. CHATEAU (1): «Plaisirs pervers»: 12:55, 15:45, 18:40, 21:30. «Auto patrouille XY»: 14:15, 17:05, 20:00. CHATEAU (2): «L'enfant»: 15:05, 18:15, 21:20. «Le miroir»: 13:30, 16:35, 19:45. CINEMA Y: «Family Life»: 19:00. «Silver Streak»: 19:15. «Never promised you a rose garden»: 21:15. «Steppenwolf»: 21:45. CINEMA DE MONTREAL: «La fureur de vaincre»: 15:30, 20:55. «La fureur du dragon»: 12:00, 17:15, 22:30. «Le despote cruel»: 13:35, 19:00. CINEMA LA CITE (1): «Padre Padrone»: 19:00, 21:00. CINEMA LA CITE (2): «Annie Hall»: 18:15, 19:45, 21:30. CINEMA LA CITE (3): «Goodbye Girls»: 19:15, 21:20. CINEMA 7e ART: «Une femme sous influence»: 21:10. «Cours après que l'attrape»: 19:30. CINEMATHEQUE QUEBECOISE: «The awful truth»: 19:30. «Un limonade»: 21:30. CLAREMONT: «Jornalised Woman»: 19:05, 21:20. COMMODORE: «A nous les lycéennes»: «Paris parno»: «Dernier tango à Xagorala». COMPLEXE DESJARDINS (1): «L'événement le plus important»: 12:45, 14:45, 16:50, 18:55, 21:05. COMPLEXE DESJARDINS (2): «J.A. Martin photograph»: 12:40, 14:40, 16:40, 18:45, 20:50. COMPLEXE DESJARDINS (3): «Le train»: 13:00, 15:00, 17:05, 19:10, 21:10. COMPLEXE DESJARDINS (4): «Vers un destin insolite»: 13:05, 15:05, 17:10, 19:15, 21:20. CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: «En quatre bords»: 19:00. «L'ombre et la nuit»: 21:00. COTE-DES-NEIGES (1): «Jaws (2)»: 12:45, 14:50, 17:00, 19:00, 21:20. COTE-DES-NEIGES (2): «The Greek Tycoon»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00. COTE ST-LUC: «Julia»: 19:00, 21:05. CREMAZIE: «Julia»: 19:20, 21:25. DAUPHIN (1): «Les derniers jours de Mussolini»: 19:00, 21:30. DAUPHIN (2): «Annie Hall»: 19:20, 21:20. DORVAL (1): «Capricorn One»: 18:45, 21:15. DORVAL (2): «The Fury»: 19:00, 21:10. DORVAL (3): «Saturday night fever»: 19:00, 21:10. ELYSEE (1): «L'ami américain»: 19:15, 21:30. ELYSEE (2): «L'ange et la femme»: 19:30, 21:30. GREENFIELD (1): «La petite»: 19:15, 21:15. GREENFIELD (2): «La fièvre du samedi soir»: 19:00, 21:05. GREENFIELD (3): «L'enfant»: «Histoire de Jeanne»: 18:40, 20:10. GUY: «Desires within young girls»: 12:00, 14:40, 17:25, 20:05. «Rendez-vous with Annes»: 13:30, 16:10, 18:55, 21:35. JEAN-TALON: «Lancer frappé»: 18:15, 22:30. «Le fic se rebiffe»: 20:30. KENT: «The last waltz»: 18:55, 21:00. LA SCALA: «Une étoile est née»: 20:30. «Monieur Si-Yves»: 18:45. LAVAL (1): «La fièvre du samedi soir»: 19:20, 21:30. LAVAL (2): «La petite»: 19:10, 21:10. LAVAL (3): «Frank & Eva»: «A pleine bouche»: 18:40, 20:25. LAVAL (4): «Violette Nozière»: 19:20, 21:15. LAVAL (5): «Perversions»: «Cette cochonne de gardienne»: 18:40, 20:05. LOEWS (1): «Last Waltz»: 12:20, 14:30, 16:40, 18:50, 21:00. LOEWS (2): «The End»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20. LOEWS (3): «Saturday night fever»: 12:40, 14:50, 17:05, 19:15, 21:30. LOEWS (4): «Janifer»: 12:20, 14:10, 16:00, 17:50, 19:40, 21:30. LOEWS (5): «High Rollin»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00. LONGUEUIL: «La rencontre du troisième type»: 18:45, 21:10. MAJESTIC: «Intervention Delta»: 19:00. «La tour infernale»: 20:40. MERCIER: «Les survivants de la fin du monde»: 18:20, 21:45. «On m'appelle Dollard»: 20:00. MONKLAND: «Goodbye girls»: 19:15, 21:20. ODEON LAVAL (1): «Poursuite infernale»: 18:10, 21:35. «Course à l'échelle»: 20:00. ODEON LAVAL (2): «Bande de flics»: 18:10, 21:40. «La sentinelle des maudits»: 20:00. OMEGA (1): «Le pont de Cassandra»: 21:10. «Le visage de la peur»: 19:30. OMEGA (2): «Projections spéciales»: 21:00. «Votrre plaisir mesdames»: 19:30. OUIMETOSCOPE (1): «Mes chers amis»: 19:15, 21:30.

OUIMETOSCOPE (2): «Hommage à un homme fatigué»: 19:00, 21:45. OUTREMONT: «Le cœur est un chasseur solitaire»: 19:00. «Love»: 21:30. PALACE: «Capricorn One»: 13:25, 15:50, 18:15, 20:45. PAPINEAU (1): «King Kong revient»: «Terreur sur le monde»: 18:05, 19:40. PAPINEAU (2): «Frank & Eva»: «Soirée chantage»: 18:15, 20:00. PARADIS (1): «Le pont de Cassandra»: 21:10. «Le visage de la peur»: 19:30. PARADIS (2): «Les Robinson dans les Rocheuses»: 21:15. «Marc la gâchette»: 19:30. PARALLÈLE: «Père Noël U.S.A.»: «Au plus petit d'entre nous»: «Machina»: «Un homme et son boss»: «Pitié pour les étrangers»: «Hull, un Labrador d'Acadiens»: 20:30. PARISIEN (1): «La petite»: 12:45, 14:50, 16:55, 18:55, 21:00. PARISIEN (2): «Violette Nozière»: 13:40, 15:40, 17:40, 19:40, 21:40. PARISIEN (3): «Padre Padrone»: 13:00, 15:05, 17:10, 19:15, 21:20. PARISIEN (4): «La fièvre du samedi soir»: 12:20, 14:35, 16:45, 18:55, 21:10. PARISIEN (5): «La première fois»: 13:30, 15:25, 17:20, 19:15, 21:15. PLACE DU CANADA: «Jaws (2)»: 7:30, 19:30, 21:30. PLACE VICTORIA: «Far Shore»: 19:30, 21:30. PLACE VILLE-MARIE: «Pretty Babes»: 12:45, 14:50, 21:15. PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): «Coming Home»: 13:15, 15:45, 18:15, 20:45. PUSSEYCAT: «Desires within young girls»: 12:00, 14:50, 17:40, 20:30. «The Affairs of Janice»: 13:40, 16:30, 19:20, 22:00. RIVOLI (1): «L'oeuf de serpent»: 13:30, 17:15, 21:00. «Viol et châtiment»: 15:35, 19:20. RIVOLI (2): «La fièvre du samedi soir»: 12:40, 14:45, 16:55, 19:05, 21:15. SAINT-DENIS (1): «Le pont de Cassandra»: 12:30, 16:38, 20:46. «Le visage de la peur»: 14:55, 18:55. SAINT-DENIS (2): «Les Robinson dans les Rocheuses»: 13:55, 17:40, 21:40. «La grande casse»: 12:15, 15:55, 19:35. SAINT-DENIS (3): «Un taxi mouve»: 12:30, 14:35, 16:45, 18:55, 21:05. SEVILLE: «Casablanca»: 19:30. «Three Women»: 21:30. SNOWDON: «Capricorn One»: 19:00, 21:10. VAN HORNE: «A little night music»: 18:30, 21:00. VERDUN: «Poursuite infernale»: 20:00. «Course à l'échelle»: 18:15, 21:45. VERSAILLES (1): «La fièvre du samedi soir»: 19:05, 21:15. VERSAILLES (2): «La petite»: 18:50, 20:50. VERSAILLES (3): «L'enfant»: «Le miroir»: 18:05, 19:35. VIAU: «Lancer frappé»: «Un fic se rebiffe»: à compter de 18:30. VIDEOPHAPHE: «Pea Soup»: 19:30, 21:30. VILLERAY: «Les survivants de la fin du monde»: 18:15, 21:35. «On m'appelle Dollard»: 19:50, 21:00. WESTMOUNT SQUARE: «Grease»: 13:00, 14:40, 16:50, 18:50, 20:50. YORK: «F.I.S.T.»: 13:10, 15:50, 18:30, 21:10.

ciné-parcs

CINE-PARC DOLLARD (1): «Saturday night fever». «The One and Only». CINE-PARC DOLLARD (2): «Capricorn One». «Oh God». CINE-PARC BOUCHERVILLE: «T'as le bonjour de Trinita»: 21:00. «Les cascadeurs en péril»: 22:30. «La police à la main liée»: 12:20. CINE-PARC LAVAL (1): «T'as le bonjour de Trinita»: 21:00. «Les cascadeurs en péril»: 22:35. «La police à la main liée»: 12:10. CINE-PARC LAVAL (2): «Règlements de comptes à Philadelphie»: 21:00. «Le commando des morts vivants»: 22:45. «Dracula père et fils»: 12:15. CINE-PARC LAVAL (3): «Annie Hall»: 21:20. «New York New York»: 23:15. CINE-PARC LAVAL (4): «Lancer frappé»: 21:20. «Le fic se rebiffe»: 23:45. CINE-PARC MONT ST-HILAIRE (Route 20, sortie 70): «La touille aux grandes manœuvres»: «L'Apache». CINE-PARC ST-EUSTACHE (1): «Le casse cou». «El Pistolero»: «Chewing gum rallye». CINE-PARC ST-EUSTACHE (2): «Le pont de Cassandra»: «Deux grandes filles dans un pyjama». «Crash». CINE-PARC ST-EUSTACHE (3): «Dynamite Express»: «Les Robinson dans les Rocheuses»: «4 milliards en 4 minutes». CINE-PARC REPERTIGNY: «Le casse-cou». «El Pistolero»: «Chewing gum rallye». CINE-PARC ODEON (1): «La guerre des étoiles»: «La chouvaêche terrible». CINE-PARC ODEON (2): «Poursuite infernale». «Les conseillers». CINE-PARC ST-MATHIEU: «Les survivants de la fin du monde». «On m'appelle Dollard». CINE-PARC CHATEAUGUAY: «Poursuite infernale». «Vendetta». CINE-PARC VAUDREUIL: «Jaws (2)»: «The Cars». CINE-PARC ST-JEROME: «Poursuite infernale». «el Machis».

musique

AUDITORIUM DU COLLEGE MARIANOPOLIS (3880, Chemin Côte-des-Neiges) — Récital des élèves de Karl Steiner: 20:15.

théâtre

THÉÂTRE DE LA FENIÈRE (ancienne Lorette) — «Pour avoir Adrienne»: 21:00.

variétés

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier) — Jean Armatrading: 20:30. L'IMPÉVU: (Hôtel Iroquois). «Julus Baucarne»: 22:00, minuit. LE SOLEIL LEVANT (286 ouest, Ste-Catherine) — Esther Phillips: 21:00.

Les démêlés des «Fées» et du Conseil des arts de Montréal

L'Union des artistes proteste à son tour

L'Union des artistes vient s'ajouter à la liste des organismes qui protestent contre le comportement du Conseil des Arts de la région métropolitaine de Montréal face au TNM et à la pièce de Denise Boucher, *Les fées ont soif*.

Dans son communiqué officiel, le comédien Robert Rivard, président de l'Union, déclare que son groupe s'inscrit contre toute forme de censure artistique et intellectuelle visant à contraindre et à limiter la création.

«Considérant, poursuit

le communiqué, que le Conseil des Arts de la région métropolitaine de Montréal ne remplit pas adéquatement son rôle en s'instituant censeur en titre des activités des compagnies de théâtre alors que la Ville de Montréal, par le biais de sa taxe sur les spectacles, récupère une grande partie de l'argent des contribuables versé aux troupes sous forme de

subvention, nous nous élevons contre ces pratiques de droit divin, contraires à la liberté d'expression et à l'évolution de la dramaturgie québécoise.»

Et le président de l'Union des artistes continue: «Que dans le cadre du TNM, l'oeuvre visée soit celle d'un auteur engagé dans le mouvement de libération des femmes ne fait que rendre plus odieux un geste de censure qui ne de-

vrait se produire en aucun cas. «A nos camarades comédiennes, à l'auteur et à toute l'équipe de production impliquée dans cette lutte spécifique, nous exprimons notre complète solidarité et à tous les artistes et créateurs québécois en but à ce problème dans la pratique de leur art, notre appui.»

Par ailleurs, la section technique du Syndicat

général du cinéma et de la télévision de l'Office National du Film a fait parvenir au directeur artistique du TNM, la semaine dernière, un télégramme dans lequel elle déplore l'attitude du Conseil et appuie entièrement Jean-Louis Roux dans les démarches entreprises.

De même, dans un télégramme reçu vendredi par le TNM, le directeur artistique du Trident de

Québec, Guillermo De Andrea se dit entièrement solidaire de la lutte du TNM.

«Le Théâtre, précise Guillermo De Andrea, est un instrument vivant de la culture d'une société ou les idées doivent être vérifiées et discutées. Personne, association ou gouvernement, ne peut revendiquer un droit de censure pour empêcher un tel dialogue.»

Engageons le dialogue sur la boisson au volant



avec nos adolescents

Tout le monde sait bien que c'est amusant de sortir et ce ne sont certes pas les parents qui voudraient s'y opposer. Mais de nos jours, où l'automobile occupe une si grande place dans la vie des adolescents, il est absolument essentiel qu'ils se rendent compte du danger qu'il y a à prendre le volant sous l'effet de la boisson et que, en prenant de sages décisions, ils pourraient parer à ces ennuis éventuels.

Tout d'abord, il faut qu'ils sachent cette vérité trop souvent méconnue: pris à l'excès, la bière, le vin et les spiritueux sont tous aussi dangereux quand on conduit.

Un bon moyen d'éviter ces ennuis serait de réfléchir avant d'agir. Conseillez à vos jeunes adultes de passer en revue la soirée en perspective. S'ils se proposent de boire, mieux vaudrait laisser l'auto à la maison que de courir de tels risques.

Et puis, il est bien préférable de ne pas accepter ce dernier verre, de renoncer à prendre le volant, ou de refuser de se faire reconduire par un ami émêché que de suivre les autres et d'avoir peut-être à le regretter.

Vous pourriez encourager vos adolescents et leur inspirer confiance en leur donnant l'assurance que vous irez vous-même les chercher, ou que vous réglerez le taxi et que vous ferez tout ce qu'il faudra pour qu'ils rentrent sains et saufs.

Mais surtout, donnez-leur le bon exemple. Ne conduisez jamais après avoir bu un petit peu trop. Ou, mieux encore, n'allez même pas si loin. Apprenez à connaître votre capacité et ne la dépassez jamais.

avec nos parents

Si tu es trop jeune pour avoir le droit de boire, il n'en est pas question. Mais si tu as l'âge et que tu sais conduire, alors tu as aussi l'âge d'avoir un arrangement avec tes parents à ce sujet.

Bien sûr qu'ils s'inquiètent. Parce que, même si toi tu ne bois pas, tes amis boivent peut-être, eux. Et celui qui irait te reconduire un soir dans sa voiture pourrait bien avoir un peu trop.

Tes parents devraient comprendre que ça t'inquiète, toi aussi, et que tu sais ce que tu fais. Par exemple, qu'as-tu récemment sur les dangers qu'il y a à prendre le volant sous l'effet de la boisson? Sais-tu combien de bière, de vin ou de spiritueux ton système peut absorber avant que ton jugement n'en soit affecté? Connais-tu la loi de ta province? Et les conséquences d'y passer outre?

Pourquoi ne pas te renseigner et en parler calmement, et puis prendre toi-même l'initiative de proposer à tes parents quelques règles générales?

Il est entendu que tu ne prendras pas le volant si tu as bu plus que de raison. (Ecris-nous un mot et nous t'enversons gratuitement un tableau pratique des quantités qu'il ne faut pas dépasser). Et que tu ne te laisseras pas conduire par un ami dans le même état. Et puis, si les choses tournaient au mal, que tu n'hésiteras pas à les appeler.

Enfin, tes parents devraient savoir que toi aussi tu t'inquiètes sur leur compte, et que ces règles ne sont pas bonnes que pour toi, mais pour eux aussi.



C.P. 847, Succursale H, Montréal, Québec H3G 2M8

AJOUTEZ UNE PLUME A VOTRE CHAPEAU AVEC

LES PETITES ANNONCES

la presse

285-7111

EN VEDETTE

Salle Bonaventure

"Ooo La La Revue"

Joe Cavalier présente à la Salle Bonaventure sa plus récente et somptueuse extravaganza, mettant en vedette une revue internationale de musique et de danse. Deux spectacles par soir, à 21h30 et 23h30 (21h30 et le samedi à minuit). Cocktails, souper et, pour agrémenter la soirée, la musique de l'orchestre de Nick Martin et du trio Pauli.

Horaires: Les frais de spectacle sont de \$5 du lundi au jeudi et \$6,50 le vendredi et le samedi. Forfait de groupe pour huit personnes ou plus du lundi au vendredi: \$25 par personne comprenant le dîner, frais de spectacle, taxe et service. Pour réserver, composez: 561-3511

Le Reine Elizabeth

Un hôtel de l'Assemblée par Hilton Canada

fleurdelysez-vous!

A l'occasion du 30e anniversaire du drapeau québécois et pour bien marquer notre Fête nationale, tous les Québécois sont invités à couvrir le territoire de fleurs... de lys.

Vous pouvez vous procurer un drapeau du Québec dès maintenant dans les librairies de l'Éditeur officiel du Québec et chez plus de 3,000 dépositaires de journaux.

Éditeur officiel du Québec

Librairies: Montréal, Complexe Desjardins; Québec, Place Ste-Foy ou Centre administratif "G", Rez-de-chaussée; Trois-Rivières, 418, rue des Forges; Hull, 662, boul. St-Joseph

LE DRAPEAU QUÉBÉCOIS

Coupon de commande

Éditeur officiel du Québec 1283 ouest, boulevard Charest, Québec G1N 2C9

Nom _____

Adresse _____

Veillez m'expédier le ou les article(s) indiqué(s) ci-dessous. J'inclus un chèque ou mandat postal pour la somme de \$ _____. (Faire chèque ou mandat au nom du ministre des finances.)

Quantité	Description	Prix
	Drapeau de pavoisement 4' x 6'	\$15.00
	Publication "Le drapeau québécois"	\$ 4.95
	Drapeau de table 6" x 9"	\$ 1.75
	Décalque pour voiture	\$ 0.25
	Boutonnière	\$ 0.75

*Taxe de 8% en sus

le Québec est en fleur

EROTISME 18 ANS Adultes

SUPER-SENSASS

Il y en a pour toutes les fantaisies

MIDNIGHT DESIRES

Au même programme: "Nuit Tender Moment"

SOLITARY MEASURES

Dès 10 h.

EVE

59 ST. CATHERINE E. 288-5513

LE PLUS NOUVEAU SPECTACLE DE DANSEUSES ET STRIP au centre-ville SPECTACLE CONTINUËL

En vedette cette semaine

- Le dynamique Fonda Peter
- Lily Gold
- Bunny Stewart
- Kitty Wall
- Bobby Mimi

Restaurant et repas d'affaires, excellent service de serveuses, tenue de ville obligatoire. Du lundi au samedi: 11 h A.M. à 3 h P.M.

Les Arches BAR SALON

1170 BEAVER HALL HILL, coin Dorchester 861-3228

Cinémas CANADIENS ODEON

ÉTUDIANTS 14-17 ANS avec carte d'identité et photo \$2

7:20 - 9:30 WOODY ALLEN 'Annie Hall'

7:20 - 9:25 JANE FONDA VANESSA REDGRAVE 'Julia'

CHAMPLAIN 2 STE-CATHERINE-PAPINEAU 524-1685

LONGUEUIL RENCONTRES DU TROISIÈME TYPE

PLATEAU 1 'LES SURVIVANTS DE LA FIN DUMONDE'

TERENCE HILL 'On m'appelle DOLLARS'

MERCIER VILLERAY

BROSSARD 2 BOUL. TASCHEAU 465-5906

ABIGAIL CLAYTON 'CALENDAR GIRLS'

SNOWY

BONAVENTURE 2

MUSSOLINI Rod STEIGER Henry FONDA Franco NERO

JAWS 2

COTE-DES-NEIGES 1 PLAZA CÔTE-DES-NEIGES 735-5527

PLACE DU CANADA VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595

SQUARE DECARIE 1 DECARIE SUD DE JEAN-TALON 341-3190

CINE-PARC VAUDREUIL TRANSCANADIENNE VERS TORONTO (SORTIE 2) 455-5154 - 861-0659

'BANDE DE FLICS!' POLICE

AUSSI: 2e FILM A CHAQUE CINE

CHAMPLAIN 1 STE-CATHERINE-PAPINEAU 524-1685

BROSSARD 1 MAIL CHAMPLAIN BOUL. TASCHEAU 465-5906

ODEON 2-LAVAL CENTRE 2000-HYPERMARCHÉ BOUL. ST-MARTIN - MAROIS 687-5207

18 ANS Adultes

avec TONY CURTIS

13 FEMMES POUR CASANOVA

CARREFOUR PLUS "BLONDY"

STE-CATHERINE - BLEURY 886-8057

LA PRODUCTION LA PLUS SPECTACULAIRE DE L'ANNÉE!

POURSUITE INFERNALE

avec JOE DON BAKER

AUSSI: 2e FILM A CHAQUE CINE

BERRI VERDUN

ODEON 1-LAVAL CENTRE 2000-HYPERMARCHÉ BOUL. ST-MARTIN - MAROIS 687-5207

BROSSARD 3 MAIL CHAMPLAIN BOUL. TASCHEAU 465-5906

ST-JEAN (CAPITOL) ST-JEROME (REX)

CINE-PARC ODEON 2 TRANSCANADIENNE (SORTIE SI-BRNO) 60 655-0862 - 529-9131

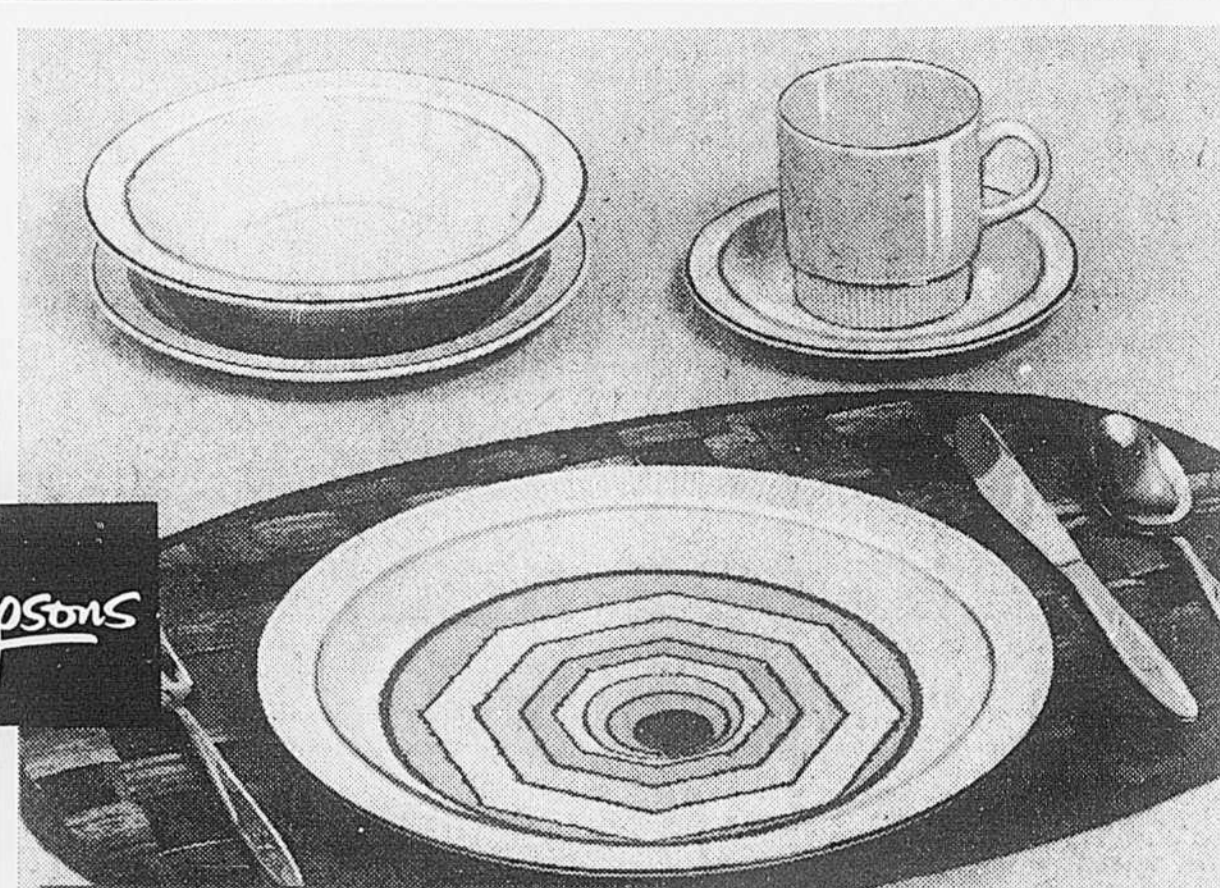
CINE-PARC ST-JEROME AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 44 - 436-4173)

CINE-PARC CHATEAUGUAY 4 MILES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691-1310 - 861-0659

CINE-PARC JOLIETTE MONTENACH, BELOIEL

ça c'est une
aubaine

SPÉCIAL
TRANS-COMPAGNIE
SIMPSONS



**Service à dîner
"Poole Pottery"
20 pcs pour 4
offerts à bas prix**
dès maintenant jusqu'au 8 juillet

A. Service "Broadstone" ton uni

49⁹⁹

B. Service "Vortex" moderne

54⁹⁹

C. Service "Sherwood" motif floral

59⁹⁹

Pratiques services à dîner contemporains en grès flammé importés d'Angleterre, allant au four et au lave-vaisselle. Formes et motifs inédits. Le service idéal pour la maison moderne à la ville comme à la campagne. Ens. 20 pcs comprenant 4 de chaque: assiette à dîner, assiette à painbeurre, tasse et soucoupe; bol à soupe/céréales.

- A. "Broadstone". Modèle de ton uni moucheté sur fond beige naturel, bordure brune.
- B. "Vortex". Gai motif moderne en ton prédominant de rouille sur fond beige moucheté.
- C. "Sherwood". Motif floral et tons de jaune-vert sur fond beige moucheté.

Rayon 445, au cinquième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

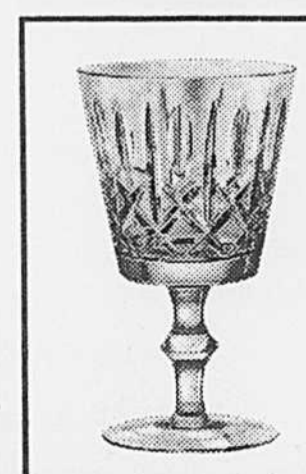
Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

RABAIS 30%
accessoires en cristal à haute teneur de plomb motif "Cross & Olive" taillé à la main

Simpsons vous propose le merveilleux cristal de vos rêves... à un formidable rabais de 30% rendu possible grâce à un achat en quantité suffisante pour nos 20 magasins à travers le Canada; ce qui vous permet d'économiser encore plus! Chaque pièce est en étincelant cristal de Tchécoslovaquie, taillé à la main et soufflé à la canne. Procurez-vous ce cristal au motif "Cross & Olive" pour vous même ou pour offrir en cadeau maintenant en profitant de ces rabais Spéciaux Trans-Compagnie Simpsons.

	Prix ord. Simpsons	Spécial Trans-Compagnie Simpsons		Prix ord. Simpsons	Spécial Trans-Compagnie Simpsons
A. Bol plat 9"	49.98	34⁹⁸	J. Plateau rectangulaire 7 1/2"	10.98	7⁶⁸
B. Vase 8"	29.98	20⁹⁸	K. Ravier 12"	31.98	22³⁸
C. Carafe à vin 1 1/2 chop.	46.98	32⁸⁸	L. Vase 8"	14.98	10⁴⁸
D. Bol 8" sur pieds.	39.98	27⁹⁸	M. Bonbonnière 5"	17.98	12⁵⁸
E. Bougeoirs 6 1/2"	31.98	22³⁸	N. Cendrier 5"	19.98	13⁹⁸
F. Sucrier et crémier.	21.98	15³⁸	P. Porte-bagues 3 1/2"	6.50	4⁵⁵
G. Carafe ronde 1 1/2 chop.	49.98	34⁹⁸	Q. Beurrier couvert.	16.98	11⁸⁸
H. Vase 10"	47.98	33⁵⁸			

Rayon 445, au cinquième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.
Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221, jour et nuit
En vente maintenant jusqu'au 27 juin jusqu'à épuisement du stock.



Prix ord. Simpsons 6.98
3⁴⁹ ch.

**LA VENTE A 1/2 PRIX SE POURSUIT...
verres "Cross & Olive" en cristal au plomb de Simpsons**

Magnifiques verres soufflés à la canne et taillés à la main en Hongrie, exclusifs à Simpsons. La sélection comprend: verre à eau (représenté), bourgogne, cocktail, claret, sherry, liqueur, whisky 9 oz, highball 10 oz, verre à jus sur pied, parfait, pilsner, flûte à champagne, martini, cognac 12 oz, sorbet, assiette pour sorbet.

Aussi disponible, non représenté:
Verre à vin du Rhin. Ord. 9.98... **4.99 ch.**
Rayon 445, au cinquième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.



Venez chez Simpsons... et retracez vos ancêtres! Emmenez toute la famille! Venez rencontrer M. Raymond W. Lambert
Généalogiste réputé, qui sera au rayon des livres chez Simpsons, centre-ville:
Mercredi, jeudi et vendredi les 21, 22 et 23 juin à partir de 12 h 30 à 1 h 30 de l'après-midi.
M. Lambert se fera un plaisir de répondre aux questions concernant l'historique de votre famille et autographiera les bouquins suivants que vous pouvez vous procurer.
Prix Simpsons
Guide du généalogiste..... **4⁹⁵**
Notre famille Livre d'Or..... **9⁹⁵**
Rayon 201 au rez-de-chaussée. En ville seulement.